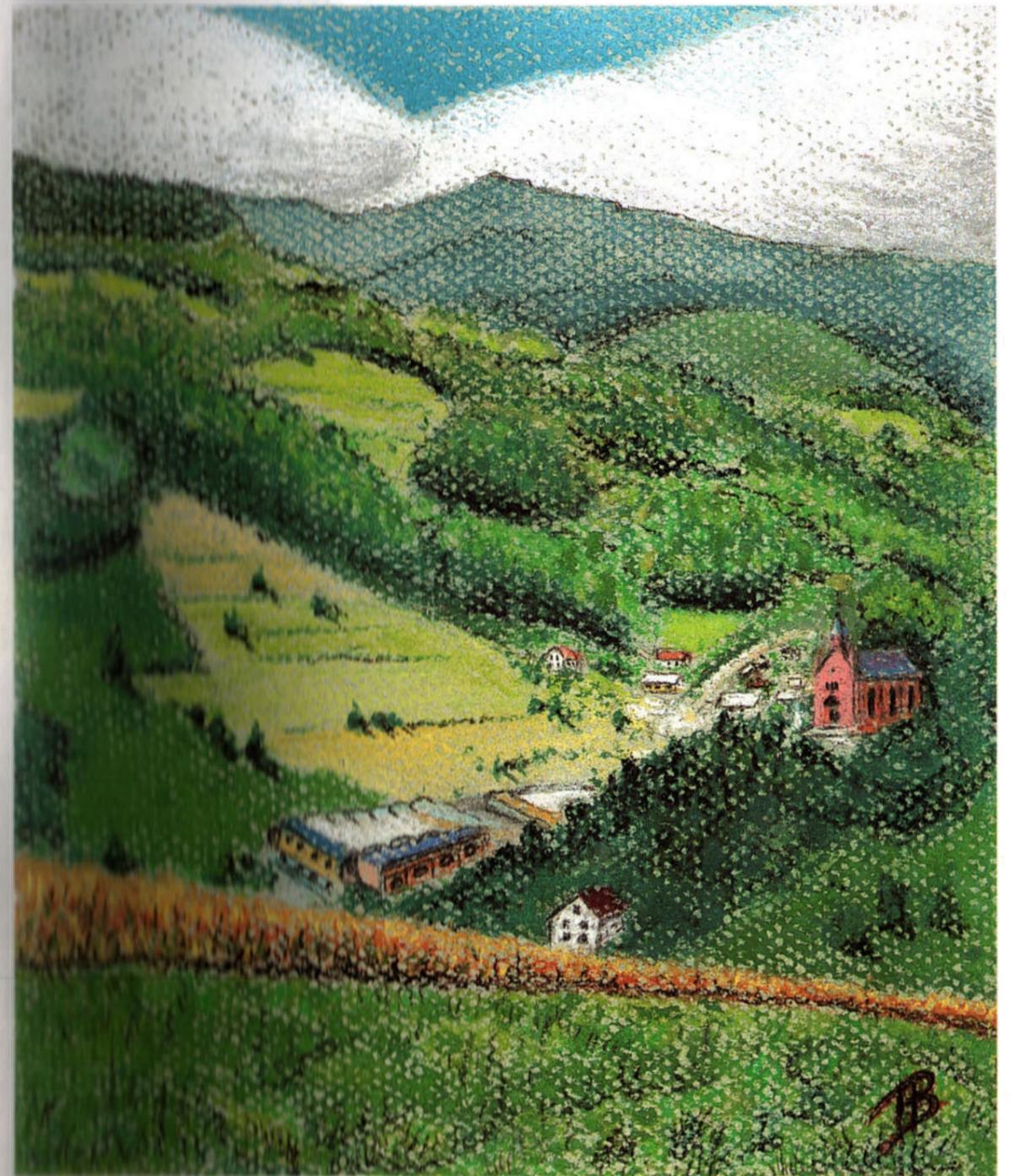




N° I.S.S.N. 0753-8413

SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÈY



IMPRIMERIE ICMA - 88100 SAINT-DIE

BULLETIN N°13  
1994

BULLETIN DE LA  
SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBES

N° 13 - 1994

SIEGE SOCIAL  
50, rue Charles De Gaulle  
68370 ORBES

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbes a été  
inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg  
et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 13 - 1994 a été tiré à 500 exemplaires.  
Tous droits réservés.  
Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Dépôt légal : 3° trimestre  
N° ISSN 0753-8413*

## SOMMAIRE

- 3 - Editotial
- 4 - Assemblée Générale 1993
- 5 - Membres de la Société d'Histoire
- 6 - Comité Directeur
- 7 - In Memorium
- 9 - Chronologie d'Orbey
- 10 - Forestier dans le Val d'Orbey au XVIIe Siècle  
Un métier ingrat et risqué
- 22 - L'incendie de Lapoutroie en 1750
- 25 - Un moule à Hostie originaire de l'Abbaye de Pairis
- 29 - Le patois du pays welche  
Etudes comparatives
- 32 - Les Habitants du Val d'Orbey dans la terreur  
1793-1794
- 38 - Histoire de Meunier - Juin 1794
- 41 - Confréries et Premières Communions au Bonhomme  
1807-1834
- 49 - L'Etang du Devin - L'exploitation d'une  
tourbière au XIXe siècle
- 58 - Aujourd'hui on tue le cochon
- 59 - Enoeye on toù lo pochèye
- 60 - L'endiguement des Lacs d'Orbey 1839-1859
- 71 - Les Chapelles Saint-Thiébaut de Fréland
- 76 - Les légendes de l'étang du Devin
- 77 - Lé kont de l'èchtan do Devin
- 78 - Bataille de la Tête des Faux - Noël 1914
- 80 - La société vogesia à Orbey à notre bibliothèque  
municipale 1893-1961
- 87 - Les débuts de l'électrification à Labaroche  
1925-1927
- 89 - Melelande et Kmat do mat : deux pommes de  
chez nous
- 91 - Livre de cuisine 1924-1925
- 95 - Soeur Jeannette Marie Grivel - Une religieuse  
du Pays Welche, honorée à Strasbourg
- 97 - La culture de la pomme de terre
- 99 - Lè kultur dè kmartyèr
- 100 - Les mariages à Fréland - Relevé des contrats  
ou traités de mariages et leurs remplacements  
1669-1791
- 116 - Dernières Nouvelles Cantonales de .... 1894
- 119 - Ephémérides du Canton 1993 - A travers la  
presse locale

### ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

- La Chapelle Saint Thiébaut - Haut du Village, Fréland  
**Pastel de M. Henri BARADEL**
- La Chapelle de Saint Laurent de Ribeaugoutte  
**Photo de M. Gérard DUPONT**

**Yvette BARADEL**  
**Maurice HERMANN**

**Raymond MAIRE**  
**+ Soeur BEATRIX**  
**Philippe JEHIN**

**Francis LICHTLE**  
**BRUNEL/BRUANT**  
**Des Patoisants**

**Lucien JECKER**

**Lucien JECKER**  
**Armand SIMON**

**Philippe JEHIN**

**Maurice HERMANN**

**Yvette BARADEL**  
**Charles SCHILLINGER**  
**Henri PETITDEMANGE**

**M.ORY/M.T.GEHIN**  
**Pierre BEDEZ**

**Marcel EITEL**

**Philippe GIRARDIN**

**Virginie HAXAIRE**  
**Bernadette SCHEHIN**

**Gaby BAUMANN**

**Charles SCHILLINGER**

**Lucien JECKER**  
**Gérard DUPONT**

## EDITORIAL

L'année 1993 de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey a été marquée par le décès de sa présidente fondatrice, soeur Béatrix qui, durant quatorze ans, a veillé à son développement. Il faut ajouter le départ, pour raison de santé, d'un membre actif de son comité, Monsieur Marcel Eitel de Labaroche.

Le comité soucieux de la relève a donc dû se restructurer. Une présidente a été élue, Madame Yvette Baradel de Fréland, et quatre nouveaux membres ont été recrutés : Madame Rica Locicero de Labaroche, Messieurs Gérard Dupont, Lucien Jecker et Armand Simon d'Orbey.

Ce nouveau comité est décidé à continuer l'oeuvre entreprise il y a plus de dix ans c'est à dire susciter de l'intérêt pour l'histoire et la culture d'un pays welche qui a su maintenir son unité au cours des siècles. C'est par des publications diverses dont ce bulletin annuel est une des pièces essentielles qu'il espère développer et approfondir une connaissance plus précise et plus authentique de tous les aspects de ce pays auquel nous sommes attachés.

Ce bulletin 1994 aborde, comme à l'accoutumée, différents domaines : l'archéologie, l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, les traditions qui apparaissent dans les coutumes et les légendes et sous leur aspect linguistique grâce à des textes rédigés dans le patois welche de notre canton. Tous ces articles sont originaux c'est à dire fondés sur des recherches et un travail que chaque auteur a fait soit sur des fonds d'archives soit, simplement, à partir de connaissances personnelles ou familiales concernant la vie d'autrefois.

Ce bulletin est, pour la Société, grâce à sa vente, la ressource essentielle qui lui permet de continuer ses activités et surtout de faire imprimer non seulement le bulletin mais aussi diverses brochures sur l'un ou l'autre sujet que l'on a coeur de présenter au public.

Le comité fait appel aux chercheurs qui s'intéressent au Val d'Orbey d'avant la Révolution et au val devenu canton de Lapoutroie de la période contemporaine et qui accepteraient d'apporter leur contribution par des articles originaux destinés à enrichir et diversifier notre connaissance du pays welche. Le comité est toujours disposé à répondre à toute question que quiconque peut se poser sur la passé. C'est pour cela qu'il assure une permanence à son siège social, fondation Lefébure à Orbey.

Pour le Comité, la Présidente,

*Baradel*

## ASSEMBLEE GENERALE 1993

Maurice HERMANN

Après les paroles de bienvenue de M. **Gérard KLINKLIN**, maire de Labaroche, notre présidente, Soeur **BEATRIX**, remercia les personnalités présentes et tous les membres, pour leur fidélité.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut approuvé à l'unanimité et le bilan financier présenté par Melle **Rose-Blanche DUPONT**, jugé satisfaisant. Les commissaires aux comptes, Mme **Marie Thérèse HAXAIRE** et M. **Charles SCHILLINGER** furent reconduits dans leur fonction.

Dans son rapport moral, Soeur **BEATRIX** rappella le but de nos activités en citant la phrase de M. **THOUVENOT** dans le "**Pain d'Autrefois**", "**Ecrivez-nous l'univers matériel et moral des humains de votre contrée, parlez-nous de leurs âmes et nous applaudirons**".

M. **Maurice HERMANN** mentionna les actions menées pour le maintien du patois, particulièrement l'essai de dialectologie "**Un village accroché à sa langue**" de Mme **ROMINGER-PRUD'HOMME**.

Pour la généalogie, M. **Pierre BEDEZ**, nous rappella que dans ce domaine, c'était toujours une oeuvre de longue haleine, il nous fit découvrir par deux exemples le fruit de ses recherches.

Ensuite, M. **Raymond MAIRE** nous détailla le programme de la rencontre des anciens libérateurs d'Orbey, fixée au 5 et 6 Juin.

Pour terminer, Mme **Lise POMMOIS** présenta son livre "**Des Vosges à Colmar - Le Val d'Orbey dans la Tourmente**".

Le verre de l'amitié offert par la municipalité fut suivi d'un repas servi au "**Relais des Trois Epis**".

## MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

### Membres bienfaiteurs en 1993

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 1 - DIDIERJEAN Claude - Fréland        | 9 - MAIRE Raymond - Orbey         |
| 2 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) Nancy | 10 - RIESS Eric - Colmar          |
| 3 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey        | 11 - RIETTE Albert - Colmar       |
| 4 - FOESSEL Georges - Strasbourg       | 12 - RIETTE Joséphine - Labaroche |
| 5 - GERY-RIETTE Jacqueline - Limoges   | 13 - TARIN Geneviève - Mulhouse   |
| 6 - HERZOG Marie-Rose - Paris          | 14 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme |
| 7 - KILLY Yvette - Colmar              | 15 - UETTWILLER Claude - Blois    |
| 8 - LAURENT Thierry - Brunoy (91)      | 16 - WALTZER Gaby - Orbey         |

### Membres actifs en 1993

- |   |   |
|---|---|
| 17 - ALBRECHT Aimé - Illzach                          | 51 - EBERLE Paulette - Colmar                         |
| 18 - ANCEL Bernard - Ferney Voltaire                  | 52 - EITEL Marcel - Labaroche                         |
| 19 - ANTOINE Jean - Anglet (64)                       | 53 - ESCHER-HERISSON Laurence - Orbey                 |
| 20 - AUBERT Jean - Nanc                               | 54 - FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES -<br>Strasbourg |
| 21 - BALLAND François - Nancy                         | 55 - FRANCOIS Andrée (Sr Béatrix) Hachime             |
| 22 - BANNWARTH J.Paul - Lapoutroie                    | 56 - GEISSLER Robert - Lapoutroie                     |
| 23 - BARADEL Yvette - Fréland                         | 57 - GIRARDIN Philippe - Lapoutroie                   |
| 24 - BATOT Marguerite - Orbey                         | 58 - GRIVEL J.Marie (Abbé) - Fréland                  |
| 25 - BAUMANN Gaby - Orbey                             | 59 - GRUNENWALD Dominique - Colmar                    |
| 26 - BEDEZ Jean-Marie (Abbé) - Colmar                 | 60 - GRUNENWALD J. Michel - Colmar                    |
| 27 - BEDEZ Pierre - Orbey                             | 61 - GSELL Fernand (Docteur) - Orbey                  |
| 28 - BEDEZ Serge - Cahaignes (27)                     | 62 - GUIDAT François - Orbey                          |
| 29 - BIBLIOTHEQUE HUMANISTE - Sélestat                | 63 - GUIDAT René - Orbey                              |
| 30 - BILHAUT Gilles - Wettolsheim                     | 64 - HABIG (Abbé) - Colmar                            |
| 31 - BINDLER (Maître) - Orbey                         | 65 - HAXAIRE Virginie - Lapoutroie                    |
| 32 - BLAISE Léon - Orbey                              | 66 - HERMANN Maurice - Orbey                          |
| 33 - BONIFACI André - Lapoutroie                      | 67 - HERQUE Raymond - Orbey                           |
| 34 - CABOCHE Roland - Lapoutroie                      | 68 - HUG Aloyse - Orbey                               |
| 35 - CENTRE DEP. D'HIST. DES FAMILLES -<br>Guebwiller | 69 - HUSSON Joëlle - Orbey                            |
| 36 - CHIODETTI Suzy - Orbey                           | 70 - JACKY Marion - Lapoutroie                        |
| 37 - CLAUDEPIERRE Germain - Orbey                     | 71 - JAEGLER Bernard - Triembach/Val                  |
| 38 - COLIN Pierre - Coinches (88)                     | 72 - JEANDON Maria - Hachimette                       |
| 39 - COLLEGE D'ORBEBY - CDI - Orbey                   | 73 - JECKER Lucien - Orbey-Pairis                     |
| 40 - COLLIN M.Antoinette - Colmar                     | 74 - JEHIN Guy - Wintzenheim                          |
| 41 - COPPE Bernard (Docteur) - Orbey                  | 75 - JEHIN Philippe - Colmar                          |
| 42 - DEFASNE Gaby - Lapoutroie                        | 76 - JEHIN-RINALDI Véronique - Colmar                 |
| 43 - DEMANGEAT Jacques - Orbey                        | 77 - JUILLARD M.Claire - Joncherey (90)               |
| 44 - DENIS M. Noëlle - Strasbourg                     | 78 - KEHAYOFF Rolande - Strasbourg                    |
| 45 - DIDIERJEAN René - Colmar                         | 79 - KEMPF Marthe - Strasbourg                        |
| 46 - DIEUDONNE Paul - Colmar                          | 80 - KLINKLIN Gérard - Labaroche                      |
| 47 - DODIN Gilbert - Lapoutroie                       | 81 - LAMOUCHE M. et Th. - Orbey                       |
| 48 - DUCHAINE Paul - Ban de Lavelines (88)            | 82 - LAURENT Germaine - Hachimette                    |
| 49 - DUPONT Gérard - Orbey                            | 83 - LELLIG Micheline - Paris                         |
| 50 - DUPORTAIL Guy - Strasbourg                       | 84 - LOING Edmond (Mme) - Hachimette                  |

- 85 - MARCHAL Arlette - Issenheim
- 86 - MARCHAND Joseph - Colmar
- 87 - MARCO M. Thérèse - Hachimette
- 88 - MASSON Michel - Hachimette
- 89 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey
- 90 - MAURER Agnès - Orbey
- 91 - MERCKY Roger - Strasbourg
- 92 - MEYER Dominique - Ammerschwihr
- 93 - MICLO André - Orbey
- 94 - MICLO J. Pol - Malzéville
- 95 - MILLION Roland - Ste Marie/Mines
- 96 - MINOUX Jean - Hachimette
- 97 - De MISCAUX René - Lapoutroie
- 98 - MOINAUX Pierre - Anould
- 99 - MULLER Irène - Lapoutroie
- 100 - MUNIER Lucie - Fréland
- 101 - MUNIER Maria - Orbey
- 102 - NOGNES-ORY Monique - Agen
- 103 - OTTINGER Marguerite - Nancy
- 104 - PARFAIT François - Paris
- 105 - PARMENTIER Denis - Labaroche
- 106 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette
- 107 - PARMENTIER Michel - Orbey
- 108 - PATRY Hervé - Guémar
- 109 - PERRIN André (Père) - Riedisheim
- 110 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme
- 111 - PETITDEMANGE Henri - Fréland
- 112 - PETITDEMANGE Marie - Hachimette
- 113 - PIERRE Jean-Jacques - Orbey
- 114 - PIROLA Jeanne - Orbey
- 115 - POMMOIS Lise - Niederbronn
- 116 - PRUD'HOMME André - Orbey
- 117 - PRUD'HOMME Denise - Orbey
- 118 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 119 - REMY Jeanne - Hachimette
- 120 - RETTIG Denise - Fréland
- 121 - REVEILLET Germain - Wihr-au-Val
- 122 - RIBOLZI Jean-Charles - Orbey
- 123 - SAULNIER Denise - Lapoutroie
- 124 - SAUR Pierre - Colmar
- 125 - SCHAETZEL Jean - Kaysersberg
- 126 - SCHEHIN Bernadette - Orbey
- 127 - SCHILLING Charles - Wintzenheim
- 128 - SCHIRA Pierre - LEGE
- 129 - SCHMITT (Docteur) - Labaroche
- 130 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 131 - SCHUSTER Suzy - Orbey
- 132 - SIMON Alice - Orbey
- 133 - SIMON Armand - Orbey
- 134 - SIMON Jean-Marie - Lapoutroie
- 135 - SIRAC Suzanne - Orbey
- 136 - STADELMANN Bernard (Abbé)-Lapoutroie
- 137 - STELLY Michel - Palaiseau
- 138 - THIRIET Jacques - Lapoutroie
- 139 - THOMANN Jean-Bertin - Orbey
- 140 - ULMER Joseph - Colmar
- 141 - VELCIN (Melle) - Orbey
- 142 - VOINSON Etienne - Orbey
- 143 - VOINSON Maurice - Orbey
- 144 - WALTZER Paul - Orbey
- 145 - WITT Pierre - Strasbourg
- 146 - ZANN Jean-Paul - Orbey

### COMITE DIRECTEUR

#### BUREAU

- |                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Présidente          | Yvette <b>BARADEL</b>      |
| Vice-Président      | Henri <b>PETITDEMANGE</b>  |
| Secrétaire          | Maurice <b>HERMANN</b>     |
| Secrétaire-Adjointe | Bernadette <b>SCHEHIN</b>  |
| Trésorière          | Rose-Blanche <b>DUPONT</b> |
| Trésorier-Adjoint   | Pierre <b>BEDEZ</b>        |

#### ASSESEURS

- Gaby **BAUMANN**
- Gérard **DUPONT**
- Virginie **HAXAIRE**
- Lucien **JECKER**
- Philippe **JEHIN**
- Rita **LOCICERO**
- Raymond **MAIRE**
- Irène **MULLER**
- Denise **SAULNIER**
- Armand **SIMON**
- Armand **TOSCANI**

### IN MEMORIUM



**MAIRE Raymond**

Soeur **BEATRIX**, Présidente de la Société d'Histoire, vient de nous quitter le 11 Septembre 1993 suite à un accident de circulation provoqué par un malaise.

Elle est née le 1er Avril 1910 dans le nord meusien, pas très loin de la frontière belge et de Montmedy. Soeur **BEATRIX** appartenait à une famille de 8 enfants. La guerre de 14-18 perturba son enfance et toute sa famille fut évacuée vers Cannes Via la Suisse où elle ne résida qu'un an. C'est à LAVERDINES dans le Cher que la famille trouve du travail et de la compréhension auprès de la chatelaine du pays, Mme GINDRE.

Le mal du pays s'empare des parents de la jeune **ANDREE** qui réussissent à se rapprocher de leur lorraine natale, à MARAINVILLE pour y gérer une ferme. La famille réintègre la LORRAINE en 1920.

**ANDREE** poursuit ses études jusqu'à la faculté de NANCY, et pour répondre à sa double vocation et à son idéal, elle demanda son admission dans une congrégation enseignante : la Doctrine Chrétienne de NANCY en 1929.

Après 42 ans d'enseignement dont 23 au MAROC, Soeur **BEATRIX** était en retraite depuis 1975. Elle termine sa carrière au Collège d'ORBÉY. Une retraite bien active, ses qualités d'organisatrice, son caractère fait de chaleur humaine qui n'exclut pas l'énergie, son amour des êtres sans défense, de la nature, de l'expression artistique et de la culture en général, lui ont fait entreprendre la réouverture de la bibliothèque paroissiale d'ORBÉY dont elle a assuré le bon fonctionnement pendant 8 années.

Son souhait : créer une bibliothèque pour tous - la commune a pris le relais en créant la bibliothèque municipale.

Elle était également secrétaire d'ORBEY ANIMATION pendant 10 ans. Elle est présente partout, organise des expositions de peinture, enregistre des cassettes pour les mal-voyants, alphabétise les immigrés, fait travailler des enfants, fait accepter la délégation de l'opéra du Rhin pour le théâtre bus, participe à la vie associative et culturelle, à l'équipe enseignante de COLMAR, et ce jusqu'à la création de la Société Cantonale d'Histoire en 1979 où elle est élue présidente le 9 Décembre 1979. Elle y entraîne des jeunes pour donner une suite à son idée. Elle persévère dans son oeuvre avec force dans tout le canton. La commune d'ORBEY lui trouve un local dans la maison Lefébure qui appartenait auparavant à la Congrégation de la Doctrine Chrétienne de NANCY. Elle cherche des documents, recueille des témoignages, archive d'anciennes photos, répertorie les calvaires et les fait restaurer, organise des soirées récréatives "PAL DE LOUR". Elle expose dans les foires du canton et même à la foire européenne de STRASBOURG, elle organise la fête médiévale de PAIRIS en 1989. Chaque année elle édite le bulletin de la Société d'Histoire avec l'aide du Comité.

Elle assure la permanence de la Société d'Histoire au local de la Maison Lefébure où elle apprend aux touristes ce qu'était ORBEY et le canton d'autrefois et aujourd'hui.

Elle organise également une messe en patois à LABAROCHE en Mai 1991.

Grâce à elle, la Société d'Histoire est très riche en documents anciens, photos et lithographie.

C'est à sa demande qu'elle sera enterrée à ORBEY près de Soeur ALFREDA.

Soeur **BEATRIX** était une personne très aimée et très estimée que nous regrettons tous.

-:~::~-

## CHRONOLOGIE D'ORBEY

+ Soeur **BEATRIX**

- 768 : **ORBEITZ** fait partie de la marche de Sigolsheim
- 1049 : Mention d'une métairie à "**Orbeitz**" administrée par le couvent de Sainte Croix-en-Plaine
- 1138 : Fondation de l'abbaye de Pairis par Ulrich d'Eguisheim
- 1398 : Première mention de la paroisse. La dîme revient à l'évêché de Bâle
- 1617 : Création des registres paroissiaux
- 1632 : Guerre de Trente Ans : l'abbaye de Pairis est en grande partie détruite
- 1649 : Reconstruction de l'abbaye et réorganisation par l'abbé Buchinger
- 1668 : Nomination des curés par l'abbé de Pairis
- 1760 : Construction d'une église de style néo-roman
- 1790-96 : Rattachement du baillage d'Orbey au canton de Kaysersberg
- 1847 : Mise en fonction des usines de tissage Hertzog-Lefébure
- 1849 : Aménagement d'un hospice dans les locaux restaurables de l'abbaye en partie détruite pendant la Révolution française
- 1858 : Création de l'église néo-gothique actuelle. Orbey compte 5.258 habitants
- 1871 : Orbey devient "**Urbeis**" sous l'occupation allemande
- 1914-18 : Sanglants combats du Linge et de la Tête des Faux
- 1934 : Catastrophe à l'usine hydro-électrique du Lac Noir
- 1936 : Trombe d'eau sur Orbey et ses annexes
- 1944 : décembre. Libération de la cité par les troupes de la 1ère Armée Française du Maréchal De Lattre
- 1957 : Fermeture des usines Hertzog
- 1959 : Ouverture et mise en fonction des ateliers "**La Mécanoplastique**"
- 1973 : Cérémonie du jumelage Orbey-Fosses-la-Ville (Belgique)
- 1975 : Le C.E.G. devient C.E.S. et s'installe dans de nouveaux locaux
- 1979 : Création de la Société cantonale d'Histoire (siège : 50, rue Charles de Gaulle)
- 1990 : Création du Centre-école de ski de fond "**Le Blancrupt**"

## FORESTIER DANS LE VAL D'ORBÈY AU XVIIIÈME SIÈCLE

### Un métier ingrat et risqué

Philippe JEHIN

#### Le recrutement des forestiers

Un personnel spécifique est chargé de la surveillance des forêts: les gardes-forêts ou forestiers. Toutes les forêts étant déclarées seigneuriales depuis 1716, la Chambre forestale du Comté de Ribeaupierre nomme et rémunère des gardes seigneuriaux dans le Val d'Orbey. En 1759, trois forestiers sont placés et gagés par la seigneurie dans le bailliage d'Orbey pour veiller sur près de 4000 hectares de forêts.

Cet effectif paraît largement insuffisant face à la multitude des exactions commises. C'est pourquoi, le règlement de 1756 ordonne aux communautés villageoises d'établir des forestiers pour la défense des forêts de leur ban. Ces gardes "seront choisis par la Communauté et proposés au seigneur pour être approuvés (...) la Communauté se soumet de leur donner des gages suffisants pour faire fonction avec exactitude" (1). Ainsi sont imposés deux forestiers communaux à chaque village, et cinq à Orbey beaucoup plus étendu. Les communautés sont donc obligées d'entretenir, à leurs frais, des gardes pour les forêts seigneuriales.

La seigneurie s'octroie un indéniable avantage, même si la désignation des forestiers lui échappe. Nommés et payés par les villageois, ceux-ci restent en fait, plus dépendants de la communauté que de la seigneurie. Leur efficacité semble des plus restreintes: "c'est pour ne pas se brouiller avec leurs cobourgeois qu'ils ferment les yeux sur leurs délits" (2).

Néanmoins, les communautés villageoises réussissent à se défaire rapidement de cette charge supplémentaire: "les habitants ne paient point les gages à leurs forestiers ou ne les remplacent point quand il en manque"(2). En 1759, on ne trouve plus que six gardes pour le bailliage au lieu de treize, trois ans plus tôt !

La seigneurie supprime ces forestiers inefficaces et nomme deux gardes seigneuriaux supplémentaires. Elle peut ainsi compter sur cinq gardes pour l'ensemble du Val auxquels se joignent les gardes-chasse qui, tout en patrouillant pour réprimer le braconnage, signalent aussi les dégradations forestières. Certains gardes cumulent ces deux fonctions (3).

#### Des gardes assermentés

A son entrée en fonction, le forestier prête serment au seigneur ou du moins à son représentant: "Ce jourd'hui 26 septembre 1778, Jean-Pierre Kalff forestier de Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse des Deux Ponts pour le Val d'Orbey, résident à la poutroye a presté entre nos mains le serment ordinaire et accoutumé et promis de s'acquitter fidèlement dudit office" (4). Ce compte rendu inscrit dans le registre des audiences de gruerie souligne la solennité de l'acte, la formulation "entre nos mains" rappelle quelque peu l'hommage vassalique.



Arrestation d'un braconnier: "Des capitaines et gardes de chasses délivrez-nous, Seigneur." Gravure anonyme du XVIIIème siècle.

Le serment est généralement prononcé devant le bailli du Val d'Orbey, ou en son absence, devant tout autre officier seigneurial. Ainsi, Marco, greffier seigneurial, reçoit le forestier Jean Voinson en présence du prévôt Adam, représentant du seigneur à Lapoutroie et du sieur Nausé, notable du village (5). Jean Voinson est chargé de la surveillance de toutes les forêts du Val et des chaumes du Haïcot. Aucun terme à son office n'est fixé, il restera tant qu'il satisfait la chancellerie de Ribeauvillé.

Le serment insiste sur les devoirs et la probité du forestier. Les autorités tentent de prévenir toute forfaiture de leur agent qui pourrait profiter de sa fonction pour vendre du bois ou se laisser soudoyer par les délinquants. Il s'expose dans ce cas aux poursuites prévues. Il doit obéir scrupuleusement à la Chambre forestale qui lui adresse ses ordres par écrit, à lui qui ne sait même pas signer!

#### Les qualités requises

Si le législateur oblige les officiers forestiers supérieurs à connaître "avec suffisance et capacité" l'Ordonnance des Eaux et Forêts de 1669 due à Colbert, aucune compétence précise n'est requise pour les gardes des forêts. Ils possèdent souvent très peu d'instruction. Jean Voinson appose sa marque, une croix, au bas de son contrat, alors que la majorité des paysans signe de son nom les registres paroissiaux. Mais ce handicap ne semble pas le desservir pour accéder à cette charge, bien que les documents écrits soient particulièrement importants et nombreux. Le greffier se charge de rédiger les rapports après le récit circonstancié du forestier. Il lit à l'intéressé les ordres de la Chambre forestale.

Il est probable que l'époque connaît une pénurie de postulants pour cette charge. Les autorités ne peuvent pas se montrer trop exigeantes. Elles semblent se satisfaire des candidats qui se présentent car la profession n'attire certainement pas. Peu rémunérés, déconsidérés, les gardes vivent parmi une population hostile, voire agressive à leur égard.

#### Leurs salaires et avantages

La modicité des gages des six forestiers communaux (50 livres par an) ne permet pas aux gardes d'exercer pleinement leur fonction. C'est pourquoi, en 1759, le seigneur réduit leur nombre à deux qui se partagent les 300 livres. Mais le versement des émoluments par les communautés villageoises ne se fait pas sans difficulté. Marco se plaint de n'avoir pas été remboursé des avances faites aux forestiers communaux en 1760. Une ordonnance de l'intendant d'Alsace condamne alors les communautés au paiement des 300 livres sous peine d'emprisonnement des maîtres bourgeois des cinq villages.

Les forestiers jouissent en plus de quelques privilèges comme la franchise des tailles personnelles. Les gages sont parfois payés en nature, sous forme de sacs de grains. A ces gages, s'ajoute un petit supplément versé pour chaque rapport. Avant 1725, il se monte à 13 sous et 4 deniers, puis dans les rapports ultérieurs, il n'est plus précisé, mais compris dans les dépenses et frais de séance de gruerie.

Les salaires des forestiers sont globalement insuffisants. Lutter avec efficacité contre le déboisement, c'est aussi rétribuer correctement les gardes. Ceux-ci sont contraints d'occuper d'autres charges, de pratiquer d'autres emplois qui les détournent de la surveillance mais aussi les rendent plus portés à la malversation et à la corruption.

#### Les patrouilles en forêt

Les forestiers patrouillent dans les bois armés d'un fusil mais les autorités se méfient des excès qu'ils pourraient commettre et surtout des tentatives de braconnage. La transaction de 1730 entre la Seigneurie et l'abbaye de Pairis rappelle que le garde-forêt "fait ses visites et fonctions de sa charge dans lesdits bois sans chien ni chasser" (6).



Le garde chasse. L'Encyclopédie, 1751

Tous ne résistent cependant pas à cette tentation trop facile. En 1779, le forestier d'Orbey tue deux faons et son chien détruit un nid de tétaras. " Mais comme on voit que les forestiers des communautés abusent de la permission qui leur a été donnée de porter fusil, Marco supplie Monsieur le Prêtre et subdélégué de Müller de leur défendre le port de fusil et de le réduire à des pistolets et à une hallebarde" (7). Faute de témoignages postérieurs, on ignore si cette disposition fut suivie.

Le rôle des forestiers demeure avant tout la prévention du déboisement. Ils doivent exercer une surveillance attentive, ce qui les oblige à patouiller dans les bois. Les habitants s'organisent pour déjouer les gardes: "il est impossible de découvrir les délinquants attendu que plusieurs se mettent ensemble, que quelques uns d'entre eux se postent en sentinelles tandis que les autres commettent les délits", déplore un forestier en 1768. D'autres épient les forestiers puis s'empressent de défricher ailleurs: "les délinquants ont soin de faire guetter les forestiers et au moment qu'ils sont avertis de leurs tournées, ils vont couper des arbres dans une forêt éloignée" (8).

Beaucoup de délits se commettent la nuit, le garde ne peut en effet veiller jour et nuit sur les forêts. L'obscurité dissimule plus facilement les défricheurs. Ils profitent de tous les éléments qui peuvent gêner la vigilance du forestier: "ils entrent dans les forêts non obstant la rigueur du temps et malgré la quantité de neige". En effet, la saison morte les pousse à chercher du bois de chauffage mais elle décourage le garde (8).

Leur tâche n'est point aisée, les forêts sont étendues et les exactions se déroulent fréquemment la nuit. Il leur est difficile d'attraper en flagrant délit les délinquants qui se sauvent à leur arrivée. Bien souvent, le forestier ne peut que constater les dégâts commis depuis son dernier passage. Malgré tous les stratagèmes utilisés, un nombre considérable de délinquants est surpris durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les abondants registres des séances de gruerie.



Défricheurs. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au Forestier  
Seigneurial Nicolas  
Hamulo

à

4<sup>e</sup> Mars  
1703

Hachinette.

Il est ordonné a Nicolas Hamulo Forestier  
Seigneurial de permettre a laisser couper  
des elchudat des Sapin <sup>canton</sup>  
a Claude Thiebaut trois cent a la Vorle  
a Nicolas Harque deux cent canton la  
Piereuse goutte -  
a Anthoine Humber cent dans le mesme  
Canton -  
a Nicolas Cotelle cent dans le mesme  
canton  
a Anthoine Masson aussi cent dans le  
mesme Canton - je compte sur votre  
exactitude et vous leur direz qu'ils les  
payeront au prix ordinaire fait a  
Pribanville le 4 Mars 1703 —  
J. Wimperey

### Les rapports d'inspection

Pour chaque délit et dans les vingt-quatre heures, les forestiers et les chasseurs rédigent un rapport au greffe du bailliage. Le garde y mentionne l'identité du délinquant, le lieu et le type de délit constaté. Si le forestier ne sait pas écrire, il appose sa marque au bas du rapport noté par le greffier sous sa dictée.

Un mémoire du début du siècle signale: " *concernant la gruerie des bailliages du Val d'Orbey et de Wyhr au Val Saint Grégoire, il sera fait deux registres pour chaque forestier dont un sera déposé et restera au greffe pour que le greffier y enregistre tous les rapports afin que le gruyer et le procureur fiscal puissent en prendre connaissance et un autre registre restera dans les mains des forestiers pour y informer tous les délits*" (9).

Cette disposition demeure imparfaitement suivie. Un décret du 6 juin 1747 rappelle que les forestiers seigneuriaux sont tenus de faire inscrire leurs rapports dans les registres prévus. Le 6 août 1768, la Chancellerie enjoint aux greffiers d'inscrire les rapports des forestiers dans un cahier spécial et non sur des feuilles volantes. Ce dispositif permet de rassembler tous les rapports, d'éviter leur perte et, par là, toute malversation ou contestation ultérieure. Dans ce souci de clarté et de probité, il est ordonné d'en tenir un second qui reste entre les mains du forestier.

### Les attributions de bois

Hormis la prévention et la répression des délits, le forestier délivre aussi le bois d'usage. Il agit sur ordre des autorités seigneuriales qui lui adressent un message. Le grand maître forestier de la seigneurie de Ribeaupierre, de Wimpffen, envoie ses directives au forestier Hanso de Hachimette, dans une lettre du 4 mars 1703 qui a été conservée (voir document). Il lui désigne la quantité de bois pour chaque usager et les parcelles à exploiter.

Muni de son marteau, Nicolas Hanso doit apposer les marques sur les arbres à abattre. L'une est imprimée sur le tronc, à hauteur d'homme, et l'autre (la jumelle) sur une racine apparente, de façon à ce qu'il subsiste sur la souche un témoignage justifiant du droit de couper cet arbre.

Le forestier exécute un ordre mais il lui incombe la responsabilité de choisir les arbres à couper. Le marteau est déposé au greffe du bailliage et son utilisation est sévèrement contrôlée. Un règlement de 1756 impose au forestier la compagnie des préposés des villages lors des marquages de bois. Plusieurs témoins lui sont donc adjoints pour éviter tout abus du marteau.

### Les malversations

Malgré toutes les précautions prises à l'encontre des forestiers, lors du serment et dans la définition de chacune de leurs attributions, ceux-ci abusent souvent de leur autorité et de leurs pouvoirs. L'importance de la concussion prouve que, même assermentés, ils n'exercent pas leur fonction avec toute l'honnêteté requise.

Claude Rondeau, avant d'être renvoyé, s'est laissé soudoyer pour délivrer deux autorisations de sortie de bois hors de la vallée. De plus, il a braconné dans les bois et a vendu son gibier à Sainte-Maire-aux-Mines, espérant ainsi que son méfait ne serait pas divulgué dans le Val d'Orbey. La Chambre forestale désigne immédiatement un remplaçant. Le greffier est chargé de constituer un dossier pour la mise en accusation de Claude Rondeau qui devra répondre devant la justice seigneuriale de ses délits et de ses forfaitures.

D'autres forestiers malveillants vendent du bois des forêts seigneuriales, de leur propre autorité, comme s'ils disposaient de leurs biens. Le garde Jean Finance est dénoncé pour avoir pris pour son usage des arbres confisqués car coupés en fraude. Il les a fait débiter en planches et il a distribué le restant à ses amis, alors que les bois saisis doivent être vendus au profit de la seigneurie. La justice seigneuriale condamne les gardes concernés par les affaires de corruption et de forfaiture, quand elle ne les dessaisit pas immédiatement.

La corruption offre aux délinquants quelques occasions souvent fructueuses de trafic tout en complétant les modestes gages des forestiers complices. La situation financière des gardes ne permet pas d'exiger d'eux une probité exemplaire et l'on comprend qu'ils soient parfois tentés de se laisser soudoyer. Aucun document ne mentionnera jamais toutes les combines demeurées secrètes entre les forestiers et les délinquants, tout comme les silences volontaires des gardes pour certains délits. " *Ils ne déclarent que le délinquant pauvre; ils sont muets pour le riche qui les paie*" (10). Malgré cette complaisance, jamais gratuite, le forestier reste généralement un personnage détesté par les habitants du Val d'Orbey.

### Les risques du métier

La hardiesse des délinquants est telle qu'ils empêchent délibérément les forestiers de pratiquer leurs fonctions. Certains audacieux n'hésitent pas à menacer les gardes des pires représailles: " *à l'approche des forêts ils leur crient de ne pas passer outre à moins qu'ils n'entendent exposer leur vie*" (8).



Armés de fourches et de faux, les paysans s'attaquent aux soldats.  
Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais les délinquants n'en restent pas toujours aux sommations. En 1759, pour tenir tête aux forestiers, ils s'attroupèrent, se masquèrent, se mirent par bandes, armés de fusils, et menacèrent les gardes, les éloignant à coups de feu. Ainsi regroupés, ils ne craignent plus le garde et pour éviter d'être reconnus, ils portent des masques. Ils agissent ainsi en toute impunité dans les forêts sans qu'aucun forestier ne puisse interrompre leurs méfaits. Comme les coupables ne peuvent être identifiés lors du flagrant délit, les poursuites ultérieures s'avèrent très difficiles. L'autorité seigneuriale est bafouée par ces actions collectives proches de la sédition.

Quand le forestier s'approche un peu trop près des défricheurs, ceux-ci les chassent "*hors des forêts, les uns armés de haches, les autres de pioches*" (8). Bien souvent cependant, les coupes de bois sont commises par des individus isolés qui s'en prennent au forestier qui les surprend.

#### Les agressions de forestiers

Les violences à l'encontre des gardes sont parfois des réactions de défense. Le délinquant surpris utilise pour éloigner le gêneur les objets à sa disposition immédiate: ses outils comme la hache ou la pioche, des pierres. Plusieurs forestiers sont ainsi lapidés dans les années 1732-1735.

"Le 24 avril 1732, Valentin Bertrand de Fréland s'émancipe de tuer un des forestiers à coup de pierres, Jean Bertrand et Joseph Humbert commirent ces mêmes excès le 14 janvier 1735. Le forestier Baur de Labaroche fut, le 9 janvier 1734, lapidé par Barthélémy et Nicolas Jéhin" (11).

De très nombreuses agressions sont préméditées par quelques intrépides. Ils se vengent du forestier qui a constaté leurs exactions et qui les a désignés dans son rapport. Souvent, de petits groupes se forment pour effectuer de véritables guet-apens avec la ferme intention d'agresser et plusieurs forestiers sont victimes de ces vendettas au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces actions qui vont parfois jusqu'au meurtre, ont aussi pour but de les intimider afin qu'ils s'abstiennent à l'avenir de dénoncer, voire d'accomplir leur surveillance.

Ainsi, le 24 juin 1735, Philippe Gruber se trouve chez lui à Hachimette. Entre onze heures et minuit, quelques individus tirent deux ou trois coups de fusil à travers les volets de paille. Le forestier est atteint au cou. Lentement, il se remettra de sa blessure.

Au courant du mois de mai 1766, deux forestiers sont attaqués: "*les Val d'Orbiens assassinèrent à coups de couteau et de fusil deux forestiers appelés Koch et La Planche qui ne furent rendus à la vie qu'avec de la peine*" (12). Georges Koch fut poignardé par un villageois qui le guettait dans un bois. La gravité de ses blessures obligea sa femme à quérir le sieur Jaeglé, chirurgien de Kayzersberg. Le meurtrier étant son propre beau-frère, un règlement de compte familial n'est cependant pas à exclure.

Quant à Jean La Planche, il a été agressé à coups de hache par des délinquants qu'il avait surpris. Les frères Ancel se sont acharnés sur lui avec la ferme intention de le tuer, portant leurs coups à la tête du malheureux qui y laissa un oeil.

A la veille de la Révolution, les assassinats de forestiers se poursuivent. Antoine Lamouche d'Orbey tue le garde Jean-Baptiste Villemin, Joseph et Georges Girardin de Labaroche blessent Sébastien Herrmann.

Les auteurs de ces crimes sont condamnés par la justice seigneuriale à des peines très sévères. Le seigneur ne peut accepter les violences envers ses agents. Son autorité est ouvertement bafouée par de tels agissements. Il importe donc que les agresseurs soient châtiés de façon exemplaire. Ainsi le beau-frère de Georges Koch est pendu pour homicide.

La peine capitale n'a pas été requise contre Joseph et Georges Girardin qui n'ont que blessé le forestier. Ils sont condamnés à cinq années de galère, à 150 livres de dommages et intérêts pour la victime, aux frais du procès et des soins médicaux reçus par Sébastien Herrmann. Les coupables proposent un accommodement aux représentants du seigneur. Les juges acceptent de revenir sur la sentence et de s'arranger avec les Girardin qui versent pour toute amende, dommages et intérêts, la somme considérable de 838 livres 16 sous et 9 deniers.



Le garde-bleds de Villers-Cotterêts.  
Tableau de Carmontelle.

### Les forestiers au coeur d'un enjeu

Les forestiers sont victimes d'un véritable harcèlement de la population. Cette atmosphère tendue entraîne irrémédiablement une crise de recrutement de nouveaux agents seigneuriaux. Après chaque agression, d'autres gardes préfèrent abandonner leur office plutôt que de s'exposer à des représailles. En cinquante ans, on assiste à neuf tentatives d'assassinats.

La fonction de forestier apparaît comme une charge difficile et ingrate. Leur effectif inférieur aux besoins empêche une surveillance efficace de toute l'étendue des forêts, d'autant plus que d'autres tâches (marquage, vente...) leur incombent. La seigneurie rechigne cependant à augmenter leur nombre, ce qui entraînerait des dépenses supplémentaires.

Rester forestier c'est aussi appartenir à un groupe social peu considéré. La seigneurie les suspecte de corruption et de collusion avec les délinquants, tandis qu'ils vivent parmi une population qui les déteste. Les relations tendues entre le personnel forestier et les habitants ne constituent qu'un reflet des enjeux de la forêt dans le Val d'Orbey au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### NOTES:

- 1) A.D.H.R E 1528 Règlement du 15 novembre 1756
- 2) A.D.H.R E 1528 Mémoire du 13 septembre 1759 de la Chambre forestale à l'Intendant d'Alsace.
- 3) Voir notre article "La chasse dans le Val d'Orbey", Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey, 10, 1991, p.42-45.
- 4) A.D.H.R 3 B 191 Val d'Orbey
- 5) A.D.H.R 3 B 476 Val d'Orbey
- 6) A.D.H.R 3 B 481 Val d'Orbey
- 7) A.D.H.R E 1565
- 8) A.D.H.R 1 E 83 n°58
- 9) A.D.H.R E 1543
- 11) **Charles HOFFMANN**. L'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle. Colmar: Huffel, 1906, tome 1, p. 679.
- 11) A.D.H.R E 1544
- 12) A.D.H.R E 1545

#### BIBLIOGRAPHIE:

**CORVOL (Andrée)** - L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, Paris: Fayard, 1987.

**DEVEZE (Michel)** - La forêt et les communautés rurales (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), Paris: Sorbonne, 1982.

**HOFFMANN (Charles)** - L'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle, Colmar: Huffel, 1906-1907.

**JEHIN (Philippe)** - Les hommes contre la forêt, Strasbourg: La Nuée bleue, 1993.

## L'INCENDIE DE LAPOUTROIE EN 1750

Francis LICHTLE

L'été 1750 semblait s'achever paisiblement. En ce mercredi 2 septembre, la plupart des habitants étaient occupés aux champs ou vaquaient à leurs tâches quotidiennes. Au milieu de l'après-midi, vers 15 heures, de sombres nuages obscurcirent l'horizon. Soudain, la foudre frappa. Elle s'abattit sur la maison de Jean Antoine dont le toit était en chaume. Devant ce matériau de choix, le feu se propagea rapidement à quatre demeures voisines. Le vent s'éleva et permit au sinistre de prendre des proportions inquiétantes sans que l'on puisse intervenir. Les flammes se propagèrent à de nombreuses maisons couvertes de chaume transformant tout un quartier en un véritable brasier.

Dans sa progression régulière, l'incendie atteignit l'église et la maison de Jean Claude dont la toiture était couverte de tuiles. Les flammes ravagèrent la tour ainsi que le chœur. Sous l'action de la chaleur, les trois cloches fondirent tandis que le chœur de l'édifice s'effondra en partie. La nef avait également souffert. Le sinistre poursuivit ses destructions.

La catastrophe aurait pu prendre des proportions énormes sans l'aide rapide des gens du Bonhomme, de Kaysersberg, d'Ammerschwihl et de Kientzheim qui vinrent sur les lieux avec leur matériel de lutte contre l'incendie. Sans leur aide, les maisons au bas de l'église, en l'occurrence celle du sieur Marco, de Claude Mangin et une troisième, nouvellement construite, auraient été la proie des flammes.

Tandis que certains luttèrent contre le sinistre, d'autres, originaires de communes voisines, profitant de la confusion générale et du désarroi des habitants, récupérèrent des objets et divers effets. L'aubergiste Jean Marco s'était même fait dérober 400 livres au premier étage de sa maison.

Le sinistre dura près de deux heures. Le bilan s'avéra lourd. Sur les 53 maisons du village, 23 avaient été détruites ainsi que 3 granges. Parmi les destructions figuraient de belles exploitations agricoles, telles que celle du prévôt Claude, du chasseur Hanzo ainsi que le moulin et l'huilerie de Joseph Maire.

Le spectacle était désolant. L'incendie s'était propagé à une telle vitesse que seul le bétail pâturant dans les prés avait pu être sauvé. Les bêtes mis à l'étable ou à l'écurie périrent dans les flammes.

Sur les 30 maisons restantes, la plupart appartenaient à des familles plus aisées et avaient été construites plus solidement que les bâtiments couverts de chaume. Après le désastre, 34 familles se retrouvaient sans abri.

Jean Gaudel  
Jean Finance  
la veuve Claudel  
les 2 enfants de Claude  
Joseph Conreau  
Nicolas Evrard  
la veuve Joseph Collez  
la veuve Jacques Meyer  
la veuve Nicolas Rémy  
Michel Masson  
Claude Joannes  
Joseph Maire (meunier)  
Joseph Rothe  
Marguerite Finance  
Odile Riette  
Dominique Grandidier

François Houtter  
Jacques Schnell  
Fr. Joseph Simon  
la veuve Jean Vise  
Christophe Koch  
Jacques Petitdemange  
Antoine Hanzo  
Jean Renard  
Madeleine de la Coste  
Jean Batot  
Joseph Marco  
Nicolas Jacques  
Joseph Georges  
Joseph Grandidier  
Marguerite Grandidier  
Joseph Mougeot  
Joseph Pierrot

### La reconstruction

Wittmann, conseiller de la seigneurie de Ribeaupierre s'était immédiatement rendu sur les lieux afin de constater les faits et de prendre les premières mesures d'urgence en faveur des sinistrés. Il promit que le bois nécessaire à la reconstruction sera fourni mais que les quantités disponibles actuellement s'avéraient insuffisantes. En effet, les forêts de la seigneurie et en particulier, celles de Fréland et du Bonhomme avaient été tellement exploitées à tort et à travers par la population. A cela s'ajoutaient un pâturage excessif (surtout de caprins) et un besoin important en bois pour les fondries installées par la seigneurie. De plus, les habitants de Labaroche avaient eux aussi dégradé leurs forêts en coupant en 2 ans près de 30 000 arbres dont ils vendirent la moitié, le reste étant transformé en charbon de bois.

Dans un premier temps, le 5.10.1750, la seigneurie dispensa tous les sinistrés d'impositions et de corvées durant 3 ans. Pour permettre la reconstruction de l'église et la refonte des cloches, elle décréta que la commune pouvait affecter durant 3 ans, tous les revenus seigneuriaux prélevés sur le territoire de Lapoutroie.

### Une aide intercommunale

Devant l'ampleur du désastre, l'intendant d'Alsace demanda aux communautés proches de contribuer à la reconstruction des maisons incendiées. Le 9.02.1751, il ordonna aux localités du Val St Grégoire et à celles du début de la vallée de la Weiss de fournir 500 chênes et 1050 sapins. La répartition fut faite par la bailli Fuchs de Ribeauvillé.

Ammerschwihr	50 chênes	150 sapins
Kaysersberg (forêt propre)	40	50
Kaysersberg-Kientzheim-Sigolsheim (forêt indivise)	90	200
	<hr/>	<hr/>
	180	400

Vallée de Munster

Munster	46 chênes	25 sapins
Sondernach	20	130
Metzeral	38	170
Muhlbach	26	30
Breitenbach	12	15
Luttenbach	0	15
Hohrod	20	15
Soultzeren	12	70
Stosswihr	46	90
Gunsbach	100	30
Griesbach	0	60
	<hr/>	<hr/>
	320	650

La reconstruction de l'église de Lapoutroie allait provoquer un contentieux entre la communauté et Pairis. L'abbaye cistercienne possédait le droit de patronage et devait par ce fait contribuer au financement des travaux de l'église. Son enthousiasme à reconstruire l'édifice était des plus tempéré.

Finalement, le 16.07.1753, le conseil souverain d'Alsace décréta que l'abbaye de Pairis soit obligée de financer les travaux de reconstruction de la tour, du choeur et de la sacristie. Le conseil de fabrique versa quant à lui, une somme de 3000 livres pour les travaux de la nef.

Lors de la réparation du choeur, l'on supprima la voûte pour la remplacer par un plafond plat. Les restes des 3 cloches furent refondus. Deux nouvelles cloches furent accrochées dans le beffroi de la tour - Ste Odile 2700 livres et Ste Marie Anne d'un poids de 1900 livres.

La reconstruction achevée, l'évêque de Bâle, Joseph Guillaume de Rinck se rendit à Lapoutroie le 13.06.1760. Accompagné de ses proches collaborateurs, le prélat fut accueilli par le curé du lieu Chauffour Pierre Xavier et par celui de Fréland, Chauffour François Antoine, son frère. La consécration de l'église dura de 7 à 9 heures. Ensuite, l'évêque confirma 480 personnes de Lapoutroie et 300 du Bonhomme venues en procession. Les cérémonies s'achevèrent vers 11 heures 30. La suite épiscopale quitta la commune pour se rendre à l'abbaye de Pairis. Le lendemain, l'évêque consacra l'église d'Orbey et le surlendemain, celle de Pairis.

Sources :

SCHERLEN Auguste - **Perles d'Alsace**, tome 2, Lapoutroie  
Archives municipales de Kaysersberg, DD 13  
BECKER J.J. - article du 29.11.1929 du **rappoltsweiler Kreisblatt**

## UN MOULE A HOSTIE ORIGINARE DE L'ABBAYE DE PAIRIS

D.P. BRUNEL  
B. BRUANT

La fermeture de l'abbaye de Pairis et sa vente à l'époque révolutionnaire ont entraîné l'éparpillement de multiples biens mobiliers accumulés en ses murs au cours de sa longue existence.

Certains d'entre-eux ont irrémédiablement disparu et resteront ignorés, d'autres par contre, épargnés de la violence ou de l'indifférence des hommes, ont survécu à l'abri dans une église, une sacristie, une collection particulière ou encore dans un fond muséographique.

C'est le cas pour le moule à hosties que nous nous proposons d'étudier dans ce bref article (1).

L'objet, inventorié sous le n° 1653 a été acquis par le musée historique de Mulhouse en 1907. Cet achat apparaît dans la liste descriptive des nouvelles acquisitions publiées dans le bulletin du musée historique de Mulhouse, page 141 du tome XXXI - 1907, de la manière suivante :

. Grand moule rond en fer pour confectionner des hosties de différentes grandeurs et de différents modèles, XXVI siècle. Provenance : abbaye de Pairis.

**A) Grands modèles :**

1. Le Christ sur la croix ; d'un côté, sept épis de blés, de l'autre, un pied de vigne avec des raisins. Inscriptio : " **hoce (sic) est eni... corpus meum** ".
2. Un coeur dans une auréole, avec la couronne d'épines, surmonté d'un crucifix.
3. Monogramme du Christ avec une croix et un coeur percé de trois clous.

**B) Petits modèles :**

1/2. L'agneau de Dieu. Inscription : " **ecce agnus dei** ".

3/4. Le Christ sur la croix.

5/6. Monogramme du Christ avec une croix et un coeur percé de 3 clous.

**Acquisition**

Cette description, totalement identique à celle rédigée à la plume qui figure dans le registre d'inventaire du musée en usage à ce moment là, peut être enrichie par les constats que nous avons menés en examinant avec attention l'instrument et par la présence de vues photographiques ; l'auteur de cette description n'ayant pas poussé le souci jusqu'à noter le moindre détail.

**Description supplémentaire :**

Ce fait nous offre l'occasion de compléter cette rédaction en relevant que :

- L'instrument est composé de deux disques circulaires en fer forgé de 19,5 cm de diamètre sur 2 cm d'épaisseur s'appliquant l'un contre l'autre à l'aide de deux manches de même nature réunis par une goupille amovible maintenue en place grâce à une clavette.

En fonction comme au repos, l'outil est conservé clos par l'intermédiaire d'un anneau placé à l'extrémité des tiges longues de 62 cm.

Le tout mesure en conséquence 81,5 cm. Le poids est également conséquent car atteignant près de 8 kilos.

Oeuvre de deux artisans, l'un forgeron, l'autre graveur sur métaux, dont nous ignorons et ignorerons sans doute à jamais les identités, le moule était capable de produire en une seule opération 3 grandes hosties et 6 petites respectivement de 7 cm, 3 cm et 2,7 cm de diamètre soit un total de 9 pièces.

**A) PREMIER DISQUE :**

**Grands modèles (2) :**

1. Le Christ sur la croix prend place dans un cadre circulaire bordé côté intérieur d'une frise de triangles pointés vers le centre du cercle. A

la base de la croix, côté gauche, les 7 épis sur pied font pendant, côté droit, à un pied de vigne sur piquets qui porte, suspendues à ses sarments, 15 grappes de raisins.

2. Du coeur avec couronne d'épines et crucifix placés dans un cadre circulaire composé d'étoiles et d'un perlé, naissent des rayons de gloire.

3. Le monogramme du Christ avec une croix et un coeur percé de trois clous est bordé d'un soleil figuré par une alternance de flammèches et rayons. Aux pieds prennent place une suite continue de triangles pointés vers le bas.

**Petit modèle :**

1/2. L'agneau pascal, nimbé, est représenté debout de profil et porte la bannière croisée.

3/4. A la base de la croix fichée, des pampres naissent du sol de terre.

5/6. Néant.

**B) DEUXIEME DISQUE :**

L'autre disque présente en vis à vis des grandes hosties, 3 incisions verticales de la longueur de leur diamètre.

Au 1/16 naît de chacune un rayon. La raison d'être de ces incisions est de faciliter à l'officiant, le sens du bris de l'hostie (4).

**L'EPOQUE DE FABRICATION**

La fiche d'inventaire propose le 17e siècle comme date de réalisation du moule. Cette suggestion nous paraît un peu péremptoire car, à défaut de pouvoir établir pour l'instant des comparaisons avec d'autres fers à hosties, l'oeuvre pourrait aussi bien prendre place dans le 18e siècle. L'aspect et la technique ne sont pas suffisamment déterminants pour trancher en faveur d'une des deux hypothèses. L'instrument peut avoir été le fruit d'une commande passée par la communauté de Pairie à l'occasion des travaux de restauration consécutifs à la fin de la guerre de 30 ans, lorsque Pairis redevint une abbaye, ou lors des travaux de reconstruction de l'établissement religieux sous le mandant de l'abbé TRIBOLET en 1730.

**NOTES**

1. Nous vous proposons de publier progressivement les pièces originaires de l'abbaye de Pairis incorporées dans les fonds muséographiques publics.
2. Voir planche photo n° 1.
3. Voir planche photo n° 2.
4. Durant de longs siècles, chaque établissement religieux, chaque presbytère disposait d'un moule à hosties. Celles-ci devaient être faites avec la fine fleur de froment.

BIBLIOGRAPHIE

(J) CORBLET : Histoire de l'Eucharistie - Paris 1885.

(L) MAGRON : Les fers à hosties de St Pierre-Bois. Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville - Barr - Obernai. T. XIX ; 1972.

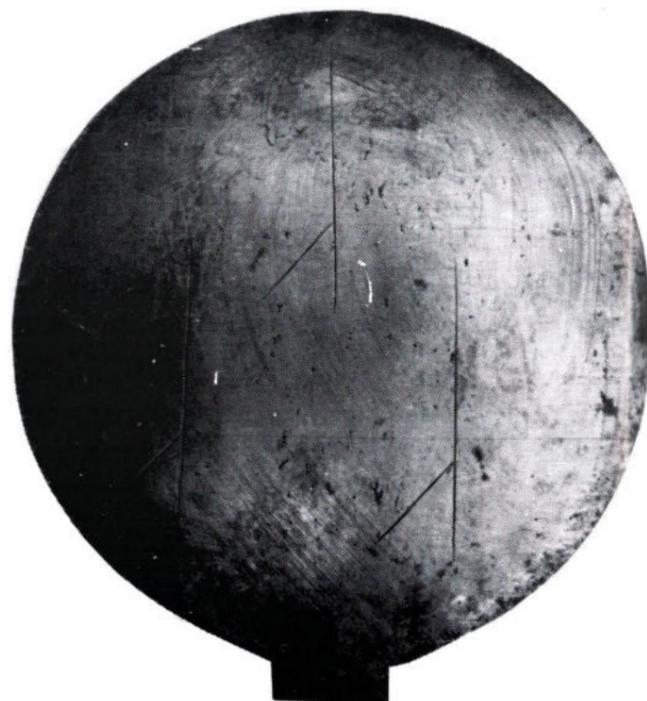
D.P. BRUNEL : Technicien du ministère de la Culture et des Bâtiments de France.

B. BRUANT : Conservateur des Musées de la Ville de Mulhouse.

Planche n° 1



Planche n° 2



LE PATOIS DU PAYS WELCHE

Etudes comparatives

C'est bien un même patois que l'on peut entendre dans les diverses communes de ce Pays welche. D'un village à l'autre, entre anciens du moins, on communique sans problème dans ce langage du terroir. Et pourtant le patoisant de Lapoutroie ne manquera pas, dans une conversation avec, par exemple, quelqu'un de l'au-delà du Faudé de remarquer que son vis-à-vis n'est pas de son village. Peu de chose, un mot, une tournure moins habituelle chez lui ou simplement une intonation particulière de telle fin de mot lui suffiront, presque à coup sûr, pour situer son interlocuteur.

Formant un groupe de cinq patoisants du canton, nous nous sommes appliqués à préciser quelques unes de ces différences. Pour cette étude comparative, nous avons établi des tableaux mettant en regard les formes différentes de chaque mot.

Commençons par une série de mots précédés ou non, selon les localités, d'un h aspiré, d'ailleurs plus ou moins prononcé.

	Labaroche	Orbey - Lapoutroie	Fréland - Le Bonhomme
haut	. au (adj.)	. hau	. hau
cesser	. awtè (v.)	. (h)awtè	. hawtè
ébouriffé	. ersi (adj.)	. hersi	. hersi
cri	. aūpès (n.f.)	. hāūpès	. hāūpès
bourgeoisie	. āūtas (n.f.)	. (h)āūtas	. hāūtas
somnoler	. oklè (v.)	. (h)oklè	. hoklè
appeler	. etchi (v.)	. hetchi	. hetchi
avoir la nausée	. ûtè (v.)	. (h)ûtè	. hûtè
pis de vache	. ānd (n.m.)	. hānd	. hānd
aboyer	. (h)awè (v.)	. hawè	. hawè

Sauf à Labaroche où il tend à s'estomper, cet h est assez nettement perceptible ailleurs, surtout à Fréland. En tous cas, même imperceptible à l'oreille, il persiste dans le subconscient en refusant la liaison avec la consonne finale du mot précédent (ex. : è lātche dè(z) hāūpès). Voir S. Rominger, Essai... p. 41.

Voici une autre série de mots se terminant avec des voyelles différentes d'abord i ou é, voyelles fermées très voisines, puis des mots avec des voyelles finales ou intermédiaires, différentes et parfois diphtonguées.

	Labaroche	. Orbey - Lapoutroie	. Fréland - Le Bonhomme
baratte	. lo vesli	. veslè	. vesli
eau-de-vie	. lo brantvi	. brantvè	. brantvi
moulin	. lo moli	. molè	. moli
poussin	. lo pissi	. pissè	. pissi
nid	. lo nu	. ni	. ni
dîner	. lo dedju	. dedje	. dedju
porter	. potè (v.)	. poutè	. poutè
renverser	. kiboulè (v.)	. kaboulè	. kiboulè
bouder	. chnori (v.)	. chnorè	. chnorè
perdre	. peud (v.)	. pièd	. pièd
corbeille	. lè tcharpeñ	. tcharpin	. tcherpey
non	. na ou nna	. nian	. nian
bois de cendrier	. bow d'fÿeri	. bow d'fÿuri	. bow d'fÿuri

Nous passons aux différences consonantiques. D'abord quelques mots monosyllabiques avec la voyelle o appuyée qui reste pure à Labaroche mais, ailleurs est modulée et renforcée plus ou moins par la mi-consonne sourde w.

	Labaroche	. Orbey - Lapoutroie	. Fréland - Le Bonhomme
mort (le, la)	. lo, lè mō	. mwō	. mwō
force	. lè fōch	. fwōch	. fwōch
corde	. lè kōd	. kwōd	. kwōd
mordre	. mōd (v.)	. mwōd	. mwōd
fort	. fō (adj.)	. fwō	. fwō
gros, grosse	. grō, grōs	. gwō, gwōs	. gwō, gwōs

Puis quelques mots qui se signalent par des variations consonantiques plus ou moins marquées.

	Labaroche	. Orbey - Lapoutroie	. Fréland - Le Bonhomme
foin	. lo fong	. fon	. fon
saindoux	. lo rlū	. rū	. rū
menuisier	. lo muzī	. mnuzī	. mnuzī
menuiserie	. lè muzrī	. mnuzrī	. mnuzrī
vide	. vey (adj.)	. veyd	. veyd
dynamique	. ramlik (adj.)	. ramnik	. ramlik
étrangler	. chtrañi (v.)	. chtrañi	. chtrañgi
clouer	. bretchi (v.)	. bretchi	. bertchi
écraser	. tfratchi (v.)	. fratchi	. fratchi

Nous avons relevé jusqu'à présent des variations vocaliques (voyelles) puis consonantiques (consonnes) sur des mots communs aux cinq communes. Mais il existe une catégorie de particularités plus étonnantes dans les variantes de notre vocabulaire. Ce sont ces mots utilisés exclusivement dans tel ou tel village alors que le reste du canton a, pour une même signification, un terme courant complètement différent. Voici quelques exemples :

	Labaroche	. Orbey - Lapoutroie	. Fréland - Le Bonhomme
il tonne	. è rōūs	. è tēn	. è tēn
fâcher	. korsī	. fātchi	. fātchi
bégayer	. bègnè	. bègnè	. gèglè
bègue	. bègnā	. bègnā	. gèglā
la crème	. lo sèyndjo	. lo sèndjo	. lè krēym
bohémien	. serzi	. serzi	. tsigīn
pomme de terre	. kmartièr	. kmartièr, pōmme	. kmartièr, pōmme
chez nous	. è mōjo	. tchī no	. tchī no

Dans la conversation, ces mots d'abord étonnent mais ils sont loin de heurter car, comme les autres, ce sont des mots d'authentique patois qui ne peuvent qu'enrichir notre langue. En plus ils apportent souvent une note de fantaisie dans la conversation.

Il serait intéressant d'en faire un relevé systématique et d'essayer de trouver, pour certains du moins, l'origine linguistique et sociologique.

Il y aurait enfin à relever la variété et le charme particulier du rythme d'élocution propre à chaque village, le ton de la phrase que l'on appelle son "accent mélodique" et bien d'autres différences et particularités comme les "r" gracieusement roulés à Labaroche, surtout autrefois.

N.B. Le patois est transcrit en phonétique avec caractères usuels utilisée par l'Académie patoise de Labaroche dans son lexique.

#### Bibliographie :

- Académie patoise, Lexique de patois welche, Labaroche, 1985.  
 Maurice Hermann, Glossaire du patois d'Orbey, Société d'histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, s. d.  
 Suzanne Rominger-Prudhomme, Essai de dialectologie sur le parler de Labaroche, Colmar, 1992.

Mms Gaby Baumann, Agnès Thiriet  
 Mrs Henri Baradel, Maurice Hermann, Henri Petitdemange

## LES HABITANTS DU VAL D'ORBÈY DANS LA TERREUR

1793 - 1794

Lucien JECKER

La Constitution dite de l'an I (votée le 24 juin 1793) gérait un temps de crise. Peu à peu le Comité de salut public centralisa toutes les affaires, les ministres n'étant plus que de simples agents d'exécution. En juillet 1793, les Jacobins détenaient le pouvoir, Robespierre commença son action au Comité et le domina.

Le pays était déchiré par la guerre civile : Lyon, Marseille, la Vendée s'étaient révoltés, les troupes étrangères menaçaient en particulier le nord. D'autres difficultés intérieures s'ajoutaient à ces troubles : la spéculation, la raréfaction des vivres, la dépréciation des assignats ... La Convention devait donc combattre les ennemis de l'intérieur comme ceux de l'extérieur. La loi des suspects fut votée. Le certificat de civisme devenait nécessaire. La Terreur sévit alors, surtout après septembre 1793. Robespierre affirmait alors : **"Le gouvernement révolutionnaire doit aux bons citoyens toute la protection nationale, il ne doit aux ennemis du peuple que la mort."**

La Convention nationale décréta le 22 septembre 1792 : **"Le peuple a le droit de choisir ses juges indistinctement parmi tous les citoyens et non pas seulement parmi les hommes de loi"**. La voie était ouverte à bien des excès.

L'assemblée électorale du Haut-Rhin se réunit à Belfort sous la présidence de l'évêque constitutionnel : Arbogaste MARTIN et nomma les membres du Tribunal criminel du Haut-Rhin : Jean-Jacques RAPINAT, de Colmar, Président; Philippe YVES de Colmar Accusateur public et Léon Nicolas QUELLAIN, de Delle, greffier.

RAPINAT se fit très vite de nombreux ennemis dans le district de Colmar par son caractère absolument antipathique et ses agissements arbitraires, illégaux et féroces. Il fut gravement compromis par son amitié avec HERAULT de SEHELLES, représentant du peuple, envoyé extraordinaire dans le département du Haut-Rhin par décret du 5 Brumaire an II (2 octobre 1793). Ce dernier conféra au Tribunal criminel le droit de juger révolutionnairement, même en matière capitale. Le 29 novembre 1793 le Tribunal criminel du Haut-Rhin devint donc Tribunal révolutionnaire. (archives nationales D III 214)

La justice étant en place, il fallait la pourvoyer. Les Jacobins fanatiques allaient s'en occuper. Regroupés dans les Sociétés des Amis de la Constitution, transformées plus tard en Sociétés populaires, leurs membres

surveilleront tout le monde, demanderont incarcérations ou déportations et dénonceront toutes les faiblesses.

Le registre des Procès-Verbaux des Jacobins de Colmar nous indique que la Section des Jacobins de LAPOUTROIE fut établie le 10 avril 1791. Peu active, elle fut reconstituée le 8 juin 1794, demandant son affiliation le 18 juin. Cette demande fut lue à la séance du 22 du même mois de la Société de Colmar. Elle annonçait 38 membres **"épurés"**. L'esprit révolutionnaire semble avoir été propagé dans le Val d'ORBÈY par PETITDEMANGE, cultivateur de Lapoutroie et ci-devant juge de paix, membre de la Société populaire de Colmar dès mars 1791, tout comme Ignace Pierre et Sébastien, tous deux de Lapoutroie.

Dans le registre des Procès-Verbaux des Jacobins de Colmar, on peut lire, lors de la séance extraordinaire du 19 Vendémiaire an III (10 octobre 1794) : **"On parle de deux individus d'ORBÈY. QUELLAIN dit qu'ils sont détenus pour des faits graves. Philippe Yves répond qu'il ne se ressouvient plus des noms ..."**

Cette mention m'incita à rechercher plus de détails sur cette incarcération. Il faut aussi préciser que les accusations de fanatisme, à l'époque de la Terreur, étaient nombreuses. Le Comité révolutionnaire d'alors appelait fanatiques et aristocrates ceux des citoyens qui ne voulaient pas fréquenter le culte constitutionnel. (lettre du commissaire national Thannberger au Comité de législation)

Le dossier L 122 des Archives départementales du Haut-Rhin nous dévoile ainsi des cas bien cruels et les requêtes des intéressés ou de leurs familles auprès du Représentant FOUSSEDOIRE.

- **BLAISE Anne d'ORBÈY**, 52 ans, handicapée depuis sa naissance, n'avait pas fréquenté le service célébré par le curé constitutionnel. Pendant de longs mois, elle resta détenue dans sa maison avec une garde qu'elle était obligée de payer 50 sols par jour !

(pour permettre une comparaison, sachez qu'en 1790 le beurre coûtait 16 sols la livre, le fromage de Munster : 12 sols la livre, le lait : 5 sols le pot ...)

- **Louis VOINSON et Jean-Claude GAUDEL d'ORBÈY** étaient détenus depuis 11 mois à la maison d'arrêt de Soultz quand leurs épouses intervinrent auprès du Représentant FOUSSEDOIRE par lettre du 3 septembre 1794. VOINSON, à la suite de provocations de la part de **"jeunes insensés de sa commune qui l'auraient vexé à un point démesuré jusqu'à lui découper son habit en lambeaux ... il doit avoir proféré des propos qu'ils (les jeunes) se sont attirés par leur indigne procédé et qu'ils ont malicieusement appliqué à la République"**.

GAUDEL ... sur des motifs de fanatisme où ils auraient malheureusement... raison.

Mais c'est à FRELAND que les détenus semblent avoir été bien nombreux.

Pièce 236 : Le citoyen HERQUE n'a pas été à la messe du curé constitutionnel et il fut déclaré suspect et fanatique. Arrêté, il fut enfermé durant 13 semaines au collège de Colmar.

Pièce 213 : le Tribunal révolutionnaire, par jugement du 25 Frimaire an II fut impitoyable pour 4 citoyens de FRELAND : Mathias RIETSCH, Jean-Baptiste FAUNE, Louis BARLIER et Joseph BATO, le premier pour fanatisme, les trois autres comme contre-révolutionnaires décidés. Ils furent condamnés chacun à 6 années de fer, au préalable à être attachés pendant 2 heures au poteau de Kaysersberg, le jour de marché, et solidairement à 4 000 livres d'amende "applicables à la décoration de l'auditoire" et aux dépens !

Heureusement, le Représentant Foussedoire intervint, jugeant que le jugement rendu était teinté de Terrorisme. Le jugement ne fut finalement exécuté qu'à l'égard du seul Bato.

La pièce 1233 comporte une requête de gens de FRELAND incarcérés à Soultz pour ne pas avoir assisté à la messe du curé constitutionnel (BARLIER Louis, QUIRIN ?... MASSON Nicolas, RIETTE Nicolas, MULLER Joseph).

La pièce 194 comporte d'ailleurs une autre requête de Madeleine EVRARD, femme de Nicolas RIETTE.

Prudent PRUD'HOMME de Kaysersberg fut incarcéré pour le motif "Homme suspect", ce qui le fait violemment soupçonner d'avoir proféré le cri contre-révolutionnaire : **Vive le Roy**. Il fut déclaré aristocrate et hors la loi, condamné à être attaché au poteau pendant 2 heures, à la détention à Ensisheim jusqu'à la paix, à 6 000 livres d'amende, aux dépens et aux frais d'impression de jugement !!

On le voit, la plupart des sanctions relevées concernent la non-assistance au culte révolutionnaire. Selon les décisions de l'évêque de Bâle et les instructions publiées par l'ordre du pape Pie VI, le 18 août 1791, il était défendu aux catholiques de prendre part au culte des prêtres constitutionnels. Les églises étaient alors délaissées, provoquant la colère des Jacobins et les dénonciations.

Le dossier L 614 des ADHR signale la **plainte de la municipalité de FRELAND** auprès du Directoire du district de Colmar.

Messieurs,

Supplie humblement les maires et officiers municipaux de la commune de

Fréland. Disant qu'ils auraient déjà porté des plaintes contre les désordres qui se multiplient dans notre communauté, provenant des recteurs et religieux d'ALSPACH, du curé et des vicaires de KAYSERSBERG, nous espérons bientôt avoir apporté remède. Cependant les mêmes désordres deviennent tous les jours plus grands et les remèdes sont urgents. Samedi dernier, veille de Noël, des attroupements de cette paroisse se sont rendus à Alspach pour assister à la messe de minuit. Les religieuses de cette abbaye ont fait chauffer trois chambres et leur ont fait donner à manger. Ces attroupements ne sont nulle chose autre qu'à entretenir le désordre de l'aristocratie qui nuit au repos public. Attendu que ce recteur, prêtre réfractaire, les invite et les qualifie de ses bons et fidèles sujets en leur prêchant par parole et par exemple la désobéissance aux lois et les excitant à la dissension. Le curé de Kaysersberg traite d'intrus les prêtres constitutionnels et le recteur d'Alspach pervertit tout le voisinage. L'un et l'autre se servent de la confession pour exciter les personnes à une contre-révolution.

Messieurs, notre patriotisme nous oblige à vous instruire combien il est nécessaire à y mettre ordre et faire justice.

Fait en municipalité de Fréland le 26 décembre 1791. Signatures.

Le dossier L 612 nous fournit les renseignements suivants sur les paroisses de notre canton : (été 1792)

- LAPOUTROIE : 2 000 catholiques - 1 curé et 1 vicaire
- BONHOMME : 972 catholiques - 1 curé et 1 vicaire
- FRELAND : 1 349 catholiques - 1 curé et 1 vicaire
- ORBEY (3 661 catholiques) et LABAROCHE (1 340 catholiques) : 1 curé et 3 vicaires dont l'un réside à Labaroche

A ces 5 paroisses, il faut ajouter celle de l'abbaye de Pairis qui rassemblait les serviteurs du monastère et les habitants du hameau et dont le curé était un moine; le Père Nebel.

Au moment de la Terreur, tous les anciens curés de ces paroisses avaient disparu : ORBEY (curé : Jean-Baptiste DELORT - ne reviendra qu'en 1801) - LAPOUTROIE (curé : Eusèbe BURGER qui reviendra en 1797) - FRELAND (curé : François-Xavier THANNBERGER qui figure sur une liste de prêtres déportés en 1794 et ne revint dans sa paroisse qu'après la révolution) - BONHOMME (curé : RESCH, non-jureur, ne revint plus au Bonhomme) - LABAROCHE (Louis PETITDEMANGE, né en 1743 à Labaroche même, fut d'abord vicaire à Orbey. Ce fut le seul prêtre à demeurer dans sa paroisse jusqu'à la terreur et pour y revenir dès 1795).

Ces derniers renseignements sont extraits d'un article paru en 1932 dans la Revue catholique d'Alsace; dans cette même revue l'abbé Vital BOURGEOIS donne d'intéressants détails sur la vie religieuse et les prêtres-missionnaires durant les sombres années de la Terreur. Il précise en particulier que "Les refuges pour les prêtres étaient nombreux. Dans beaucoup de cantons de la commune, la tradition a conservé le souvenir des maisons qui abritèrent les prêtres. Il y en avait dans les hameaux reculés de

Tannach, dans les fermes de la Grande-Vallée, dans la région des lacs. En 1800, on baptisait encore dans les granges et les écuries du Surcenord... "

Pour terminer, retrouvons le dossier L 118 des ADHR - pièce n° 136 qui donne l'état des prêtres et curés du district de Colmar, au 28 Floreal an II (17 mai 1794). La liste comporte des appréciations sur les intéressés :

FRELAND : MARSCHALL - bon citoyen  
BONHOMME : CARLOTTI - Corse fanatiseur qui d'ailleurs n'a rapporté aucun certificat de conduite

N.B. : au bonhomme, le curé RESCH avait d'abord été remplacé en 1791 par un curé assermenté du nom de : ECABERT qui, dans l'état de 1794, est signalé comme ayant abdicqué et étant marié.

ORBAY : DIDIER Jean - bon citoyen  
LAPOUTROIE : DEMANGEAT - a abdicqué  
- bon citoyen employé dans un bureau de la convention

On sait que la Terreur prit fin dès l'arrestation et l'exécution de Robespierre (juillet 1794), la paix religieuse ne revenant dans le pays qu'après le Concordat de 1801.

#### Documentation

- Paul LEUILLOT : Les Jacobins de Colmar
- X. THOMANN : Le Tribunal Criminel du Haut-Rhin à Colmar - Revue d'Alsace 1931
- Archives départementales Colmar, série L
- Vital BOURGEOIS : Les missionnaires du Val d'Orbey - dans la Revue catholique d'Alsace 1932
- Joseph LEVY : réclamations des patriotes contre les prêtres non-assermentés

#### **Au Représentant du peuple Fousseoire envoyé extraordinairement dans les départements des Haut et Bas-Rhin**

Exposent les femmes des citoyens Louis VOINSON et Jean-Claude GAUDEL de la Commune d'Orbey, qu'il y a environ onze mois que leurs maris auraient malheureusement été suspectés et de suite incarcérés comme tels dans la maison d'arrêt de Soultz où ils gémissent encore présentement après y avoir subis les peines les plus sensibles pour la privation de leurs pauvres femmes, enfants et ménages, qui auraient considérablement dépéris pour raison de leur arrestation cruelle et prolongée, qui n'a été fondée que sur des propos tenus par les détenus, Savoir, pour VOINSON, dans un moment d'ivresse se trouvant dans la compagnie de jeunes insensés de sa commune, qui l'auraient vexé à un point démesuré, jusqu'à lui découper en lambeaux son habit, le clouer en place et différents autres procédés absurdes et révoltants, que dans le premier moment de vivacité, détresse et indignation, le dit VOINSON, se voyant le jouet de pareils insensés, doit avoir proféré des propos qu'ils se sont attirés par leur indigne procédé et qu'ils ont malicieusement appliqué à la République, que pour se convaincre de ces faits, il ne faut que voir le Jugement rendu en la Justice de paix du canton le 11 septembre 1792 ci-joint, et par le dit GAUDEL dans un moment de faiblesse d'esprit, étant notoire qu'il est parfois dénué de bon sens et enfin sur des motifs de fanatisme où ils auraient malheureusement et innocemment été induits par l'erreur et la superstition remplacées à l'avantage général par la vertu et la raison, leurs femmes et enfants réduits à la misère et à l'indigence criante, le peu de bien qu'ils possèdent abandonné de tous les soins de culture nécessaires par leur absence, ce qui est contraire à l'intérêt de la République bienfaisante envers l'humanité souffrante, qu'au surplus les détenus ont constamment respecté et obéi aux ordres et réquisitions à eux faites pour l'intérêt de la République ; C'est pour ces raisons que les pétitionnaires recourent à la bienfaisance, Justice et équité d'un Représentant du peuple qui saura leur rendre justice, aux fins qu'il lui plaise, vu les motifs en vertu desquels les détenus gémissent depuis si longtemps dans les maisons d'arrêt, fondés sur provocation, faiblesse d'esprit et fanatisme, envisage leur innocence, en conséquence ordonne leur élargissement ou leur rendant leur liberté, acte bienfaisant envers les pauvres femmes et enfants des détenus réduits dans l'indigence la plus révoltante, et ferez Justice.

(Suivent les marques des deux pétitionnaires)

VU par Nous Maire et officiers municipaux de la Commune d'Orbey la pétition ci-dessus et d'autre part, certifions son contenu véritable.

Fait à Orbey en municipalité assemblée le 17 Fructidor, 2e année de la République française une et indivisible.

Signatures

Recueilli le 6 Mars 1989  
L. JECKER

# HISTOIRE DE MEUNIER

Juin 1794

Lucien JECKER

Le Val d'Orbey est riche en eau de source. La dispersion des fermes de montagne, toutes propriétaires de sources généralement fort abondantes, le nombre important de ruisseaux et rivières, les "rupts", par exemple : Blancrupt, Noirrupt ..., les prairies verdoyantes (d'où le nom de canton vert donné au canton de Lapoutroie); tout cela le démontre amplement.

La force de l'eau a été utilisée depuis que les hommes se sont installés là et les textes anciens nous parlent de moulins, d'huileries, de tournants c'est-à-dire de roues d'eau, et ... de disputes quant à l'utilisation de l'eau.

La carte du 18e siècle ci-jointe, dite de Cassini, mentionne les roues d'eau du canton par le signe : ☼

Le dossier E 1496 des Archives départementales du Haut-Rhin précise que le Val d'Orbey est composé de 5 paroisses qui pour les droits d'usage forment une seule communauté. La seigneurie a successivement établi:

- dans la paroisse d'Orbey : 9 moulins
  - dans celle de Fréland : 3 moulins
  - au Bonhomme : 2 moulins
  - et à La Poutroye : 4 moulins
- soit un total de 18 moulins (en 1776)

Labaroche ne figure pas dans cet état.

A cette époque, l'annexe de Tannach à Orbey (désignée aussi sous Tannet) comptait deux moulins : celui de Joseph BLAISE qui comportait 2 tournants, et celui de Joseph ANCEL avec 1 tournant.

Ces meuniers ne figurent plus sur l'état des patentes de 1796 (dossier : L 1001 des ADHR), par contre, on y relève le nom du meunier Jean Joseph JACQUES.

L'un des moulins de Tannach peut être facilement situé à l'emplacement de l'actuel immeuble n° 94 de Tannach. La tradition populaire affirme même que là vivait et travaillait Théodore Schoeré à qui la Vierge apparut le 3 mai 1491 aux Trois-Epis.



Extrait de la Carte dite de Cassini - 18e siècle

Derrière la maison voisine, n° 93, au-delà du ruisseau et à flanc du coteau, on est surpris de rencontrer, noyée dans les branchages, une roue d'eau, presque intacte. Elle est métallique, donc moderne et servait pour la production d'électricité. Mais le canal d'amenée d'eau du moulin existe toujours, à quelques mètres au-dessus de la roue d'eau. Ce canal prend son origine sur le ruisseau de Tannach, non loin de l'embranchement du chemin menant à Housserousse.

Mais l'étude de l'eau et des moulins du Canton vert mériterait une étude très approfondie; voyons plutôt la mésaventure survenue au meunier de Tannach en l'an 2 de la République, donc en juin 1794.

Laissons lui la parole quand il écrit "aux citoyens administrateurs composant le Directoire de District de Colmar".

"Expose Jean Joseph Jacques Citoyen meunier d'Orbey, que son moulin se trouvant défectueux en roues, meules et autres ustensiles qui doivent et peuvent le faire aller et exploiter, il se voit nécessité de le faire réparer, pour quel effet il lui faut des voituriers, charpentiers, tailleurs de pierre et autres ouvriers au moins pendant trois décades, qu'il (est) obligé de nourrir et entretenir et même en bons citoyens, l'exposant sachant comme un chacun que l'on ne peut avoir de viande, s'est procuré à frais immenses un petit porc, il y a environ 6 décades, l'élève, le nourrit, l'entretien du depuis et n'attend que le moment qu'il ait pris de l'embonpoint pour pouvoir le tuer et se servir de cette viande à la nourriture des dits ouvriers dont il ne peut pas se passer plus longtemps sans laisser chômer son dit moulin, nonobstant toutes ces observations faites au Citoyen Commissaire qui a fait les visites, il l'a néanmoins mis et marqué en réquisition, ce qui nécessite l'exposant de présenter cette pétition.

Tendant à ce su'attendu ce que dessus, il plaise aux Citoyens administrateurs, ordonner que le porc dont s'agit pesant tout au plus un quintal, sera rayé de la liste sur laquelle il a été compris en réquisition, étant de première nécessité à l'exposant et ferez justice.

Signé : Jean Joseph Jacques."

Mention relevée sur cet pièce n° 4494 :

"Renvoyé à la Municipalité de Kaysersberg pour faire droit sur la demande du pétitionnaire, s'il y a lieu.

Fait en Directoire du District à Colmar le 17 Prairial l'an 2 de la République française une, indivisible et démocratique."

signatures

On peut donc supposer que Jean Joseph Jacques put garder son porc et engager les ouvriers. De toute façon .... le porc fut mangé !

Référence : Archives municipales de Kaysersberg, 1 B 1

## CONFRERIES ET PREMIERES COMMUNIONS AU BONHOMME ( 1807 - 1834 )

Armand SIMON

Les archives paroissiales du Bonhomme sont fort modestes mais remontent aux années 1800. Ce qui est déjà un miracle, car elles ont traversé le grand incendie de 1858 et les guerres mondiales sans trop de dommages.

### LE REGISTRE DES CONFRERIES ET PREMIERES COMMUNIONS.

Ce petit registre est un des documents les plus anciens de la paroisse: il couvre la période de 1807 à 1834. D'un format de 32 cm de haut sur 10 cm de large, il compte 176 pages en un fort papier à l'ancienne. Les cahiers cousus avec de la robuste ficelle sont protégés par une épaisse couverture cartonnée. Deux morceaux de parchemin médiéval agrémentent cette couverture, vestiges d'un manuscrit à la belle écriture. Quelques lettrines, rouges ou bleues, ont résisté aux outrages du temps et des hommes. Ce manuscrit est aussi une ébauche de palimpseste: le texte est en partie gratté et remplacé par des écritures plus récentes ( XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle ?) mais quasiment illisibles.

Une bande de papier forme le dos du registre. Très abîmée, elle garde encore une étiquette mentionnant le contenu de l'ouvrage.

### LE CONTENU DU REGISTRE.

- 1 à 20 : Liste des premiers communiants (1810-1830) Il manque certainement les toutes premières pages.
- 21 à 22 : Petite chronique: passage de personnages illustres.
- 70 à 72 : Registre des noms de la confrérie des morts (1816-1826) : ce n'est en réalité que la liste des premiers communiants.
- 91 à 143 : Enchères des confréries (1807-1834)
- 153 à 160 : Confrérie du Saint Rosaire (1807-1822).

Ce registre contient donc surtout des listes. La lecture en est plutôt aride au premier abord. Mais son étude révèle bien des aspects de la vie religieuse d'une paroisse du XIX<sup>e</sup> siècle.



### LA CHRONIQUE.

Pages 21 et 22, le curé QUELLAIN a relevé quelques événements.

- Le 5 octobre 1828, passage de Mgr Jean-François-Marie LEPAPPE DE TREVERN, évêque de Strasbourg, descendant de St Dié à Colmar. avec M. de MAINBOURG, curé de Colmar.
- Le 6 octobre 1828 l'évêque administre le sacrement de confirmation à 479 personnes de Lapoutroie et du Bonhomme, parmi lesquelles quatre n'avaient pas fait leur première communion : Joseph, fils de Nicolas ANCEL, marchand de tabac et ancien maire, Jean-Baptiste et Louise, enfants de Jean-Baptiste SIMON meunier, et Marie, fille de François DIDIER, maréchal-ferrant.
- Le 12 septembre 1828, CHARLES X roi de France " a passé à Bonhomme " allant de Colmar à Lunéville (1).
- Le 21 juin 1831, LOUIS-PHILIPPE est arrivé à Colmar.

### LE REGISTRE DES PREMIERES COMMUNIONS.

Les premières communions se déroulent tous les ans ou les deux ans et concernent en moyenne une trentaine d'enfants par an. Le registre ne mentionne pas leur âge, qu'on peut estimer à une douzaine d'années. Plusieurs filles sont en effet inscrites au même moment dans la confrérie du Saint Rosaire. La première communion correspond donc aussi à notre communion solennelle.

Les communiants offrent leur cierge et une somme d'argent: 5 sols en 1810, 10 sols en 1817, 15 sols en 1823, versés à la Fabrique de l'église. En 1817, le curé COUDRE précise que la somme est destinée à acheter " un ornement verd scavoir le voile du calice avec la bourse qui manquaient. Je n'ai pas eu assez d'argent, précise le curé, pour acheter de quoi faire la bourse. Je prie mes successeurs de m'imiter et de suppléer."

Le registre livre aussi des renseignements émouvants. En 1819, les enfants se sont cotisés pour vêtir l'un d'entre eux qui est très pauvre. La même année, Jean-Louis, fils de Jean-Claude DIDIER, a fait sa communion dans son lit " où il était bien malade et en danger de mourir."

En 1817, Sébastien BUZER " en place des 10 sols, a travaillé et placé les petites portières aux grilles du confessionnal. Des BUZER ou BUSER sont en effet mentionnés à cette époque comme maréchaux-ferrants et comme menuisiers

En 1828, le curé classe les enfants par école: l'école de Joseph DIDIER de la Verse ( 8 communiants), l'école de Mlle MARCOT (4), l'école des Bagenelles (3) et l'école du village (53).

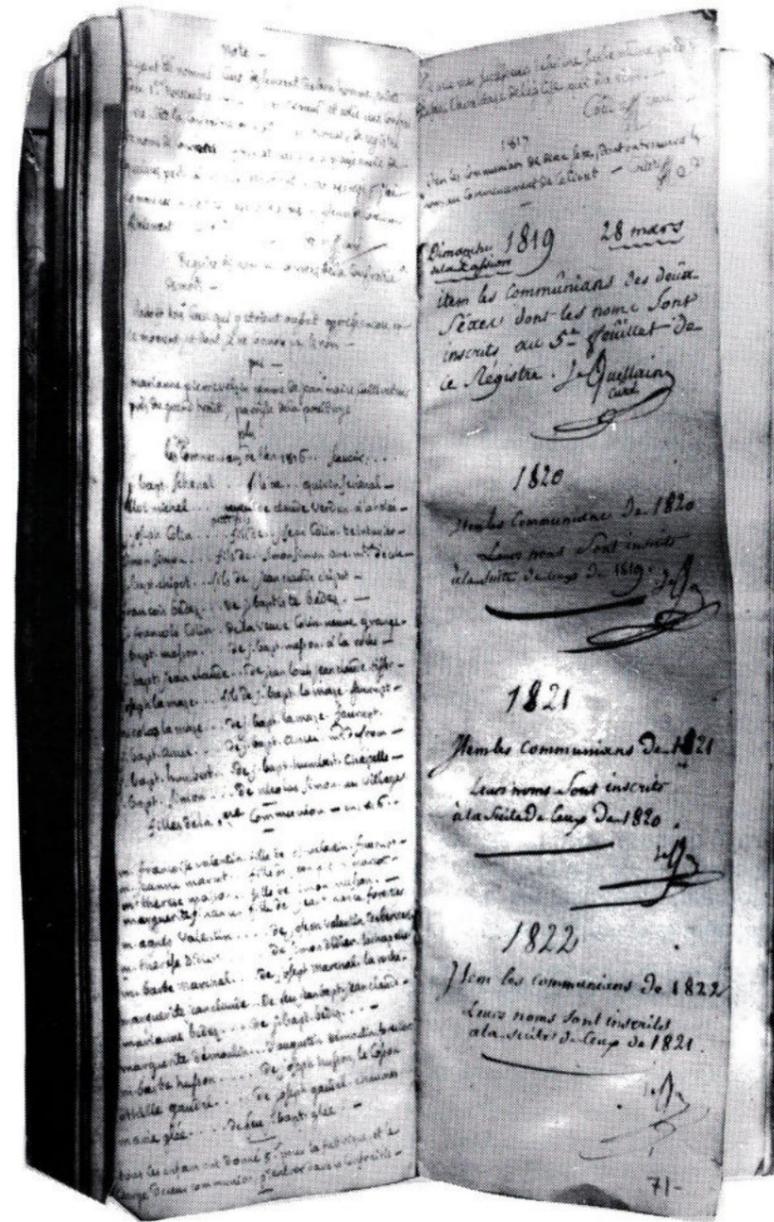
Le 27 avril 1830, le curé QUELLAIN note la communion de " notre petite pensionnaire Marie, fille d'Aloyse PIRCKEL et de son épouse Marie-Anne TRYCHELERIN de Phaffenheim, qui sont venus la reconnaître le 26 décembre 1826 et plusieurs autrefois. Laquelle nous a été confiée par Mad Veuve Louis ZIPFEL de Colmar."

### LES CONFRERIES .

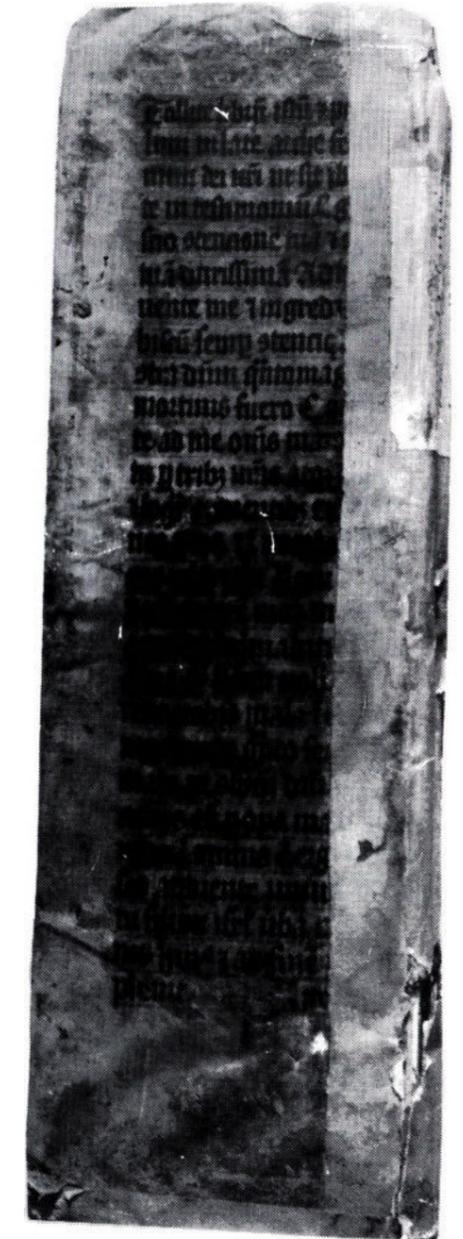
Les confréries existent depuis le Moyen Age: lieux de piété et de solidarité, elles rassemblaient de nombreux fidèles. Les archives communales de Lapoutroie (2) contiennent de nombreux documents sur les statuts, les membres et les comptes des confréries lapoutroyennes du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé SCHAER a longuement décrit ces associations dans son ouvrage (3) sur le chapitre rural *Ultra colles Ottonis*, mais ne mentionne pas de confréries au Bonhomme sous l'ancien régime.

Notre registre indique seulement les enchères des confréries bonhommiennes: date, adjudicataire, prix et signatures. Nous n'y trouvons pas les statuts, les activités ni les noms des membres. Une lecture attentive nous livre tout de même beaucoup de renseignements.

D'après le curé PETERMANN, administrateur de la paroisse en 1807, " les confréries sont établies dans l'église du Bonhomme au profit et entretien de ladite église." Il s'agit donc par ces



Deux pages intérieures du registre, tenues par les curés COUDRE puis QUELLAIN



Page de couverture.

enchères de faire rentrer de l'argent: un objectif important car " l'église n'a rien ", affirme le curé COUDRE en 1816 (page 71).

La mise aux enchères se déroule pendant l'office divin, le jour de la fête religieuse célébrée par la confrérie (Annonciation, St Nicolas...) ou bien le dimanche le plus proche. La confrérie est rendue par son titulaire, remise aux enchères et adjugée au plus offrant. Le curé consigne la chose dans le registre et signe avec le nouveau titulaire de la confrérie. Sauf à l'époque du curé QUELLAIN (de 1818 à 1831) où le prêtre signe le plus souvent seul.

Relevons au passage que deux titulaires seulement ne savent pas écrire. L'effort d'instruction entrepris dès le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc porté ses fruits !

Le prix de l'enchère est exprimé en livres et sous jusqu'en 1812. Nous voyons donc que l'adoption de la nouvelle unité monétaire, le franc, a été lente. A partir de 1813, le curé ROGIVAL et ses successeurs comptent en francs. Mais les fidèles préfèrent souvent la livre, puisqu'en 1816, le curé COUDRE précise que le franc est à 7 sous et demi lors de l'enchère du forestier Jean FINANCE. La même année, Joseph MASSON le père emporte l'enchère de la confrérie des morts pour 90 livres et non 90 francs. L'adjudication de la confrérie de l'Annonciation de 1819 d'un montant de 100 francs est traduite en 37 livres 1/2 : le compte et les paiements sont exprimés en livres. Ne nous étonnons guère : il faut beaucoup de temps pour modifier des habitudes aussi fondamentales que celles de l'argent. A l'heure actuelle encore, les patoisants manient des francs tout en parlant de Lif' (livres) !

En sus de cette somme d'argent, le titulaire de la confrérie fournit des livres de cire, de deux à quatre. Les statuts de confréries de Lapoutroie, dressés sous l'égide du curé ROTHOT (1659-1671) précisent à l'article 8 que " le luminaire de la confrérie est mis aux enchères aux 2<sup>e</sup> vèpres de la fête, chaque année et laissé au confrère le plus offrant. L'enchère est de quatre livres qui se paient en cire." (2) Nous pouvons donc supposer que les mêmes coutumes existaient au Bonhomme.

De 1807 à 1834, notre registre mentionne huit confréries différentes :

- la confrérie de St Sébastien.
- la confrérie de St Joseph
- la confrérie de l'Annonciation à la Ste Vierge, appelée aussi confrérie du Rosaire et plus tard Conférence
- la confrérie de St Quirin
- la confrérie du Très Saint Sacrement
- la confrérie des Morts ou des Fidèles Trépassés
- la confrérie de Ste Barbe
- la confrérie de St Nicolas.

Nous allons présenter rapidement chacune d'elles.

### LA CONFRERIE DE SAINT SEBASTIEN.

Saint Sébastien, fêté le 20 janvier, est invoqué contre les maladies et plus particulièrement la peste.

La confrérie est mise aux enchères un dimanche, fin janvier, pendant l'office. Le titulaire donne aussi deux livres de cire. De 1807 à 1812, l'adjudication monte fortement, de 10 à 60 livres et les titulaires changent presque chaque année (moyenne: 38 livres). De 1814 à 1830, la somme baisse de 30 francs à 5 francs, sauf en 1831 où Thomas Gaudel quintuple l'enchère précédente et enlève la confrérie pour 25 francs (moyenne : 11,4 francs).

Jean-Claude CHIPOT, cantonnier, obtient 10 fois la confrérie en 25 ans, dont 7 années consécutives (1820-1826). Il est suivi, de loin, par Joseph BLEU avec 4 années consécutives. Relevons encore le menuisier Sébastien BUZER, le teinturier Joseph COLIN, le garde-forestier Jean-Baptiste GRANDJEAN et M. Sébastien DE SALOMON " cy-devant commandant de la ville de Colmar, demeurant au Bonhomme" qui souscrit en 1810 pour 40 livres.

Une faible rotation des adjudicataires, des sommes modestes: la confrérie de St Sébastien a une audience limitée.

### LA CONFRERIE DE SAINT JOSEPH.

Saint Joseph, fêté le 19 mars, patron de la famille, est universellement célèbre. Seize fois en 25 ans, ce sont des hommes prénommés Joseph qui enlèvent l'adjudication. Parmi eux Joseph MASSON le père, de Faurupt, Joseph VALENTIN, de la Chapelle, (3 années consécutives), Joseph SITT " maître tisserand de la fabrique d'Alschbach (sic) domicilié au Bonhomme " (3 années consécutives), Jean-Joseph DEMANGEAT aubergiste. Mais aussi Simon MASSON aubergiste, le sieur Nicolas HAXAIRE maire (1813), Nicolas BUSER adjoint (1817). En 1821 et 1822, la confrérie échoit aux " Demoiselles de la Conférence" ou confrérie de l'Annonciation.

Malgré le prestige de St Joseph, les adjudications sont très souvent modestes: une moyenne de 34 livres entre 1807 et 1812, de 17 francs ensuite.

### LA CONFRERIE DE L'ANNONCIATION A LA SAINTE VIERGE.

La fête de l'Annonciation, le 25 mars, est célébrée par un office même en semaine. Ce jour-là, les demoiselles de la confrérie ne manquent pas la messe et enlèvent l'enchère 21 fois en 24 ans. Elles ne laissent la place qu'en 1812, à Joseph MASSON, en 1821 à un groupe de six hommes (garçons non mariés ?) et en 1831 à Jean-Baptiste MICLO, maire de la paroisse.

Les enchères sont beaucoup plus généreuses que précédemment: la moyenne est de 86 livres (1807-1812) puis de 51 francs. Signe que la Vierge Marie est tenue en haute vénération et que la confrérie des jeunes filles est nombreuse et dynamique.

Nous trouvons plus loin dans notre registre (p. 153-160) des renseignements complémentaires sur cette confrérie, appelée encore **Confrérie du Saint Rosaire**. Le curé PETERMANN commence en effet une nouvelle liste. " La Confrérie du St Rosaire ayant manqué du nombre suffisant de Mistérieuses, c'est pourquoi nous avons procédé le 1er février 1807 à la rétablir et à ôter tout obstacle pour la réintégrer; pour cet Effet nous l'avons renouvelée, laissant le choix libre aux membres de lad<sup>e</sup> confrérie de nommer les préposés et celles pour compléter le nombre, et pour l'entretien d'une bonne harmonie. Le scrutin fait elles sont tombées d'accord, quant aux préposées telle qu'il suit de même sur celles qui rempliront le vuide."

La confrérie est dirigée par une sorte de bureau. A sa tête une **préfète**: Marie-Thérèse MARCOT, de Faurupt, occupe ce poste de 1807 à 1822 au moins. Il y a aussi une **trésorière**: Marie-Agnès SIMON (de 1807 à 1813), puis Othille (sic) SIMON (notée de 1815 à 1822) qui " est logée au cheval blanc, au village". Une **conseillère**: Marie-Agnès SEPPE (?) en 1807, puis Jeanne-Marie GIRARDIN. Une ou deux **secrétaires**, citées en 1807, 1813 et 1815: Marie GIRARDIN, puis Marie-Elisabeth SIMON, Marie-Agnès CALAMME.

La cohorte principale de la confrérie est formée par les **Demoiselles ou Filles Mistérieuses**. Cette dénomination amusante n'est pas si ... obscure qu'il n'y paraît. Elle se réfère aux mystères du Rosaire: les cinq mystères joyeux, les cinq douloureux et les cinq glorieux. Les demoiselles mystérieuses devaient avoir un certain degré de connaissances et d'expérience, mais le registre ne donne aucune précision. Le nombre de mystérieuses varie de 23 à 7. En 1819 nous trouvons encore une liste de 25 autres jeunes filles "sans qualification" donc peut-être des novices.

N'oublions pas les deux **porteuses de la Ste Vierge** et les quatre **porteuses de rubans** ! Des rôles importants et très en vue lors des processions.

nommer les préposés et celles pour compléter le nombre, et pour l'entretien d'une bonne harmonie

La Confrérie du St Rosaire ayant manqué du nombre suffisant de Mistérieuses, c'est pourquoi nous avons procédé le 1er février 1807 à la rétablir et à ôter tout obstacle pour la réintégrer; pour cet Effet nous l'avons renouvelée, laissant le choix libre aux membres de lad<sup>e</sup> confrérie de nommer les préposés et celles pour compléter le nombre, et pour l'entretien d'une bonne harmonie. Le scrutin fait elles sont tombées d'accord, quant aux préposées telle qu'il suit de même sur celles qui rempliront le vuide.

Bureau -

Préfète - Marie Thérèse Marcot

Trésorière - Marie Agnès Simon

Conseillère - Marie Agnès Seppe

Secrétaires - Marie Girardin

Porteuses de la Ste Vierge - Marie Auguste (sic) / Marie Anne (sic)

Porteuses de rubans - Marie Anne (sic) / Marie Anne (sic)

Mistérieuses -

Demoiselles -

Marie Thérèse Marcot

Marie Agnès Simon

D'une liste à l'autre, le renouvellement des jeunes filles est assez grand. Plusieurs d'entre elles figurent sur la liste des premières communions de l'année ou des deux ou trois années précédentes: elles auraient donc de douze à quinze ans. Beaucoup de patronymes différents mais les SIMON doivent affectionner cette confrérie: il a sept SIMON en 1819, soit un sixième des effectifs.

Les listes se terminent en 1822. La dénomination change: on ne parle plus de filles mystérieuses mais de **Filles de la Conférence**.

#### LA CONFRERIE DE SAINT QUIRIN.

Saint Quirin "évêque et martyr" est fêté en mai d'après notre registre. Beaucoup moins connu que ces confrères Sébastien ou Nicolas, il ne figure même pas dans le calendrier habituel des saints ni dans l'ordinaire du diocèse de Strasbourg. Une recherche hagiographique (4) nous livre quatre Quirin:

- Quirin de Malmédy (fête le 11 octobre)
- Quirin de Neuss (fête le 30 mars ou le 30 avril)
- Quirin de Siscia (fête le 4 juin)
- Quirin de Tegernsee (fête le 25 mars).

De plus, la tradition mélange souvent les vies ou les légendes des Quirin. Il nous semble que Quirin, tribun de Neuss, soit celui qui était vénéré au Bonhomme. Officier romain converti par le pape Alexandre 1er qu'il était chargé de garder en prison, il a la langue, les mains et les pieds coupés avant d'être décapité. La Quirinuskirche de Neuss sur le Rhin conserve ses ossements, offerts par le pape Léon IX, le fameux pape alsacien-lorrain, à sa soeur l'abbesse Gépa. La petite localité de St Quirin en Lorraine, près de Sarrebourg, possède une source miraculeuse. St Quirin était invoqué pour protéger le bétail, particulièrement les chevaux, et contre les abcès. Cette notoriété lorraine de Quirin de Neuss plaide pour son culte au Bonhomme.

St Quirin est fort prisé des LAMAZE de Faurupt, qui enlèvent sept fois l'enchère, ou de Jean-Nicolas DIDIER cordonnier, adjudicataire quatre fois consécutives. Mais dans l'ensemble, sa "cote" est médiocre: 17 francs en moyenne. En 1825, le curé QUELLAIN s'est même adjugé la confrérie pour dix francs et les deux livres de cire, "personne n'ayant fait mise". Il fait de même en 1830, pour cinq francs. En 1831, il ne la met pas aux enchères et se la réserve car il s'attendait "au même résultat négatif."

#### LA CONFRERIE DU SAINT SACREMENT.

Elle est mise aux enchères en mai-juin, à l'époque de la Fête-Dieu, avec quatre livres de cire. Cette confrérie est presque le fief des MASSON, particulièrement ceux de Faurupt, adjudicataires 11 fois en 24 ans.

Elle jouit d'une faveur moyenne: 62 livres jusqu'en 1812, 26 francs en moyenne ensuite.

#### LA CONFRERIE DES MORTS OU DES FIDELES TREPASSES.

Elle est mise aux enchères le jour-même des Trépassés, le 2 novembre, avec un succès important. Les mises devaient être multiples car l'adjudication est en moyenne de 89 livres, puis de 47 francs, plus quatre livres de cire. Autre indice de cette faveur: le titulaire change pratiquement tous les ans. On relève 23 personnes différentes en 26 ans, dont 7 MASSON et 3 PETITDEMANGE. Pour les records, Nicolas PETITCOLAS verse 155 livres en 1809, Joseph HAXAIRE le fils 115 francs en 1812.

Le curé Henri COUDRE avait commencé une liste des membres de cette confrérie, pages 70 à 72 du registre. Nous y apprenons que les premiers communicants de l'année y sont agrégés, moyennant 5 sous pour la fabrique et le cierge de leur communion. Comme ces listes font double emploi avec celles des communions, elles sont abandonnées ultérieurement.

#### LA CONFRERIE SAINTE BARBE.

Sainte Barbe, patronne des artilleurs, des pompiers, protectrice contre le feu, est honorée le 4 décembre. Les enchères sont modestes: 30 livres, puis 14 francs en moyenne.

Nicolas BUZER maréchal (ferrant) et ancien adjoint (1822), ainsi que son épouse, emportent la confrérie 9 fois consécutives. Nicolas ANCEL, marchand, 3 fois.

*La Confrérie de St Barbe a été vendue le 4 décembre 1814 et a été devolue à Nicolas Ancel marchand pour la somme de neuf francs, avec deux livres de cire, et a signé avec moi l'abbé Coudre curé.*

#### LA CONFRERIE SAINT NICOLAS.

*La Confrérie de St Nicolas a été vendue le 6 décembre 1814 et a été devolue à Joseph Masson fabricant pour la somme de vingt cinq francs, outre les quatre livres de cire, et a signé avec moi l'abbé Coudre curé.*

Saint Nicolas (6 décembre) est le patron de la paroisse du Bonhomme. Plus de la moitié des adjudicataires portent ce prénom, signe de la popularité de Nicolas et de la ferveur des paroissiens.

Les adjudications ne sont pourtant pas extraordinaires: 44 livres, puis 22 francs en moyenne. Jean FINANCE, le forestier, offre tout de même 75 francs en 1812. Nicolas REMI, originaire d'Orbey, donne 70 francs en 1819, mais ne sait pas signer.

#### L'INFLUENCE DE LA LORRAINE.

Si les confréries de la Vierge ou de saint Joseph sont très fréquentes en Alsace, la vénération de saint QUIRIN et de saint NICOLAS, de grande notoriété en Lorraine, est particulière au Bonhomme. Premier village alsacien sur la route du col, le Bonhomme a toujours allié les influences alsaciennes et lorraines: la légende de saint Dié, patron secondaire du Bonhomme, en fait foi également.

#### QUI SONT CES ADJUDICATEURS DE CONFRERIES ?

Avec ce document, l'historien aimerait bien esquisser une étude sociologique et religieuse de la population bonhommiennne, en mettant en évidence des familles ou des groupes sociaux très impliqués dans ces confréries.

Malheureusement, les renseignements donnés par le curé sont peu précis: nom, et quelquefois domicile ou profession. De plus, les homonymies sont nombreuses: ainsi Joseph MASSON, Jean-Baptiste PETITDEMANGE ou SIMON, Nicolas ANCEL ... Toute conclusion est donc hasardeuse. Le nom le plus représenté est MASSON, suivi à bonne distance par les ANCEL, HAXAIRE, PETITDEMANGE et SIMON.

L'immense majorité des titulaires sont des hommes. Seules quatre femmes emportent l'enchère. Celle-ci semble donc être l'affaire du chef de famille. Les demoiselles mystérieuses ou de la Conférence font bien sûr exception avec leur quasi-monopole de la confrérie de l'Annonciation, mais elles agissent en tant que groupe et non en individualités.

#### UNE VIE PAROISSIALE ACTIVE.

Ce petit registre révèle bien des aspects de l'organisation religieuse de la paroisse. Par le biais des confréries, une part notable de la population est encadrée et a une vie religieuse active. Une attitude plutôt formelle pour la plupart des hommes: la prise en charge d'une confrérie peut témoigner d'une foi réelle, d'un attachement à tel saint. Ainsi lorsque la personne paie plusieurs années consécutives. Mais c'est aussi l'affirmation d'un rang social, ou d'un simple esprit de compétition.

La reprise en main de la paroisse par le curé, dans les années 1800, après les troubles révolutionnaires, est sensible : relance de confréries antérieures (celles de l'Annonciation ou des Morts), établissement de listes...

L'expression de la foi religieuse évolue également. La baisse sensible des enchères montre une désaffection masculine pour les confréries ou du moins pour leur aspect financier. Le curé COUDRE note en 1817 à propos des enchères de la confrérie de St Sébastien restées à 6 f : " // semble que la dévotion et la foi s'éteignent au Bonhomme". Propos nettement exagérés ! L'encadrement des enfants, par le biais de la première communion, et surtout l'encadrement des filles par la confrérie du Rosaire sont beaucoup plus solides et durables.

### L'EVOLUTION POSTERIEURE.

Les annonces paroissiales de 1869 indiquent des messes et des offrandes pour les confrères morts ou vivants des confréries de St Joseph, de la Ste Vierge, du St Sacrement, des Trépassés, de St Nicolas et de Ste Barbe. Seules ont disparu les confréries de St Sébastien et de St Quirin. L'Archiconfrérie de la Communion Réparatrice, une nouvelle venue, est de loin la plus active : ses membres sont invités plusieurs fois à des communions générales ou à une réunion.

Dans le rapport pour la visite paroissiale de l'évêque en 1911, les confréries sont toujours mentionnées, avec leurs effectifs:

- St Rosaire : 180 membres
- St Sacrement : 50 membres
- Trépassés : 110 membres
- Ste Barbe : 40 membres
- St Nicolas : 30 membres
- St Joseph : 40 membres
- Ste Vierge : 70 membres.
  
- Sainte Enfance : 200 membres
- Propagation de la Foi : 50 membres

Des chiffres considérables ! C'est peut-être l'apogée de la pratique religieuse, à tout le moins de l'encadrement, dans la paroisse du Bonhomme.

### NOTES :

- (1) : SIMON Armand & TOSCANI Armand : *Le passage du roi Charles X dans le canton en 1828: notes de lecture.* In Bulletin de la Soc. d'Hist. du Cant. de Lap., N° 5-1986; pages 57-61.
- (2) : Archives municipales de Lapoutroie, série G G : confréries.
- (3) : SCHAER André : *La vie paroissiale dans un doyenné alsacien d'ancien régime ( 1648 - 1789): le chapitre rural Ultra Colles Ottonis.* Ostheim, 1971. Pages 138 à 147.
- (4) : LEXIKON FÜR THEOLOGIE UND KIRCHE : Article Quirinus.  
 REAU Louis : *Iconographie de l'art chrétien*, 1959.  
 Tome III : *Iconographie des Saints*: Article St Quirin . Page 1130.

PHOTOGRAPHIES : M. Robert GEISSLER et le Club Photo du Collège Georges Martelot d'Orbey.

## L'ETANG DU DEVIN

### L'exploitation d'une tourbière au XIXème siècle

Philippe JEHIN

En 1827, le préfet du Haut-Rhin ordonne le recensement des tourbières existant dans l'arrondissement de Colmar. Celles signalées dans le Val d'Orbey sont "situées dans des localités dont le besoin de combustible se fait tous les jours sentir où elles deviendront précieuses si leur exploitation est bien dirigée" (1). En effet, après plus d'un siècle de défrichements massifs et frénétiques, le Val d'Orbey connaît une sévère pénurie de bois. La même année est promulgué le Code forestier qui met fin à l'anarchie forestière dans le royaume. Il s'agit d'une reprise en main du problème forestier. Le Code forestier impose une politique fortement répressive pour protéger efficacement les forêts. Il faut donc pallier le manque de bois et la tourbe peut constituer un ersatz de combustible.

Le rapport préfectoral du 28 septembre 1827 mentionne cinq tourbières communales dans le canton avec leur surface et la qualité de la tourbe:

#### Orbey:

- entre les deux lacs, huit hectares de bonne qualité
- la Housserouse, un hectare de moindre qualité
- les Machielles, un hectare de bonne qualité

#### Le Bonhomme:

- la Verse, deux hectares de moindre qualité

#### Lapoutroie:

- l'étang du Devin, deux hectares de bonne qualité

De ces cinq tourbières, l'étang du Devin est le plus célèbre mais son histoire reste méconnue. Situé au pied de la Tête des Faux à 920 mètres d'altitude, il se niche dans un cirque glaciaire exposé aux vents du nord, au dessus du Grand trait. "Ce que l'on nomme l'étang du Devin est un énorme entonnoir creusé par la nature à l'instar des lacs d'Orbey, n'ayant d'autre ouverture qu'une déchirure de la montagne d'une largeur de trente mètres" (2), c'est ainsi que le maire de Lapoutroie décrit le site en 1847. Cent cinquante ans plus tard, les randonneurs à pied ou sur des vélos tout terrain qui longent à la belle saison, cette étendue tantôt prairie, tantôt lac, ne se doutent certainement pas que ce coin sauvage, isolé, est cependant chargé d'histoire.

Il n'entre pas dans notre propos de reproduire ici les légendes qui naissent aisément autour de ces lieux magiques, ni d'entreprendre une étude toponymique qui s'impose par ailleurs. Arrêtons-nous sur ses rives au siècle dernier pour observer l'intérêt que les hommes y portaient. L'étang du Devin a été l'objet au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de plusieurs mises en valeur, souvent contradictoires, qui mettent surtout en évidence les préoccupations économiques et sociales de nos ancêtres.



"Autrefois, c'était un lac rempli d'eau dont les anciens s'amusaient en coupant deux bois et les attachant l'un contre l'autre, et voguaient ainsi sur l'eau" écrit M. Pierrevelcin, maire de Lapoutroie en 1827 (1). Sur le plan de finage de Lapoutroie dressé vers 1760 (3), il est représenté sous forme de marais dans la forêt, mais il n'est pas signalé dans la légende. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, il correspond plutôt à un pâturage occasionnel mentionné dans un rapport de 1770 comme "un étang aujourd'hui en nature de pré" (4).

L'exploitation de la tourbière débute avec le XIX<sup>e</sup> siècle. "Au commencement de la Révolution, la municipalité de Lapoutroie ayant trouvé qu'il était de l'intérêt de la commune de convertir le fond de cet étang en pré, en fit une enchère" (5).

Nicolas Ancel de Lapoutroie obtient le 5 brumaire de l'an VIII (28 octobre 1799) la location de ce terrain pour trois ans contre 125 Francs. La municipalité précise dans le cahier des charges que le preneur devra au préalable dessécher l'étang et l'engazonner du mieux possible.

Mais Nicolas Ancel se voit convoquer au tribunal civil de Colmar le 4 nivôse de l'an IX (26 décembre 1800). Il doit y répondre de pâturage illicite par son bétail à l'étang du Devin, suivant le rapport dressé par le forestier Bleu du Bonhomme le 10 thermidor de l'an VIII (30 juillet 1800). L'infortuné Nicolas Ancel se trouve être la victime d'une cabale organisée par les habitants du Bonhomme pour conserver la vaine pâture autour de l'étang du Devin. La municipalité de Lapoutroie a mis en défens (6) les forêts voisines pour protéger la concession de Nicolas Ancel.

Cependant, "les gens du Bonhomme du canton de la Verse ... ont imaginé un autre moyen pour vexer les gens de Lapoutroie. Ils ont eu recours au citoyen Holl, garde surveillant des forêts qu'ils connaissent aussi pour être l'ennemi invétéré de Lapoutroie" (5). En effet, le forestier Holl de Kayersberg éprouve des ressentiments contre Lapoutroie qui a obtenu des parcelles de forêt de son ban. Holl a incité le forestier Bleu du Bonhomme à verbaliser Nicolas Ancel pour avoir fauché et fait pâturer ses bestiaux sur l'étang du Devin. Le maire de Lapoutroie expose par écrit le problème au préfet lui demandant d'intervenir pour relaxer Nicolas Ancel.



Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étang du Devin est l'objet de convoitises. *"Il se trouve presque en nature de pré et engazonné ... avec tout au plus deux pouces (5 cm) de mauvaise terre ce qui est suffisant pour en former un pré"* (5). Il constitue d'abord une prairie artificielle supplémentaire à une époque où le manque de terres cultivables se fait cruellement sentir, dans le cadre d'une agriculture d'autosubsistance. D'autre part, la commune de Lapoutroie y gagne un revenu complémentaire car *"elle n'a presque pas de recettes pour satisfaire à ses charges communales et surtout pour bien satisfaire ses forestiers, car s'ils sont mal payés, nos forêts seront mal gardées"* (5).

Quelques vingt ans plus tard, la municipalité de Lapoutroie décide de réglementer les extractions de tourbe de l'étang du Devin qui a donc perdu depuis quelques années sa vocation de pâturage. Une réglementation semble s'imposer car *"sans cela on n'y verrait que discordes et confusion au détriment de cette belle tourbière"* (1). Poussés par le manque de bois, les habitants recourent de plus en plus à ce nouveau combustible. *"L'an passé (1826), chacun tirait cette tourbe sans aucun ordre, les uns en prenaient ici, les autres là"* (1).

De 1827 à 1829, de nombreuses correspondances sont échangées entre la municipalité, le conservateur des forêts, les ingénieurs des mines et le préfet pour mettre au point une exploitation réglementée de la tourbe. Après une inspection des lieux, le conservateur des forêts décrit l'étang du Devin au préfet: *"cette tourbière qui occupe une surface d'environ deux hectares est située à quatre kilomètres du village, elle a de deux jusqu'à dix mètres de profondeur. La tourbe est de bonne qualité, mais il paraît nécessaire d'exécuter quelques travaux pour faciliter l'écoulement des eaux"* (1).

La municipalité de Lapoutroie a déjà aménagé un chemin d'accès à la tourbière. Il faut aussi creuser un petit canal de cinq à six pieds (1,6 à 2 mètres) de profondeur pour l'assèchement de l'étang et bâtir un mur de douze à quinze pieds (4 à 5 mètres) pour retenir le remblai du verrou glaciaire.

L'autorisation préfectorale tarde et le maire de Lapoutroie s'impatiente: *"Veuillez bien prendre en considération l'intérêt de la classe indigente en sollicitant le règlement précité sur les tourbières"* (7). La municipalité s'empresse à chaque fois de rectifier les différents points contestés par les autorités supérieures. Le règlement pour l'exploitation de la tourbière est finalement arrêté le 21 octobre 1828 et l'adjudication est réalisée le 19 février 1829.

Chaque habitant doit faire une demande préalable à la mairie (article 1); il ne peut obtenir plus de huit stères de tourbe par an *"deux toises carrées ancienne mesure"* (article 13). Le prix du mètre-cube de tourbe est fixé par le préfet sur la proposition du conseil municipal à 75 centimes (article 11).

Les indigents de la commune qui paient moins de six francs de contributions annuelles, peuvent s'acquitter, par une journée de travail du prix de la tourbe reçue (article 12). Une réduction de 50% est prévue pour les habitants qui lèvent en tas leur tourbe et qui la portent au séchoir (article 5).

La concession de la tourbière est adjugée à Georges Verdun, garde-champêtre pour l'année 1829. De plus, il est responsable des dégradations et des délits forestiers (article 18) qui *"se commettraient dans les forêts à l'ouïe de la cagnée de la tourbière"* selon les recommandations du conservateur des forêts (8).



La pénurie de bois se fait toujours encore sentir sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, et les hommes se rabattent sur les tourbières du canton. L'étang du Devin semble être exploité rationnellement mais d'autres tourbières sont ouvertes comme celle du Bonhomme en 1836. De même, les habitants des Basses-Huttes réclament en 1840, l'exploitation d'une tourbière à proximité de leur hameau. Mais le conseil municipal d'Orbey leur refuse, arguant qu'ils ont "les mêmes facilités de s'approvisionner de tourbe que les habitants de toutes les autres sections de la commune" (9).

Après tous ces efforts pour lancer l'exploitation de la tourbe de l'étang du Devin, il semble que la tourbière soit rapidement abandonnée. Le vallon de l'étang du Devin est transformé en pré dès 1837 car "le terrain est propice pour être converti en bonnes prairies" (2). La commune y a organisé des travaux qui lui ont coûté 1800 Francs pour aménager un hectare de prairie. Celle-ci est louée à des paysans du Grand Trait pour 200 Francs en moyenne chaque année.

Une décennie plus tard, la municipalité de Lapoutroie inaugure un nouveau projet pour l'étang. Il s'agit de créer un lac artificiel, une réserve d'eau pour l'irrigation des prés en aval. L'idée naît lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 1847. Elle est motivée par des difficultés conjoncturelles: "le manque de fourrages, le vil prix auquel sont tombées les bêtes à cornes, nos vaches laitières surtout et le prix exceptionnel du fourrage... (or) les prairies sont dans nos montagnes notre seule richesse" (10). Le développement de l'irrigation permettrait une plus grande production d'herbe et de foin.



Le projet consiste à rehausser la digue établie sur le verrou. Le nouveau barrage serait élevé progressivement à quinze ou vingt mètres au-dessus du sol de l'étang. Il retiendrait ainsi une grande quantité d'eau provenant des sources, de la pluie et de la fonte des neiges. Avec une telle réserve, il serait possible de convertir en prairie quarante hectares de maigres pâturages communaux et d'irriguer les prés en contrebas: "ce serait un bienfait inappréciable pour chaque propriétaire de prairies inférieures et celles qui longent la Béhine depuis la limite de la commune du Bonhomme", bref "ce serait un bienfait incontestable pour les cultivateurs de notre vallée" (10), conclut le maire dans la présentation du dossier au préfet.

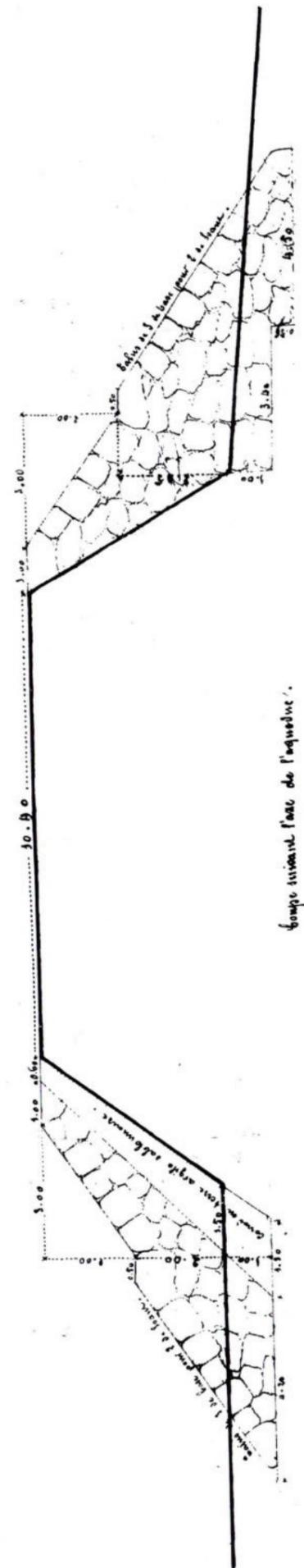
Pourtant, le conseil municipal ne souhaite pas immédiatement cet aménagement si bénéfique. Il demande au préalable le retrait d'un arrêté préfectoral fort impopulaire dans le canton. "Par ce règlement des eaux que Monsieur le Préfet a jugé devoir prendre, (les habitants de Lapoutroie) voient leur intérêt sacrifié impitoyablement à l'intérêt de Messieurs les fabricants-usiniers" (10). Ce règlement concède aux agriculteurs l'utilisation des canaux et des rigoles pour l'irrigation des prés, un jour par semaine. "De l'avis de tous, ceci est complètement insuffisant, et ressemble plutôt à une aumône qu'à un partage" (10).

La municipalité ne désire donc pas entreprendre des travaux coûteux pour le compte des industriels qui se sont installés dans le canton. Ainsi apparaît la rivalité entre des paysans qui dominent le conseil municipal, et les patrons des manufactures textiles qui accaparent les rivières et ruisseaux pour faire tourner leurs usines.

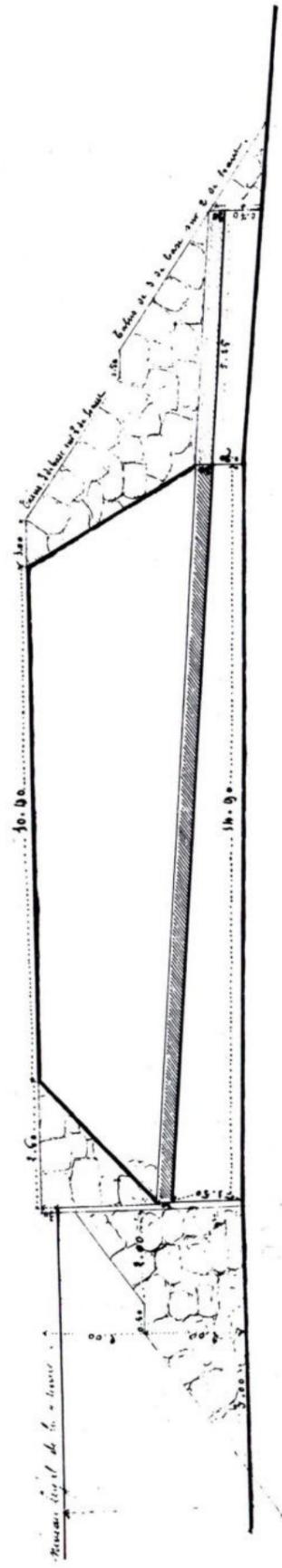
Comme le préfet ne revient pas sur son arrêté favorable aux industriels, le projet de lac artificiel est abandonné. Trois ans plus tard, la plus grande partie de l'étang du Devin est soustraite à la gestion communale et est soumise au régime forestier par décision ministérielle du 9 novembre 1850. En 1853, le conseil municipal avertit le préfet de la conversion en prairie de quatre-vingt dix ares de terrain vague de l'étang qui restaient de la compétence de la commune. Le nouveau pré est loué à Jean-Baptiste Ancel pour 60 Francs.

Tous les projets ne sont pas oubliés pour autant, mais plus aucune mise en valeur du site n'est finalement organisée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

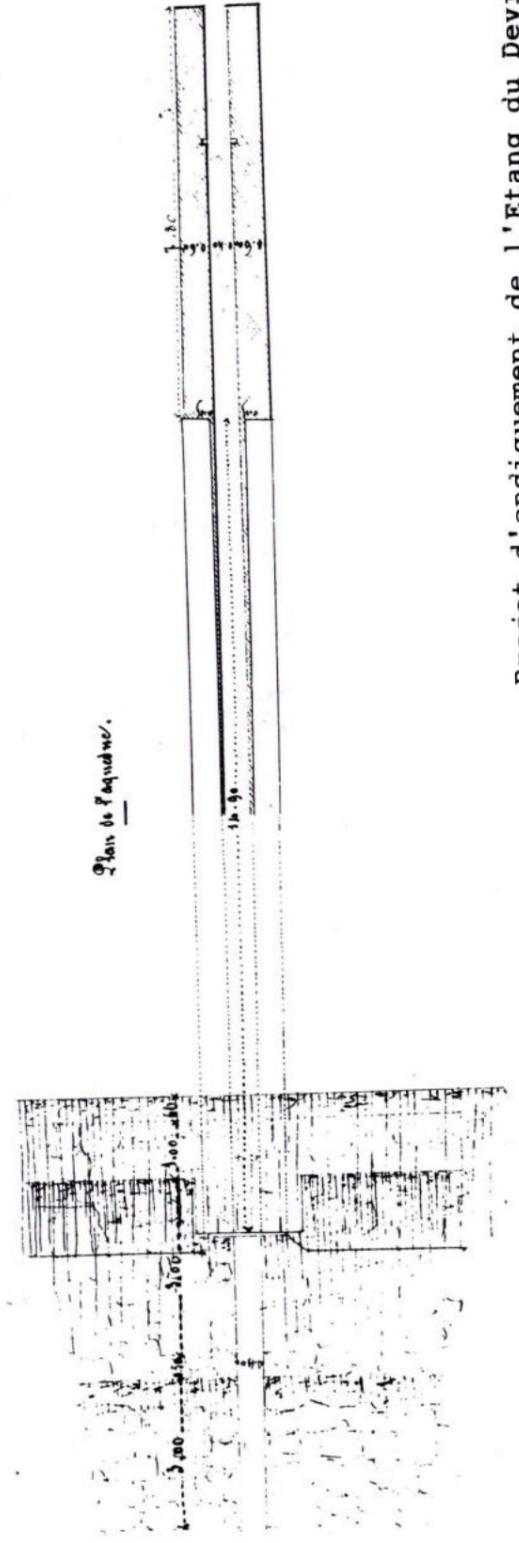
Plan général de la digue.



Plan situation face de l'aqueduc.



Plan de l'aqueduc.



Projet d'endiguement de l'Etang du Devin

Archives départementales 7 S 313

Source: Edith MARRACH Reproduction interdite

Biotopes spécifiques avec une flore rare et délicate, les tourbières font l'objet d'une attention toute particulière ces dernières années. Elles constituent un milieu très sensible, témoin de lointaines époques (grâce aux analyses polliniques). Lentes à naître, à se former, les tourbières tombent vite sous les coups de l'exploitation humaine. Mais leur dégradation ne relève pas uniquement de nos contemporains, même s'ils disposent, il est vrai, de moyens beaucoup plus importants.

Déjà au XIX<sup>è</sup> siècle, les hommes ont cherché à exploiter tous les avantages de la tourbière. C'est ainsi que l'étang du Devin a connu de nombreuses mises en valeur qui sont le reflet des activités et des pénuries de la vallée: manque de terres pendant l'agriculture d'auto-consommation, de bois après les défrichements du XVIII<sup>è</sup> siècle, d'eau à l'époque de l'industrialisation et de l'essor de l'élevage laitier. Tous ces bouleversements ont laissé leurs cicatrices dans le paysage. Il apparaît alors impossible de parler d'une nature intacte, "sauvage", tant il est évident que partout, même dans les coins les plus reculés, la nature a été transformée par la main de l'homme.

NOTES:

- 1) A.D.H.R. 8 S 20
- 2) A.D.H.R. 2 O 1064
- 3) A.D.H.R. C 1171
- 4) A.D.H.R. E 827
- 5) A.D.H.R. 2 O 1059
- 6) **en défens**: partie de forêt interdite aux troupeaux.
- 7) A.D.H.R. 8 S 20 : lettre du maire de Lapoutroie au préfet du Haut-Rhin, du 1er mai 1828.
- 8) A.D.H.R. 8 S 20 : lettre du conservateur des forêts au préfet du Haut-Rhin, du 18 juillet 1828.
- 9) A.D.H.R. 7 P 820
- 10) A.D.H.R. 7 S 313

BIBLIOGRAPHIE:

GEHIN Etienne et VAUTRIN Claude. Tourbière, philtre de vie. Vagney, 1991.  
Album avec de superbes photos de tourbières, mais aucune de celles du Val d'Orbey. Dompage !

PHOTOGRAPHIES:

Jean-Luc ANCEL et Philippe JEHIN, printemps 1992.

## AUJOURD'HUI ON TUE LE COCHON

Il y a déjà bien longtemps un curé au catéchisme demandait à un garçon quelle était la plus grande fête de l'année. Il répondit : "Chez nous, c'est le jour où on tue le cochon".

Autrefois du mois de décembre au mois de février, dans nos fermes, le jour où on tuait le cochon était un jour important.

De bonne heure on est prêt. On attend l'arrivée du boucher avec ses outils. Celui-ci durant l'hiver va de maison en maison tuant parfois jusqu'à 80 cochons.

C'est avec peine qu'il va chercher le cochon dans la porcherie. Après l'avoir assommé avec une masse, il l'égorge. Pendant ce temps la maîtresse de maison, accroupie recueille dans un seau le sang pour faire le boudin.

Les hommes mettent le cochon dans la maie. Une fois échaudé à l'eau bouillante, il est pendu à une échelle, écharné, rasé avec des couteaux bien aiguisés et vidé ; le foie et la cervelle sont aussitôt préparés pour le déjeuner.

Ce jour-là, tous sont contents. Chacun est assuré d'avoir de bonnes choses à manger pour les semaines et les mois à venir.

Il y aura d'abord les assiettes de gelée qu'on partage avec les voisins, les gratons, le boudin avec à l'intérieur les petits carrés de pommes de terre et, bien sûr, les jambons et le lard pendus à la cheminée après la salaison.

Maurice HERMANN

## ENOEYE ON TOU LO POCHEYE

El i dja bonjèvé, i curèye au catéchim dmandoe è i gamin key l'ire lè pu grande fèyte de l'ènéyé. E rèpondoe : "Tchîe no, sa lo djo où on tōu lo pochèye".

Ennoecwan, do mōu de décembre o mōu de févriyé, da noté ferm s'ir i grand djo catte on twāu lo pochèye.

De bonn'oure, tortu so pra. On èta lo boutchèye qué vé èvo sèz èbèche. Sèy-si èvè de māūjo en māūjo po twè do ta d'l'oevyè, dè fou dechkè quatre-vin pochèye.

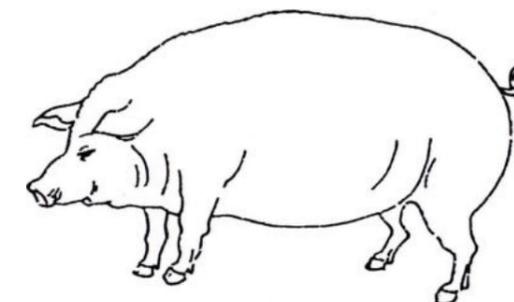
Sa èvo bé do māū qu'él évé kwère lo pochèye da sè ran. Eprè l'avou èsammè èvo ènne tōn, é lo chtèque. Do ta la, lè mātrasse dè māūjo, ècroepyo r'couye lo sang da i sēnyo po faire lo boudi.

Lèz hamm botto lo pochèye da lè mē. Enne fou èchaudè èvo lè coejante auve, él a panndu è ènne chāūl, chabè, rèsè èvo dè coutèye bé rèbgie, è voeydi ; lè foerchure è lè sèrvèl so aussitaw préparè po lo doedjoe.

Lo djo-là tortu so eije. Tchèquei a èchuri d'avou dè bonnes golāye è minndji po lè smēyne è lè mōu è vnu.

E y èrè d'abord lèz èsyt de djalāye patī èvo lè wèzi, lè matchan, lo boudi èvo doeda dè pti kwarè de cmartyère, è bē sūr, èprè lèz avou bottè o sāū, lè djambo è lo baco panndu è lè tchèmināye.

Maurice HERMANN



## L'ENDIGUEMENT DES LACS D'ORBEY

1839 - 1859

Yvette BARADEL

En avril 1839 "23 manufacturiers ou usiniers dans les cantons de Lapoutroie et Kaysersberg" demandaient au préfet du Haut-Rhin de placer dans les lacs Noir et Blanc "un siphon en fonte de 50 centimètres de diamètre garanti par un fort ouvrage en terre et murs secs...pour alimenter la Weiss en toute saison et empêcher ainsi le chômage des usines dans les temps de sécheresse" (1). Le projet d'endiguement des lacs était lancé.

Nous présenterons d'abord les caractères hydrologiques des lacs et de leurs émissaires ainsi que le rôle de l'eau dans la vie économique du canton de Lapoutroie au moment de la demande. Ensuite nous verrons le projet lui-même, comment il a été accueilli et comment il a été réalisé.

### LES LACS ET LEURS EMISSAIRES :

#### 1) L'écoulement des eaux :

Les lacs Blanc et Noir représentent une importante réserve naturelle d'eau. En 1862, après l'endiguement, on estimait la capacité du lac Blanc à 1 582 000 m<sup>3</sup> et celle du Lac Noir à 1 462 000 m<sup>3</sup>. (2)

Ces deux lacs occupent chacun un cirque glaciaire au pied des Hautes-Chaumes, le Lac Blanc à 1 054 m. d'altitude et le Lac Noir à 950 M. Le Lac Blanc couvre 29 ha, le lac Noir 14 ha. L'émissaire du Lac Blanc est le Blanc Rû dont la couleur claire provient de la fonte des neiges. Celui du Lac Noir est le Noir Rû, de teinte plus sombre, car ses eaux traversent des tourbières. Ces deux ruisseaux se réunissent en amont d'Orbey et forment la Weiss.

Le régime des lacs et de leurs émissaires dépend des précipitations, des températures et de la pente.

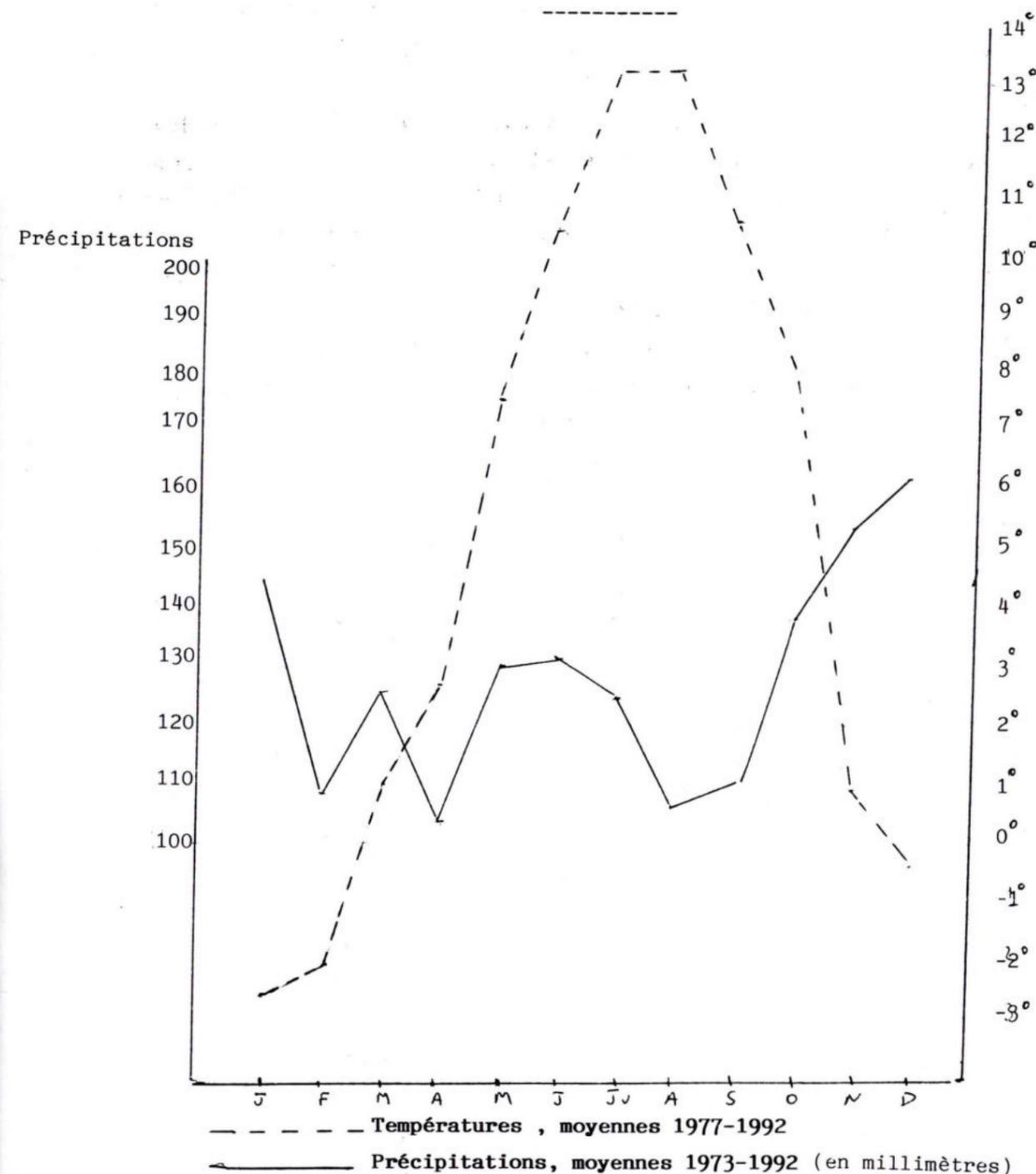
Les lacs sont soumis à un climat montagnard de type océanique. Les précipitations sont élevées. La moyenne des précipitations annuelles (moyenne 1973-1992) est de 1 540 mm avec un maximum qui se maintient de novembre à janvier atteignant 161 mm en décembre et des minima dont le plus long est celui d'août-septembre entre 104 mm et 110 mm (cf graphique). Les températures sont contrastées : - 2°4 en janvier, 13°3 en juillet (cf graphique), 27 jours de gel en moyenne pour chacun des mois de décembre, janvier et février, aucun en juillet et août. Par suite le régime des lacs est marqué par de hautes eaux en mars qui

A.D.H.R. : Archives Départementales du Haut-Rhin

1 - A.D.H.R. 7S 314

2 - A.D.H.R. 7S 21, Rapport de l'ingénieur en chef, Colmar 20/04/1862

### PRECIPITATIONS ET TEMPERATURES ORBÈY LAC BLANC (1136 m)



Sources : Service météorologique interrégional Nord-Est, Centre départemental du Haut-Rhin.



Jean Claude Jeandon jouira seul le mardi de chaque semaine de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Jean Rondeau un demi jour seul depuis le mardi à 6 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin. Jean Nicolas Ancel jouira seul pendant deux jours par semaine du mercredi 6 heures du matin au vendredi 6 heures du soir..." (1).

Les prises d'eau provoquaient des sinuosités dans le cours des ruisseaux que l'on ne pouvait pas supprimer : "Sur le rapport du redressement peu d'amélioration sont à faire parce que toutes les sinuosités établies sont indispensables pour l'irrigation des prairies dont une bonne partie perdrait le bienfait par le redressement.." (2).

Les cours d'eau fournissaient en outre la force motrice pour actionner les tournants des usines.

Vers 1840 il n'y avait aucune installation hydraulique sur le Blanc Rû. Par contre le Noir Rû était bien équipé. On comptait entre Pairis et le bas d'Orbey : deux scieries, deux tissages, une papeterie avec huilerie, un moulin avec martinet, un dévidoir et une filature de coton, deux moulins à farine et deux huileries soit dix-huit tournants (3). Nous laissons de côté les usines installées sur le ruisseau des Hautes et des Basses Huttes, sur celui de Tannach et sur celui de la Fanne car elles ne dépendaient pas de l'alimentation des lacs.

Le fonctionnement de ces usines réclamait des chutes d'eau que l'on obtenait en construisant des barrages et en creusant des prises d'eau. Voilà ce qu'expliquait Eugène Lefébure en présentant son projet de construction d'un tissage mécanique à Orbey : "Quant à la prise d'eau dans le ruisseau des lacs... l'exposant projette de la faire à distance de 2m 70 environ de l'extrémité inférieure d'une languette de terre sous le numéro 341 du plan cadastral, située derrière l'huilerie du sieur Delacote par conséquent au-dessous de l'embouchure du canal de cette usine. De ce point il conduira les eaux dans un canal en bois à travers ses propres prairies jusqu'à la distance de 27 m. environ du bord du ruisseau auquel les eaux empruntées seront rendues sous l'angle inférieur de la parcelle 375.....Par ce moyen l'exposant pense créer et obtenir une chute de 5 mètres en se bornant à utiliser la situation avantageuse ou favorable de sa propriété..sans nuire à personne.." (4)

Ainsi agriculture et industrie étaient étroitement tributaires des eaux des lacs et de leurs émissaires. Cela donnait lieu à de nombreux conflits.

---

1 - A.D.H.R. 7S 313, Partage d'eau du Grant Trait, jugement du 16/08/1806.

2 - A.D.H.R. 7S 5, Etat des cours d'eau non navigables, canton de Lapoutroie, 1838.

3 - A.D.H.R. 7S 5, canton de Lapoutroie, n° 47.

4 - A.D.H.R. 7S 310, Lettre d'Eugène Lefébure, propriétaire à Logelbach au préfet du Haut-Rhin, 4/05/1836.

En effet les partages de la jouissance des eaux n'étaient pas respectés. Ensuite certains demandaient l'autorisation de creuser des prises d'eau, d'autres pas. Enfin les agriculteurs se méfiaient des industriels, craignant qu'ils s'emparent de la jouissance de l'eau. C'est dans ce contexte que le projet d'endiguement des lacs fut présenté.

#### L'ENDIGUEMENT DES LACS :

##### 1) Le projet :

La demande de 1839 émanait de 23 manufacturiers (nous n'avons pu en relever que 22) : douze meuniers dont trois à Kientzheim, trois à Sigolsheim, un à Alspach, un à Kaysersberg, deux à Ammerschwihr, un à Ostheim et un à Benwihr, dix industriels huit à Kaysersberg et deux à Orbey. Nous nous intéresserons à ceux d'Orbey. Il s'agissait d'Eugène Lefébure et d'Edouard Birkel. Tous les deux étaient installés à Orbey en 1836. Edouard Birkel, négociant à Colmar avait acheté en février 1836, avec un autre négociant colmarien, le moulin Guidat et voulait creuser une deuxième prise d'eau afin de monter une filature. Quant à Eugène Lefébure, gendre d'Antoine Herzog industriel à Logelbach, il avait fait le 4 mai 1836 une demande pour aménager une chute d'eau destinée à alimenter un tissage mécanique en projet. Ajoutons qu'en avril de la même année un autre manufacturier d'Orbey, Joachim Fauster, demandait l'autorisation de creuser une deuxième prise d'eau pour agrandir son usine de tissage de coton. Nous nous trouvons, semble-t-il, à un moment de décollage de l'industrie dans la vallée de la Weiss (1).

Naturellement ces nouvelles usines réclamaient une alimentation hydraulique régulière. Ces industriels venaient de Colmar et de sa banlieue. Ils étaient au courant des nouvelles techniques et en avaient entendu parler ou avaient même vu, peut-être, la digue construite par les Hartmann, industriels à Munster, sur le lac de Daaren, au-dessus de Soultzeren. Ils y faisaient référence dans leur demande et la prenaient en exemple : "Tel est l'ouvrage qu'à une époque encore récente MM Hartmann, manufacturiers à Munster, ont pratiqué avec un entier succès au lac de Soultzeren."

##### 2) L'opposition des agriculteurs :

Mais le projet était à peine connu et l'enquête de commodo et incommodo à peine commencée que les agriculteurs de la vallée se mobilisaient pour s'y opposer. Jean Joseph Didierjean, cultivateur à Orbey et membre du Conseil général présenta au mois de juin, lors de l'enquête les trois objections suivantes :

---

1 - A.D.H.R. 7S 310

"1- Le danger qu'éprouveraient les propriétés situées sur le cours de la Weiss pour le cas de rupture des ouvrages...

2 - La privation des propriétés situées sur le même cours qui ne se fécondent que par les eaux du cours et qui seraient totalement privées d'eau et par conséquent exposées à tomber en état d'inculture...

3 - L'inconstitutionnalité de la demande. En effet elle est formée par une société d'usiniers et fabricants, espèce de corporation ayant même intérêt qui entend établir à l'égard de l'élévation des ouvrages projetés une administration au centre d'une autre..." (1).

L'affaire traîna en longueur. Par ordonnance royale du 13 février 1842, Eugène Lefébure reçut l'autorisation "d'établir une usine dite tissage mécanique située sur sa propriété située sur la commune d'Orbey et de dériver les eaux du torrent de la Weiss pour mettre cette usine en mouvement". Mais Eugène Lefébure n'avait pas oublié son projet d'endiguement qu'il reprit en 1847.

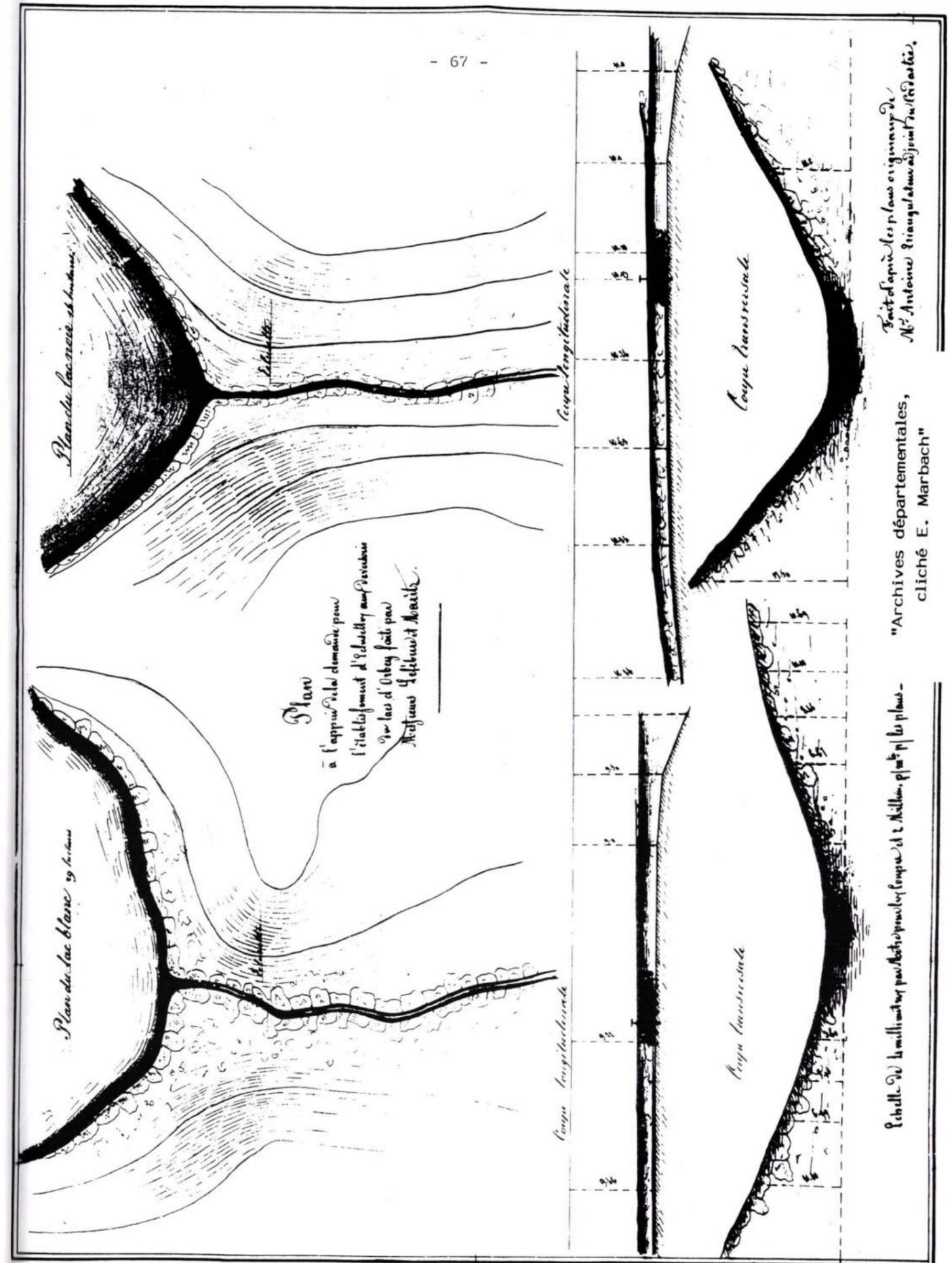
En 1847 les sieurs Maritz et Lefébure, fabricants à Orbey, demandaient l'autorisation "de construire à leurs frais des écluses sur les déversoirs des lacs Blanc et Noir afin d'obtenir constamment un volume d'eau uniforme pour l'alimentation des fabriques de la localité.." (2). On apprend par l'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement que "de 1846 à 1847 ils ont creusé de 2m à 2m 40 le fond du ruisseau par lequel s'écoulent les eaux des lacs Blanc et Noir et ont, au moyen d'un barrage composé de terre et pierres, maintenu le niveau de ces lacs au-dessus du nouveau fond du ruisseau d'écoulement de telle sorte qu'en enlevant progressivement à partir du haut, selon les besoins, les matériaux composant le barrage, ils ont pu suppléer au manque d'eau résultant de la sécheresse de l'année... Ces industriels demandent de refaire pour 1848 ce qui a eu de si bons résultats en 1847 : seulement pour éviter ce qu'il y a de précaire dans le mode de vidange du réservoir, ils désirent remplacer le grossier réservoir de superficie par un pertuis de décharge de fond muni d'une vanne.." (3)

L'administration, aussi bien celle des Ponts et Chaussées que celle des Forêts y était favorable. Mais l'opposition des agriculteurs n'avait pas désarmé. On apprend par l'inspecteur des Eaux et Forêts d'alors que "le conseil municipal d'Orbey et les principaux propriétaires de prairies protestent contre la construction des écluses qu'ils considèrent comme la ruine de l'agriculture de

1 - A.D.H.R. 7S 314, enquête de commodo et incommodo, Orbey 27/06/1839

2 - A.D.H.R. 7S 314, lettre de l'inspecteur des Forêts au conservateur des Forêts, Ribeauvillé 10/11/1847.

3 - A.D.H.R. 7S 314, Rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Colmar 27/11/1847.



Revue de la millième par l'ancien ingénieur en chef de M. Millon, plan par les plans-

"Archives départementales, cliché E. Marbach"

la commune... et il semble insinuer que l'on veut favoriser l'industrie au détriment de l'agriculture.. (1).

L'opposition cependant s'effritait. Sur les trois griefs qui avaient été invoqués en 1839, un seul demeurait : la privation des eaux. Certains agriculteurs reconnaissaient même "qu'ils entendaient parler des prairies des régions supérieures et que pour les prairies inférieures, il était indifférent que les eaux des lacs fussent ou non retenues pendant la saison pluvieuse (2).

De son côté la commune de Lapoutroie prenait la décision de construire une digue à l'étang du Devin pour "améliorer les terrains communaux". Dans sa délibération du 20 novembre 1847, le conseil municipal décidait "que l'étang du Devin serait rendu à son premier état en construisant un barrage capable d'y contenir à l'époque de l'abondance des eaux toutes celles provenant des sources qui en découlent pour lors des sécheresses et lors des besoins de l'agriculture pour l'irrigation de ses propriétés cette eau s'échappe par une écluse pratiquée à cet effet dans la chaussée" (3).

Mais la Révolution de 1848 arriva doublée d'une crise économique et les projets furent abandonnés.

### 3) La réalisation du projet :

Il fallut attendre 1855 pour que l'endiguement des lacs fût à nouveau envisagé. Le beau-frère d'Eugène Lefébure, Antoine Herzog qui avait pris la succession de son père à Logelbach et était propriétaire de l'usine d'Orbey, reprit le projet. En effet les conditions étaient favorables. Antoine Herzog était un hydrographe de valeur et s'intéressait à la force motrice des eaux. Très connu dans la région, il réussit à réunir un groupe de six industriels d'Orbey et de Kaysersberg dont les usines avaient besoin de l'eau de la Weiss. Ensuite Eugène Lefébure, désormais bien installé à Orbey et devenu le maire du lieu, soutenait ce groupe. Enfin l'administration se penchait alors sur le problème des crues de l'Ill et une instruction ministérielle de juillet 1856 demandait que l'on exécutât des endiguements à l'origine des petits cours d'eau descendant de la chaîne des Vosges. "Plus on exécutera des endiguements à l'origine des petits cours d'eau de la chaîne des Vosges, plus on atténuera les effets des inondations dans la vallée de l'Ill" (4).

1 - A.D.H.R. 7S 314, Lettre de l'inspecteur des Forêts au conservateur des Forêts, Ribeauvillé 10/11/1847.

2 - id.

3 - A.D.H.R. 7S 313, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Lapoutroie.

4 - A.D.H.R. 7S 314, Lettre de l'ingénieur en chef du Service hydraulique au préfet, 24/02/1857.

Les travaux commencèrent en 1857 et se terminèrent en 1861. Deux digues furent construites, une pour chaque lac afin de garder les eaux en hiver et de les donner en été. La différence entre le niveau le plus bas et le niveau le plus haut était de 5m 50 pour le Lac Blanc et de 10m 50 pour le Lac Noir. "Les lacs se vidaient habituellement jusqu'au tuyau d'émission vers la fin de septembre et on parvenait à les remplir vers le 1<sup>er</sup> mai" (1).

Que devenait l'opposition des agriculteurs ? Pour le préfet elle était négligeable. Dans les considérants de son arrêté du 23 août 1859 on peut lire : "Considérant que l'utilité générale des travaux d'endiguement est incontestable et incontestée, que si des réclamations assez nombreuses ont été formées en ce qui concerne les dispositions relatives à l'usage, ces réclamations ne sont point fondées.." (2). Remarquons aussi qu'à Lapoutroie le projet d'endiguement de l'étang du Devin était repris. Un notaire du lieu, Jean-Baptiste Nicolas Petitdemange proposait d'endiguer à ses frais l'étang du Devin: "L'aménagement des eaux peut, comme dans les lacs Blanc et Noir d'Orbey, s'y pratiquer avec grand avantage et sans trop de frais.. Il me semble superflu de dire qu'elles sont les avantages qui résulteraient de cet endiguement au point de vue général pour le pays, pour son agriculture et son industrie ; mais au point de vue de l'intérêt communal l'eau de source et de pluie ainsi aménagée pourrait être employée à l'irrigation des prairies et pâturages dont la commune est propriétaire à l'aval de la bande d'écoulement.." (3). Mais le projet fut abandonné car les agriculteurs n'avaient pas désarmé. Il suffit de lire la lettre de désistement de Petitdemange : "Cet endiguement serait d'intérêt général. Un seul ne devrait pas en supporter les charges. Quand je m'adresse aux propriétaires inférieurs pour concourir avec moi à cette dépense, ils me répondent ne pouvoir ni vouloir créer un réservoir à leur frais au profit pour les 6/7 des industriels" (4).

L'endiguement des lacs d'Orbey a été considéré comme un travail pionnier. Quelques années plus tard, des travaux semblables furent entrepris sur d'autres lacs vosgiens, en 1885 sur le lac de Sewen, en 1890 sur le lac des Forlets.... En tous les cas l'endiguement des lacs Blanc et Noir a été l'oeuvre des industriels et non des agriculteurs de la vallée.

1 - A.D.H.R. 7S 21, Rapport...sur les réservoirs d'eau dans la vallée du Rhin, Colmar, 20/04/1862.

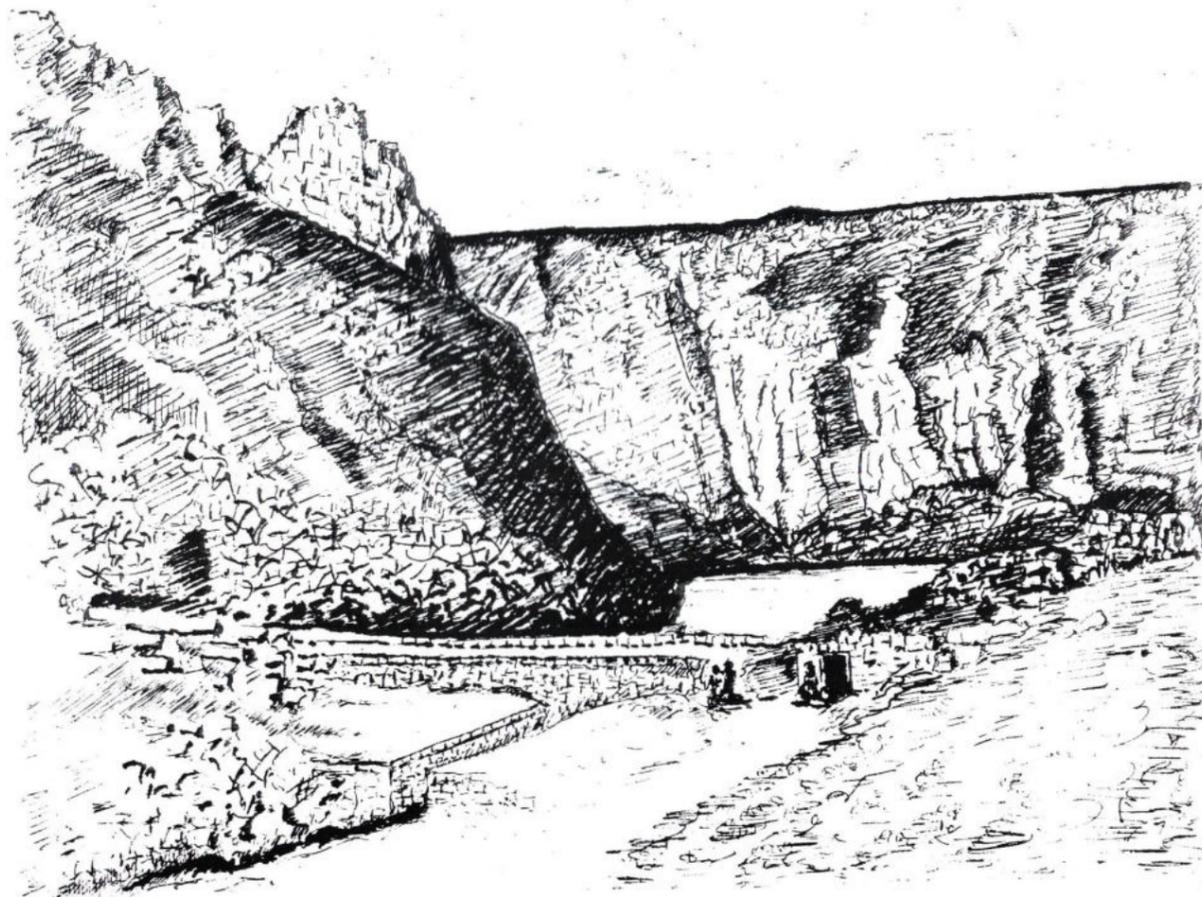
2 - Archives municipales de Kaysersberg, Extrait des registres de la préfecture du département du Haut-Rhin, 23/08/1859.

3 - A.D.H.R. 7S 313, Lettre de J.B. Petitdemange au Préfet, 10/11/1861.

4 - A.D.H.R. 7S 313, Lettre de J.B. Petitdemange au maire de Lapoutroie, 10/08/1864.

Bibliographie

- H. BAULIG, Un itinéraire géographique, le Val d'Orbey, Bulletin de l'association géographique d'Alsace, 1956, p. 1-7.
- M.J. BOOP, Antoine Herzog fils, un réalisateur et philanthrope alsacien (1816-1892), Annuaire de la société historique et littéraire de Colmar, 1960, p. 123-140.
- Ch. GRAD, L'Alsace, le pays et ses habitants, rééd. Contades, 1983 (1° ed. 1889)



La digue du Lac Blanc en 1859 par Taylor  
ds Ch. GRAD, L'Alsace, le pays et ses  
habitants, Hachette, 1889.

LES CHAPELLES SAINT-THIEBAUT DE FRELAND

Charles SCHILLINGER

A l'occasion du centenaire de la décision du conseil municipal de Fréland de transformer la chapelle Saint-Thiébaud en dépôt des pompes à incendie et de construire une nouvelle chapelle, nous présentons, dans un premier article, des documents sur la première chapelle, nous réservant, pour un article ultérieur, l'étude de la nouvelle chapelle.

Pourquoi une chapelle dédiée à Saint Thiébaud à Fréland ? Notre population d'Alsace portait une dévotion toute spéciale à ce grand saint. Dans la région de Thann, aux époques de grande ferveur, de pieux pèlerins formaient des groupes et s'en allaient à pied vers Thann se prosterner dans la fameuse cathédrale. Pour éviter aux Frélandais de semblables déplacements, Nicolas Herqué, Barbe Herqué, François Garadois et son épouse Odile Zale, résolurent en 1771 de fonder une chapelle dédiée à Saint Thiébaud à Fréland

Cette première chapelle, prévue en haut du village, à droite, en montant l'ancien chemin vivalin devenue Grand'Rue qui mène de Fréland vers Aubure, fut construite en 1771-1772.

Nous allons donc présenter les documents d'archives existant à la mairie de Fréland et à la fabrique de l'église qui compléteront l'étude de Monsieur Christophe Barlier sur la chapelle, parue dans le bulletin n° 7 (1988).

**8 novembre 1773** : Nicolas Herqué demande à Monseigneur l'évêque in partibus de Lydda, suffragant du diocèse de Bâle la permission de faire bénir la chapelle sous l'invocation de Saint Thiébaud.

La permission fut accordée le 18 juillet 1774. On y célébrait la messe tous les vendredis. Jusqu'en 1895 la chapelle servit de lieu de pèlerinage, notamment le 1° juillet, fête de Saint Thiébaud .

**30 septembre 1780** : Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Bâle sur la demande du sieur Pierre Antoine Labarbe, curé de la paroisse : les offrandes des fidèles seront employées à la décoration de la chapelle et à l'achat des ornements pour célébrer les Saints Mystères, le tout sous la direction du curé du lieu.

**25 germinal an IV (14 avril 1796)** : Nicolas Herqué déclare par devant nous agent et adjoint municipal qu'il a une chapelle qui est sa propriété sous le nom de chapelle Saint-Thiébaud, située au-dessus de ce village et disponible pour l'exercice du culte ainsi qu'à toute personne qui voudront exercer le même.

**18 prairial an II (17 juin 1803)** : Décret épiscopal de Monseigneur l'évêque de Strasbourg qui, sur la supplique de Monsieur le Curé de la paroisse, porte permission d'y célébrer la Sainte Messe.

**1810** : La cloche de la chapelle est fondue et pèse 130 livres.

**20 février 1811** : Le bureau des marguilliers de la paroisse est chargé de l'administration de la chapelle Saint-Thiébaud fondée en 1771.

**7 avril 1811** : Le conseil de fabrique vérifie le compte du sieur Antoine Herqué, neveu du fondateur, qui a géré le revenu et les dépenses de la chapelle Saint-Thiébaud depuis le 1<sup>er</sup> juin 1802 jusqu'à la fin de 1810, à laquelle époque la chapelle fut réunie par le bureau de la fabrique à l'église principale. Le compte est trouvé juste en tout à la réserve d'une fondation du feu fondateur, le sieur Nicolas Herqué qui est de cent livres. De même sur la fondation de feu François Garadois et d'Odile Zale sa femme, il y a une semblable somme à rechercher.

**23 mai 1811** : Le conseil de fabrique extraordinairement assemblé par l'autorisation de Monseigneur l'évêque de Strasbourg donne pleine décharge au sieur Antoine Herqué sur la gestion des revenus et dépenses de la chapelle Saint-Thiébaud. Le trésorier de la fabrique de l'église reçoit le dernier reliquat qui se monte en numéraire à la somme de deux cent vingt-neuf francs quarante quatre centimes ainsi que la clef du tronc.

**22 mars 1812** : Le bureau de la fabrique de l'église a pris en considération que la petite cloche de la chapelle Saint-Thiébaud donnée par feu Jean Herqué a été remplacée par une plus grosse faite par une donation particulière.

**15 décembre 1812** : Description de l'inventaire mobilier et objets de culte de la chapelle Saint-Thiébaud par le sieur Thannberger, curé de la paroisse.

I - Un tabernacle neuf bien doré dans lequel se trouve un ciboire d'étain couvert d'un manteau propre. Une petite bourse pour y porter le saint viatique. Une petite boîte d'étain qui contient l'huile des infirmes.

II - Sur le tabernacle, une petite croix de cuivre.

III - La décoration de l'autel consiste en quatre statues dont l'une représente la Sainte Vierge douloureuse, l'autre saint Thiébaud évêque d'Engubie (?) patron de la chapelle. la troisième saint Maximin, évêque, la saint Nicolas, évêque. Aux deux côtés les images en peinture l'une de saint Pierre et l'autre de saint Paul. Quatre chandeliers en bois coloré

en jaune et deux autres sans couleur. Enfin une sonnette.

IV - A l'entour des murs intérieurs se trouvent seize tableaux en peinture qui représentent les stations de la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ.

V - Cinq vieilles statues de saint Antoine, saint Michel, saint Quirin, sainte Barbe et saint Guérin.

VI - Une lampe en fer blanc, une croix de bois pour les processions, un confessionnal, deux eau-bénitiers en cuivre, une petite bière avec son drap mortuaire, un rideau à une fenêtre.

VII - Un tronc à deux clefs dont l'une est entre les mains de Monsieur le Curé, l'autre entre celles du sieur trésorier.

VIII - Une petite armoire qui contient les objets suivants : deux chasubles déjà vieilles mais chacune avec tout son assortiment ; un bon missel ; une aube neuve pour les fêtes ; une deuxième de toile commune ; un cordon pour les lier ; un surplis usé ; une talare (?) déchirée et une neuve pour la remplacer ; un vieux rituel déchiré ; deux beaux chandeliers de cuivre.

IX - Une belle nappe d'autel, une moindre et deux vieilles ; une couverture d'autel en laine bleue ; une couverture de toile blanche sur la petite armoire ; six huméraux ; six purificateurs ; six lavabos ; un pupitre pour le missel.

X - Au clocher, une cloche.

**22 novembre 1863** : Le trésorier de la fabrique de l'église déclare avoir reçu des héritiers de Jacques Bertrand et de Marie Herqué la somme de six cents francs pour don sans charge pour la chapelle Saint-Thiébaud.

**29 octobre 1894** : En réunion du conseil municipal, le Maire présente l'intérêt et l'utilité d'un dépôt des pompes à incendie dans le village du haut, souvent évoqué en conseil et qui n'a jusqu'à présent pas trouvé de solution faute de terrain de construction. L'idée d'utiliser la petite chapelle Saint-Thiébaud en dépôt des pompes à incendie et la construction d'une nouvelle chapelle plus grande trouve parmi le conseil municipal un grand succès. D'après la visite du bâtiment et après l'avis de l'architecte communal elle conviendrait très bien même vu le mauvais état de conservation et les dépenses à investir pour cette transformation.

Le Maire consulte l'assemblée sur cette question et remarque que la commune possède les moyens suffisants pour subvenir aux dépenses. En considération que la chapelle sert à beaucoup de croyants de lieu de pèlerinage, il faut penser à la construction d'une nouvelle chapelle. Le conseil décide que la transformation de la chapelle Saint-Thiébaud doit être

entreprise en vue de l'utiliser pour dépôt de pompes à incendie. Il décide l'érection d'une nouvelle chapelle sur un terrain approprié. Le conseil demande au Maire de négocier pour l'achat d'un terrain et l'autorise à demander les plans et devis concernant les travaux mentionnés.

**18 novembre 1895** : L'architecte communal Auguste Hartmann de Colmar présente son rapport explicatif ainsi que les plans et devis concernant la transformation de l'ancienne chapelle et la construction d'une nouvelle. Il confirme l'exposé du conseil municipal en séance du 29 octobre 1894 mentionnant que la chapelle sera amputée de la façade avant pour l'alignement à la nouvelle route et le mauvais état du bâtiment. Pour la construction de la nouvelle chapelle, il était question de la bâtir en face de l'emplacement initial, entre la route et la rivière. Mais vu les prix du terrain, fondations et remblais, on abandonne cette proposition. Le nouvel emplacement sur terrain communal, le rocher dit "Le corbeau", est l'idée du curé Charles Chevalier et du maire Séraphin Thomas.

**24 novembre 1895** : Le conseil municipal examine et accepte les plans et devis établis le 18 courant qui chiffre la transformation de l'ancienne chapelle à 1 583,17 marks et la construction de la nouvelle à 17 500 marks.

**9 février 1896** : Le conseil de fabrique de Fréland réuni en séance extraordinaire considère que la chapelle actuelle est en mauvais état, son emplacement nullement favorable à la dévotion ni au lieu de pèlerinage. Il reconnaît la nécessité de la reconstruire à une faible distance de là, sur un rocher s'élevant à 60 mètres au-dessus de la route.

**1897 - 1898** : Transformation de l'ancienne chapelle en dépôt de pompes à incendie par l'entrepreneur Charles Matter de Colmar pour un montant de 2985,62 marks et supervisé par l'architecte Auguste Hartmann. La petite cloche du poids de 65 kgs restée en place fut réparée par la maison Causard de Colmar et servit d'alarme en cas d'incendie.

**19 août 1981** : Monsieur Marius Ronecker, historien frélandais, dépose une requête écrite proposant la transformation de l'ancienne chapelle Saint-Thiébaud en un musée d'art religieux qui fut acceptée et réalisée en 1988.

**Sources :**

- Arch. Dép. Haut-Rhin : 4E Val d'Orbey n° 79

- Arch. com. Fréland, Dossier chapelle Saint-Thiébaud, Registres du Conseil municipal.

- Arch. Par. Fréland, Registres du conseil de la fabrique de l'église, Registres des baptêmes.

**Bibliographie :**

BARLIER Christophe, L'ancienne chapelle Saint-Thiébaud de Fréland ds Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n°7 (1988), p. 72-75.

GUERIN Guy, Histoire d'un village du Pays welche, Fréland, Turckheim, 1991, p. 74-75.

SCHILLINGER Charles, Recueil historique et généalogique de la commune de Fréland, T.I, Colmar 1991, p. 56 et 76.



Statue de saint Thiébaud sculptée en bois provenant de l'ancienne chapelle et conservée au musée d'art religieux.

## LES LEGENDES DE L'ETANG DU DEVIN

I - Autrefois l'étang du Devin à Lapoutroie était un grand lac. Un fermier habitait aux environs du lac. Il avait beaucoup de mal pour chercher de l'herbe pour ses bêtes. Un jour, passant devant le lac, il s'écria : "Je suis bien fatigué ; je donnerais bien mon âme pour une belle prairie à la place du lac. Il avait à peine dit cela que le Diable se tenait devant lui, lui disant : "Regarde bien, la moitié du lac c'est une belle prairie ! Quand tu mourras, je viendrai chercher ton âme ! ". Le fermier, réfléchissant, vit bien qu'il était perdu. Il se mit à faucher toute l'herbe du pré, la fit sécher et ensuite construisit une grande meule ; au milieu de celle-ci il laissa un creux. C'est là qu'il s'installa et se mit à prier Dieu jusqu'à sa mort.

II - Une autre légende dit que lorsque la nuit est bien noire, vers minuit, on entend le tonnerre. Le passant voit le lac à sa place comme autrefois. Le tonnerre retentit une deuxième fois. Un beau château surgit des flots et voilà qu'une belle dame sort du château. Elle se met à chanter. Malheur au passant qui l'écoute, car la chanson de la sorcière c'est la chanson de la mort. On peut être sûr que le passant va mourir dans les prochains jours.

Henri PETITDEMANGE

D'après BALLY, ancien instituteur à Hachimette

## LE KONT DE L'ECHANTAN DO DEVIN

I - En sèkouang l'èchtan do devin è Lèpoutraye ir èn grand 'ma. In morkèr dmouraye mi lan dè ma. El' avou trobé do mô po kwèri d'lè grose po sé beyt. In djo è pèssan dèvan lè ma é doejoe : "Dje sèy bé chtin, dje daro bé mn'âme po èn bèl fonrure è lè pyès dè ma. El'avou è pône di sla qu'lo dial ir dèvan lu. E li doejoe : "Spf bé, lè moyti dè ma, sa meytan èn bèl fonrure ! Kat te moerrè dje warè kwèri tn' âme !".

Lo morkèr, dvizan, vèyè bé qu'él ir poedu. E s'botoe è sayi lè grose, é lè fèyoe satchi, èprè é rbâtioe èn gwôse mùl. O moytan d'lè mùl è lèchoe in krû. Sa toulà k'è s'botoe è prayi Dèy dechkè sè mwô.

II - In ôt kont di que kat lè noeyti a bé nôr, è mèynoey, d'in cow on ôye lo tnôr. Lo pèssan vou lè ma è sè pyès nak èn sèkouang. En douzime fou lo tnôr rèsnè ; in biè tchètèy roech fû dè ma, rvannsi èn bèl dèm que roech do tchètey. El se bot è tchantè. Malour o pèssan que scoute, lè tchanso d'lè jnach, sa lè tchanso d'lè mwô. On pû èyt sûr qu'lo pèssan vè moeri da èn pèr de djo.

Henri PETITDEMANGE D'èprè Bally, mât d'èkowl è Hèchimette

## BATAILLE DE LA TÊTE DES FAUX

### NOËL 1914

Notre ferme se trouvait à la Combe. J'avais 18 ans à la guerre 1914. Nous étions du côté allemand. Dans cette période de fin d'année, les combats commencèrent sur la Tête des Faux. A chaque escarmouche, nous étions directement sous les obus. L'artillerie allemande était juste derrière chez nous. Nous étions très bien placés aussi pour être bombardés par les Français. Parfois, les obus sifflaient au dessus de notre maison, c'était les Français qui tiraient depuis la Tête des Faux.

Je me souviens bien de cette nuit de Noël 1914 et de la violence de la bataille. Les Allemands avaient installé un petit train qui partait de l'Eglise de Lapoutroie jusqu'au pied du massif des Faux. Ce train servait pour le transport du ciment, du bois et de tout ce qu'il fallait pour les tranchées. Et aussi pour les relèves des soldats. Souvent les obus français essayaient de l'attraper mais ils n'y arrivèrent jamais. Les Allemands se sont accrochés là-haut, ils ne voulaient pas être délogés. Pendant toute la guerre on les a vu faire du transport vers la crête. Depuis chez nous on voyait bien le câble.

En cette veille de Noël, la nuit tombée on a vu arriver un régiment de jeunes soldats allemands. Il y en avait tellement qu'un pressentiment nous saisit. Il y avait beaucoup trop de mouvement. Quelques uns stationnèrent un moment dans notre ferme mais ce n'était pas nouveau, de temps en temps il en venait dans la soirée avant de monter plus haut. Il faut dire que ma soeur et moi, nous parlions très bien l'allemand.

La bataille a commencé vers les 10 heures du soir par un grand fracas de tirs. Les artilleurs de notre maison tiraient sans arrêt, on ne savait plus reconnaître les départs des arrivées. Nous étions à la cave. Mais il nous semblait que les Allemands tiraient plus que les Français ne répondaient. Manquaient-ils de munitions ? Cela nous inquiétait. Au matin de Noël, il se fit une accalmie. Nos artilleurs arrivèrent à la ferme. Nous étions bien forcés de leur parler. Mais ce jour là, c'était grave. Voici ce que nous avons appris.

Cette nuit-là que se passa-t-il ? Erreur de commandement, folie avant l'heure du succès de la bataille ? Toujours est-il que nos artilleurs tirèrent trop court. Ils nous l'avouèrent, consternés. Il y eut beaucoup de morts parmi les jeunes soldats allemands de la veille qui montaient à l'assaut dans les chants et la musique comme de futurs

vainqueurs. Les représailles ne tardèrent pas. Le lendemain nos artilleurs vinrent nous dire au revoir. La batterie partit aussi et à voir la tête qu'ils faisaient c'était sûrement pour un front plus dur, plus éloigné. D'autres artilleurs, revinrent, une autre batterie. La guerre continuait.

Alsaciens, nous étions pour la paix, mais je n'ai jamais oublié ces jeunes Allemands morts dans de si tristes conditions, sans oublier les jeunes Français qui moururent aussi de l'autre côté.

A suivre .....

Recit de Marguerite ORY de Fréland  
recueilli par Marie-Thérèse GEHIN



*Ruine du bastion allemand au sommet de la côte de Grimaude  
C'est à l'assaut de cette côte que la commandant DUCHENE fut  
tué le 2 décembre 1914. Il repose au cimetière qui porte son  
nom au pied de la Tête des Faux avec ses soldats*

## LA SOCIÉTÉ VOGESIA A ORBEY A NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1893 - 1961

Pierre BEDEZ

### Introduction

La Société Coopérative "VOGESIA" existait avant 1893.

Elle avait été fondée par le Comité des travailleurs des usines HERZOG d'Orbey et Tannach et avait son dépôt au sous-sol de la maison d'habitation FRECHARD, 3, rue de l'Eglise. Les achats de marchandises se faisaient à Colmar auprès des grossistes. Pour approvisionner le magasin, les ouvriers louaient aux cultivateurs locaux leur char à boeuf ou à cheval, car tous les produits étaient livrés en fût, en sac ou en caisse de bois.

### I - LES ORIGINES

#### a) Origine

Le premier compte rendu de l'Assemblée Générale de 1893 que nous avons, nous parle du vote des membres en remplacement de M. FALK Emile et M. MAIRE Séverin démissionnaires et de ROHMER Emile décédé au comité de Direction. Les 41 membres présents ont voté FINANCE Joseph, CLAUDEPIERRE Victor et GERBER Emile. Le premier membre de Direction, les deux autres au conseil de Surveillance. Au bureau siégeaient : MM. GEISSER, Léon BRUCKERT, Adolphe ZANN et GILGENKRANTZ.

La VOGESIA était une des 47 sociétés faisant partie de l'Association des Sociétés Coopératives d'Alsace.

#### b) Statuts

Nous ne possédons pas l'intégralité des statuts, mais nous savons que pour faire partie de l'association il fallait :

- Etre ouvrier, employé ou cadre aux trois usines HERZOG, habile à contracter, mener une vie régulière.
- Habiter les communes d'Orbey ou Labaroche.
- Verser à l'entrée une caution de 40 DM (1)
- Acheter dans l'année pour au moins 100 DM de marchandises.
- Qu'il était défendu de vendre ou revendre aux personnes non membres sous peine d'une amende de 150 DM.

Le comité de l'association des Sociétés Coopératives d'Alsace engageait toute les sociétés à modifier leurs statuts et à faire un article permettant à toute personne de la localité de devenir membre de la société. Le comité d'Orbey lors de sa réunion du 19.8.1896 n'est pas d'accord sur ce point. Motif : nous voulons rester pour nous.

L'encadrement de la société comprenait : le Comité avec 1 président, 1 secrétaire et 6 membres, plus le Comité de surveillance de 6 personnes.

### c) Fonctionnement

Que vendait-on dans cette coopérative ?

Toute l'alimentation, fromages, beurres, oeufs, boissons, produits d'entretien, sabots et chaussures.

En 1896, les travailleurs (serveurs) recevaient pour leur présence aux heures d'ouverture 90 Pf (2) par mois. A compter du mois d'août 1898, ils ont touché 4 DM par mois.

Une idée des prix de la marchandise à cette époque : 15 Pf la douzaine d'oeufs, 29 Pf la livre de beurre.

Un manoeuvre gagnait 32 Pf de l'heure.

Le vin était un produit très vendu. Le Comité chargeait chaque année 3 de ces membres, fins gourmets, pour aller goûter la récolte du vin d'Alsace soit à Katzenthal, Ingersheim ou Sigolsheim, et commander pour l'année entre 150 à 200 mesures de vin. Cette importante livraison était stockée dans de grands fûts à la cave de la coopérative. Le vin rouge n'a fait son apparition qu'en 1911, le vin d'Alsace devenant trop cher.

L'usine **Charles ANCEL** fournissait l'électricité au local au prix de 40 DM l'an pour 8 lampes de 8 bougies.

## II - LA CONSTRUCTION DU BATIMENT

En 1898 l'association comptait 121 membres.

Au mois d'octobre de chaque année se tenait l'Assemblée Générale. Ce jour là se payait les dividendes de chaque sociétaire : 10% du bénéfice au prorata des marchandises achetées.

Le chiffre d'affaires de la société se montait entre 15.000 et 20.000 DM chaque année.

### a) Achat

Lors de sa réunion du 2.2.1900, le Comité décidait d'acheter le pré de 7 ares de M. **Robert GEORGES**, restaurateur rue de l'Eglise, pour le prix de 3.500 DM, sous condition que la coopérative ne tienne pas de débit de boissons dans le bâtiment qu'elle construira. Il réserve un droit de passage de 2 m pour venir sur la route de l'Eglise.

### b) Financement

Lors de l'Assemblée Générale du 9.10.1900, il est décidé de lancer des obligations de 400 DM à 3 1/2 % pour collecter l'argent nécessaire à la construction du local. Remboursement de 2 obligations chaque année par tirage au sort.

### c) Plan

A la réunion du Comité des travailleurs du 2.2.1901, le Comité examine les plans proposés par l'architecte M. **MATTER**. Le plan prévoit au rez-de-chaussée le magasin et 3 logements à l'étage pour un montant de 32.500 DM. Le Comité trouve le prix trop élevé ne voulant qu'investir 20.000 DM dans cette construction. La Direction des **Ets HERZOG** encourage le Comité à faire l'ensemble. Elle s'offre de louer les logements pour 960 DM l'an pour y loger ses cadres et contremaîtres. Après réflexion, le Comité signe et accepte le devis, les 960 DM de loyer couvriront les intérêts de la somme empruntée. Le 9.5.1901 le Comité est heureux d'annoncer que toutes les obligations sont placées auprès des sociétaires, ce qui montre l'intérêt des membres d'avoir un local à eux.

L'électricité est fourni par l'usine **DODIN**.

Les assurances pour le bâtiment et les vitres chez M. **P. LAURENT**.

### d) Inauguration

A l'Assemblée Générale du 6.10.1901, M. **GOETZ** Président de l'Association des Coopératives d'Alsace remercie d'avoir été invité à l'inauguration. M. **BRUCKERT** fait l'historique de la société, et n'oublie pas les anciens qui sont morts sans avoir vu le produit de leur effort. M. **PREVOT** s'adresse aux femmes des travailleurs et les encourage à acheter toujours plus à l'économat.

### e) Statuts et fonctionnement

Lors de cette Assemblée Générale du 6.10.1901, modification des statuts : les ouvriers **KIENER** pourront devenir membres, mais ne pourront pas devenir membres de Direction, ni propriétaires d'obligation, les ouvriers **HERZOG** sont fondateurs et les fonds leur appartiennent.

Cette année là étaient :

Président	<b>Eugène DIDIERJEAN</b>
Secrétaire	<b>Pierre LAMMERTZ</b> <b>Antoine LAMOUCHE</b>
Direction	<b>Joseph MARCHAND</b> <b>Joseph FINANCE</b> <b>Léon DIDIER</b>

Membres du Conseil de Surveillance :

**Séraphin DEMANGEAT**  
**Victor CLAUDEPIERRE**  
**Xavier MICHEL**  
**Charles MARCHAND**  
**Joseph ANCEL**  
**Adolphe ZANN**

De 1901 à 1914, l'association fonctionne bien malgré la concurrence qui s'annonce. Le chiffre d'affaires se monte entre 50 à 60.000 DM. Le nombre des membres est de 147.

Dernière réunion le 29.4.1915 pour annoncer l'arrêt des ventes. (Bombardements, évacuation, arrêt de l'usine)

### III - LE DECLIN

#### a) Entre deux guerres

En 1920, l'économat reprend son activité, ouverture les mercredi soir et samedi après-midi.

Etait Président **Edouard MICLO**  
Etait Secrétaire **Henri WIRTH**

Pour la première année, le chiffre d'affaires est de 66.235 Frs.

Les sociétaires reçoivent 5 % sur les bénéfices au prorata de leurs achats. En 1922, 71 membres sont exclus, n'ayant pas effectué d'achats depuis la réouverture. Il s'agit de personnes n'étant pas revenues d'évacuation ou décédées pendant la guerre. Le montant de leurs dettes est couvert par la valeur de leurs obligations.

Jusqu'en 1939, marche normale de l'association, à cette date, toutes les obligations sont remboursées.

#### b) Après 1945

Fermée pendant l'occupation, la première réunion a lieu en juillet 1945. Trois solutions possibles pour régler le sort de la société

- Ouvrir le magasin au plutôt, mais recrutement de nouveaux travailleurs et changement des statuts.
- Location du magasin par bail et attendre une période plus favorable pour la réouverture.
- Liquidation, solution à éviter en souvenir des anciens fondateurs pour conserver le fruit de leur effort.

Le magasin est loué par bail pour trois ans à M. **HINDERER** qui y a monté un atelier de couture.

En 1948, location aux **Ets HERZOG**.

A partir de 1953, la location des logements est la seule

ressource pour l'entretien du bâtiment.

#### c) La fermeture

Assemblée Générale du 24.1.1961 à la mairie.

Le président **René BEDEZ** fait un exposé concernant l'utilisation et l'affectation de l'immeuble, les dépenses d'entretien ne peuvent plus être supportées par les membres et l'assemblée, après avoir délibéré et à l'unanimité décide de céder à titre gratuit l'immeuble à la commune d'Orbey.

L'Assemblée Générale, vu que la **VOGESIA** n'a plus d'intérêt à fonctionner, décide la dissolution et la liquidation de la société.

Ainsi s'est tournée une page de l'histoire ouvrière d'Orbey. Mais soyons heureux, les efforts de nos anciens n'ont pas été vains puisqu'à la place de cette coopérative ouvrière, une bibliothèque municipale s'est ouverte pour tous durant le mandat du Dr **SCHNEIDER**, maire, secondé par son adjoint M. **HAEGELIN**.

Nos jeunes peuvent avoir, en regardant ce magnifique bâtiment une pensée pour le travail fourni par ces ouvriers.

---

Les présidents qui se sont succédés :

M. **Eugène DIDIERJEAN**  
M. **Edouard MICLO**  
M. **René BEDEZ**

Les secrétaires :

M. **Léon DIDIER**  
M. **BRESCH**  
M. **Antoine LAMOUCHE**  
M. **Pierre LAMMERTZ**  
M. **Henri WIRTH**  
M. **Eugène WIRTH**  
M. **Henri WIRTH Fils**

Les travailleurs bénévoles : **Charles FINANCE** - **Lucien**

HELPER - Séraphin JACQUES - Séverin MAIRE - Camille MANGIN -  
Jeanne MUNIER - Edouard MICLO Père et Fils - Emile MICLO - Lucien  
VERDUN - Joseph HERMANN - Joseph et Baptiste MARCHAND

- (1) DM = Deutschmark
- (2) PF = Pfenning

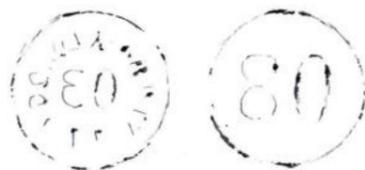
SOURCES

Livre des comptes rendus des Conseils d'Administration

ARCHIVES PRIVEES

M. Pierre BEDEZ

Jetons de paiement de la VOGESIA



Immeuble de la Bibliothèque Municipale

## LES DEBUTS DE L'ELECTRIFICATION A LABAROCHE (1925-1927)

Marcel EITEL

Les habitants de Labaroche nés avant 1925 ont encore vécu l'ère de l'éclairage au pétrole ou à la bougie. Dès la chute du jour, il fallait utiliser ce moyen d'éclairage rustique, tant pour la vie de famille que pour effectuer les différents travaux domestiques.

Aussi, en 1923, le Conseil Municipal est informé par M. le Sous-Préfet que les communes peuvent demander un acompte sur les dommages de guerre forestiers, à condition que cet argent soit utilisé pour des travaux communaux d'intérêt public. Le Conseil décide donc d'affecter 30 000 F à la construction du réseau électrique: c'est un début. Un devis est demandé à la Société d'Electricité de Turckheim.

Dans sa séance du 3 août 1925, le Conseil Municipal prend connaissance du devis soumis par la Société d'Electricité. Celui-ci porte sur les conditions d'installation. Le Conseil autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires, notamment les demandes de subvention d'Etat.

Le 13 avril 1926, le Conseil, se référant à sa délibération du 3 août 1925 et au vu des pièces du dossier,

- Vote un crédit de 220 428, 12 francs, qui sera couvert comme suit:
 

Subvention de l'Etat	: 81 488,00 F
Subvention du Département	: 35 500,00 F
Par la Commune elle-même	: 173 440,12 F

 qui est à prélever sur le chapitre II, titre 13 du budget communal de 1926.

Comme ce titre ne prévoit que 125 000 F, il pourra être renforcé de 80 000 F lors de l'établissement du budget supplémentaire grâce au produit des ventes de bois; les prix atteints jusqu'à présent permettant de prévoir un excédent de recettes de 80 à 100 00 F, en plus de celles prévues au budget.

- Décide de l'exécution des travaux: passation d'un marché de gré à gré avec la Société d'Electricité de Turckheim.
- Donne pouvoir au Maire pour signer les pièces du dossier.

Au cours de la séance du 16 mai 1926, le Maire rappelle au Conseil que lors de l'élaboration du projet d'électrification, il a été convenu qu'afin de permettre à tous les habitants, sans aucune exception, d'être reliés au réseau électrique, la Commune prendrait à sa charge tous les frais d'installation de la ligne aérienne, de sorte que les habitants n'aient à payer que leur installation intérieure. Toutefois, étant donné la lourde charge prise en compte par la Commune, une distinction sera faite entre les habitants à temps complet et les habitants "occasionnels". Le conseil décide donc ce qui suit:

*" Nous confirmons notre décision ayant trait à la prise en charge par la commune de tous les frais d'installation de la ligne aérienne en faveur des habitants qui ont demandé à être reliés au courant électrique.*

*Toutefois, nous référant à notre réserve en ce qui concerne les habitants qui n'habitent la commune que depuis peu de temps et ceci d'une manière irrégulière;*

*Considérant que ces habitants ne paient de centimes additionnels que ceux se rapportant aux propriétés qu'ils possèdent dans la commune;*

*Considérant que si la commune est en mesure aujourd'hui de faire bénéficier ses habitants d'une telle libéralité, elle le doit aux économies qu'elle n'a cessé de réaliser depuis de longues années, économies qui n'ont été possibles qu'en restreignant le plus possible ses dépenses et en se privant souvent du nécessaire;*

Considérant que les habitants passagers dont il est question plus haut n'ont pas contribué à ces économies, ni par leurs centimes additionnels, ni de quelque autre manière que ce soit; nous estimons qu'il serait injuste qu'ils bénéficient des mêmes avantages que les autres habitants;

Nous déclarons donc que tout ménage qui n'habitait pas la commune à la date de l'armistice (à moins qu'il ne s'agisse de réfugiés) et qui ne remplira pas les conditions d'habitant réel, versera à la caisse municipale la somme de 500 F sur ordre qui lui sera présenté par le receveur municipal; ceci comme contribution à l'installation aérienne qui reliera sa maison au courant électrique. Cette somme est considérée comme un minimum qui peut être demandé, le coût de l'installation étant compté à environ 1000 F par ménage exclusivement à la charge de la commune, de sorte que ces ménages bénéficient encore d'une somme de 500 F que la commune prend à sa charge."

Dans sa séance du 6 juin 1926, le conseil autorise le passage de la ligne aérienne à travers la parcelle 14, aux Bambois, ce qui permet un coût moins élevé, la distance étant réduite.

Le 12 septembre 1926, le maire soumet au conseil un avenant à la convention passée le 10 mai 1926 entre la commune et la Société d'Electricité de Turckheim. Cet avenant prévoit une augmentation de 18 146 F du montant initial, due à l'augmentation du prix du cuivre et des poteaux depuis la mise en chantier. En application de l'article IV de la convention du 9 novembre 1925, il sera tenu compte de toute augmentation du prix des matériaux et les crédits supplémentaires seront acceptés par le conseil.

Lors de la séance du 5 décembre 1926, le maire informe le conseil de la nécessité de faire construire trois postes de transformation. Ces travaux sont confiés à l'entreprise Olry pour une somme de 34 500 F, somme prévue au budget supplémentaire de 1926, titre 13<sup>b</sup>.

Le 13 mars 1927, le Conseil approuve le devis pour l'électrification de l'église et des bâtiments communaux et vote à cette fin le crédit nécessaire, soit la somme de 12 000 F. Un crédit supplémentaire de 3 480 F est voté en séance du 7 août 1927, pour cette opération.

Fin 1927, l'électrification de la commune de Labaroche, comprenant environ 300 maisons et dépendances, était terminée. Le conseil vote un crédit de 200 F destiné aux ouvriers chargés de l'exécution des travaux, en témoignage de satisfaction pour leur sérieux, leur compétence et la rapidité d'exécution.

Un crédit de 200 F fut également voté pour couvrir les frais d'inauguration du réseau électrique, qui eut lieu le 11 novembre 1927. Quelques réticents à ce "modernisme qui risque d'être dangereux" le regrettèrent par la suite, car les frais de branchement furent entièrement à leur charge. Il y eut aussi quelques récriminations au sujet des poteaux implantés dans les prairies et dans les champs, mais cette gêne fut vite oubliée et compensée par les avantages du "courant à domicile".

SOURCE :  
Délibérations  
du  
conseil  
municipal  
de  
Labaroche

*Même séance.*

<i>Le Maire soumet au conseil différents devis prévus</i>	
<i>par la Société d'Electricité de Turckheim pour l'électrification des</i>	
<i>bâtiments communaux, savoir:</i>	
<i>1° Electrification de l'église:</i>	<i>1874,30 fr.</i>
<i>2° Travaux d'école de la Chapelle:</i>	<i>3625,65 "</i>
<i>3° Presbytère</i>	<i>2171,20 "</i>
<i>4° Maison forestière</i>	<i>1490,25 "</i>
<i>Le conseil, vu ces différents devis, est d'avis</i>	
<i>qu'il y a lieu de voter de suite le crédit nécessaire à cette fin, soit</i>	
<i>la somme de 12000 francs.</i>	

### MELELANDE ET KMAT DO MAT :

### DEUX POMMES DE CHEZ NOUS

Philippe GIRARDIN

Parce qu'il est à la fois entre Vosges et Alsace, et, parce qu'il n'a pas subi de restructuration foncière ayant entraîné une transformation radicale du paysage, notre canton possède encore un patrimoine fruitier très riche. Certes nombre d'arbres sont plus que centenaires; mais les replantations entre les deux guerres ont maintenu une richesse variétale peu courante. Seuls les noyers coupés parce que leur bois était très recherché n'ont plus été replantés.

Témoins de cette richesse deux variétés de pomme typiques de notre coin de vallée : la **Mélélande** et la **Kmat do mât**.

#### MELELANDE :

Cette pomme, petite, très ronde, d'un jaune clair tirant quelques fois sur le vert avec une joue rouge sur la face ensoleillée, est bien connue à Labaroche. Le pédoncule est court, les cuvettes pédonculaires et oculaires très peu prononcées. On la trouve jusqu'à 850 mètres d'altitude, ce qui en fait une des pommes les mieux adaptées à l'altitude en montagne vosgienne. Sa production est importante, mais sujette à l'alternance, c'est à dire qu'elle ne produit abondamment qu'une année sur deux. Sa chair est ferme et juteuse. On n'y décèle pas d'arôme particulier, mais elle est fortement acidulée. Elle se garde jusqu'au début mars. A Labaroche on la sèche en quartiers pour le "hogaïe", et, elle peut éventuellement être utilisée pour cuire. On la râpe également pour en faire du jus qui peut ensuite, le cas échéant, après fermentation, être distillé.

Cette pomme fait partie de notre patrimoine local. Il faudrait penser à la multiplier, par exemple, en faisant des plantations au bord des routes communales.

Un arbre mère, vigoureux, sur lequel il serait possible de prélever des greffons, se trouve chez Mme Marie Ancel née Demangeat, 454 le Chêne à Labaroche. C'est de là que proviennent les greffons qui ont servi à préparer les deux arbres qui sont au verger conservatoire régional à l'Ecomusée d'Ungersheim.

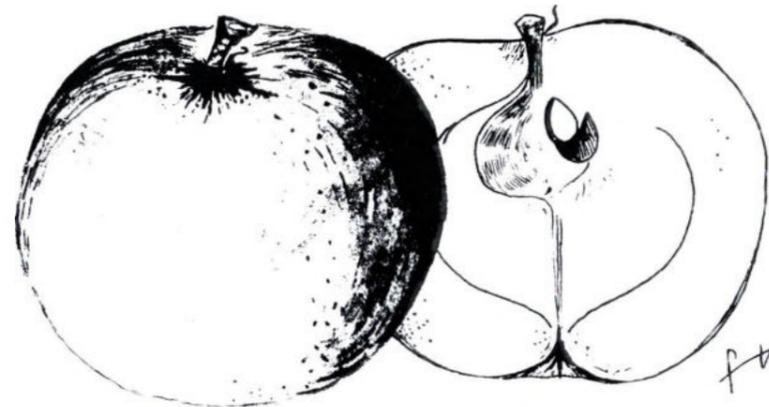
#### KMAT DO MAR (POMME DE MAITRE) :

Connue à Lapoutroie et à Orbey, cette pomme est voisine d'une variété de la plaine appelée **BRAUNER MATTAPFEL**. Elle a un épiderme assez épais rouge foncé, tirant sur le brun. C'est une pomme rustique, peu sensible aux gels printaniers car sa floraison est tardive. Comme toutes les variétés anciennes, on ne la connaît qu'en hautes tiges dans

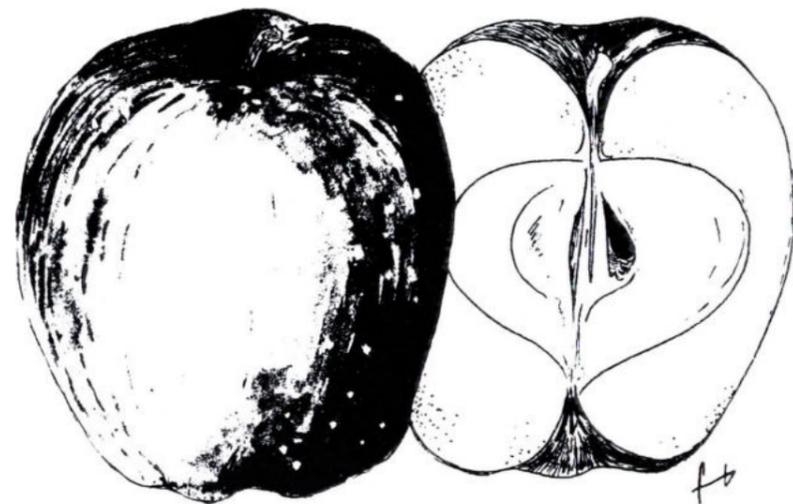
les pâtures. On la rencontre jusqu'à 650-700 mètres d'altitude. Elle est peu sensible aux maladies, en particulier à la tavelure. Sa chair blanc-verdâtre est juteuse et rafraîchissante ce qui en fait un bon fruit à jus et à râper. Il est utilisé aujourd'hui encore pour cuire en compote.

Il est possible de voir cette variété chez M. Gérard Didier, 26 la Goutte au Stoff à Lapoutroie. Il sera très content de procurer des greffons à ceux qui le souhaitent.

Il existe dans le canton d'autres variétés fruitières typiques, en particulier, la pomme FEBURE à Orbey, la pomme de lait à Fréland, les poires d'épices que l'on sèche à Lapoutroie, les cerises Barischères, les cerises de Pentecôte, Sépèlé Maire, les grosses molles etc..., une richesse sur laquelle nous reviendrons qui est un morceau de patrimoine à redécouvrir, à déguster et à conserver en greffant à nouveau ces variétés. L'initiative des élèves de 5e D du collège d'Orbey est exemplaire à cet égard. Cette année ils grefferont avec des variétés locales de cerise à kirsch qu'ils ont eux-mêmes recensées, une centaine d'arbres qui seront ensuite replantés dans les différentes communes du canton. Une belle façon de prendre son patrimoine en main, de le faire vivre et de faire de notre histoire les racines de notre avenir.



MELELANDE  
éch 1/1



POMME DE MAITRE  
éch 1/1

## LIVRE DE CUISINE 1924 - 1925

Virginie HAXAIRE

Source: livres de Recettes de cuisine de l'école primaire supérieure des jeunes filles de Colmar ( actuellement le Collège Pffeffel )

### les qualités d'une ménagère

“ Une bonne ménagère est courageuse, travailleuse, propre et ordonnée.

Elle ne compte pas son temps ni sa peine pour tenir son intérieur dans un grand état de propreté.

Pour que chaque chose soit à sa place et bien entretenu, elle sait tout utiliser, ne gaspille rien et procure ainsi à toute sa famille le bien être sans faire de grandes dépenses. Elle est dévouée et toujours de bonne humeur. “

### Les Soupes ou Potages

Il y a bien sûr de nombreuses sortes de soupes; on utilise un légume ou féculent dominant auquel on ajoute en petites quantités d'autres légumes ou aromates.

Potage de six minutes : à base de tapioca, jaune d'oeufs, noix de muscade

Soupe aux flocons d'oeufs: chapelure, oeufs, ciboulette

Soupe à la farine grillée : farine grillée à la poêle, beurre

Soupe de gruau d'avoine : flocons d'avoine

Soupe de quenelles de moelle



## Les viandes

Sur 17 recettes de mets à base de viande répertoriées, nous observons qu'étaient déjà mentionnées des recettes de provenance "européenne" tel le rosbif ( orthographié de la sorte), la goulasch ou les beignets de saucisson allemand.

On dénombre ainsi 3 recettes à base de viande de boeuf

- 6 " " " " " de veau
- 3 " " " " " de porc
- 1 " à base de charcuterie
- 1 recette à base de chevreuil
- 1 recette à base de poulet
- 1 recette à base de lapin
- 1 recette à base de mouton

Par contre, aucune mention n'est faite de la viande de cheval, de la dinde, du canard.

## Les conserves

Les conserves ont pris un véritable essor à partir du milieu du XIXème siècle. Inventées par le lorrain Nicolas Appert, les conserves alimentaires ont atteint une importance considérable dans le monde entier.

Est-il quelque chose de plus agréable que ces légumes printaniers servis en dehors de la saison et qui gardent toutes les propriétés de saveur et de salubrité des produits frais ?

**Préparation de légumes frais pour l'hiver:** 1 kg de tomates, 1 kg de poireaux, 1 kg d'oignons, 1 kg de carottes, 1 kg de céleri et persil mélangé, 1 kg de sel.

Passer le tout au hachoir, mettre dans un bocal ou dans un pot en grès , attention à ne plus saler la soupe lors de l'utilisation des légumes.



## Exemples de menus

Une priorité: la pomme de terre, devenue un aliment populaire, elle est utilisée sous toutes les formes ; en purée, en sauce brune, en croquettes, à l'anglaise, en robe de chambre à l'eau, à l'étouffée, à la maître d'hotel, à la parisienne.

Généralement un menu type se décompose de la sorte:

- un potage,
- une entrée,
- des légumes qu'accompagnent une viande ( pommes de terre fort souvent) et un entremet pour clore le repas.

## Les entremets

On dénombre de nombreuses recettes à connotation ou influence germanique ou rhénane notamment la tarte de Linz, la forêt noire, le gâteau appelé " Rebrücken" à base de chocolat et de citronnade....

Il y a également des recettes typiquement Alsacienne comme une pâtisserie nommée la" Colmarienne" ou encore la" crème fouettée à l'Alsacienne" dont la spécificité est l'ajout de rhum et de la gélatine rouge à la crème battue .

D'autres mentions de recettes ont des similitudes avec nos recettes d'aujourd'hui tel le guêpier, que nous avons coutume d'appeler " Nid d'abeilles" ou les pelotes de neige que nous appelons désormais "îles flottantes".



## *Vertus des fruits et des légumes*

Autrefois, tous les livres de cuisine se terminaient par un chapitre de recettes médicales ou de conseils pratiques aux ménagères.

Voici synthétiquement le contenu de celui-ci. Pour la conservation des dents, mettre de l'eau de vie salée sur votre brosse à dents tous les 8 jours. L'eau de vie soigne également la surdité ou le mal d'oreilles.

### **Contre les maux de gorge:**

prendre 4 cuillères d'huile d'olive mélangée à 4 cuillères de sucre fin, 4 cuillères de jus de citron, 4 cuillères de rhum. Absorber une petite gorgée toute les demi-heures.

D'autres recettes intéressantes comme celle des onguents:

### **“Recette contre les rhumatismes et les entorses “**

huile de sapin, huile d'aspic, huile de bouillon blanc, huile verte, huile de lin, huile d'olive à mélanger un peu près égal.

Tout cela doit probablement vous faire sourire, vu le nombre de médicaments proposés aujourd'hui. Qui donc pourrait tenir compte de ce qu'on appelait des remèdes de bonnes femmes, qui représentaient pourtant autrefois la seule médecine efficace, et il n'y a pas si longtemps, la médecine des pauvres.

Comme le déclarait Hippocrate, le père de la Médecine : “ C'est la nature qui guérit la maladie, et la médecine est l'art d'imiter les procédés de la nature “.

## SOEUR JEANNETTE MARIE GRIVEL

### Une religieuse du Pays Welche, honorée à Strasbourg

Le jeudi 3 février 1994 dans la salle des fêtes des Hôpitaux universitaires de Strasbourg une réception a réuni les amis et collègues de soeur Jeannette Marie Grivel pour célébrer avec elle, en présence de Madame Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et présidente du conseil d'administration des hôpitaux de Strasbourg et de Monsieur Charlotte, directeur général, sa "mise en reposance" après cinquante ans d'activité au service des malades.

Soeur Jeannette Marie Grivel naquit en 1919 dans une famille ouvrière d'Orbey. Sa petite enfance put s'épanouir dans un milieu familial d'une grande piété. Comme toutes les filles d'Orbey, elle fit ses études primaires à l'école des soeurs jusqu'au certificat d'études qu'elle obtint avec mention bien. Elle partit ensuite à Strasbourg pour entrer à l'école ménagère tenue par les soeurs de Charité appelées aussi "soeurs de la Toussaint" du nom de la rue où se trouve leur couvent. Celles-ci étaient chargées, depuis 1811, des soins aux malades à l'hôpital de Strasbourg et une communauté de cent cinquante d'entre elles à l'époque y était affectée.

Au bout de deux ans, notre jeune fille quitta l'école ménagère et revint à Orbey. Mais elle n'avait pas oublié les soeurs de Charité et elle commença à travailler dans les hôpitaux tout d'abord à Bischoffsheim puis à Colmar et en 1939 elle songea à entrer dans la congrégation des soeurs de Charité. Mais la guerre arriva puis l'exode et elle dut attendre 1941 pour postuler. Le 3 mai 1942 elle prit l'habit et entra au noviciat et le 3 mai 1944 elle fut admise à prononcer sa profession religieuse.

Mais on n'avait pas attendu qu'elle fût religieuse pour l'engager à participer aux soins des malades avec la communauté des soeurs de l'hôpital. A l'époque on manquait d'infirmières car les blessés affluaient. C'est Monsieur Charlotte, directeur général qui retraça le cours de ses activités au service de l'hôpital de Strasbourg. Comme elle avait une certaine expérience et qu'elle était toute prête à apprendre, elle entra le 3 mai 1943 à la clinique médicale C puis exerça en salle d'opération en chirurgie B comme instrumentiste et anesthésiste sous les ordres du docteur Kunzmann. En automne 1944, à la Libération, la salle d'opération fonctionnait jour et nuit et c'est à ce moment des événements que soeur Jeannette Marie eut l'honneur de saluer le général Leclerc venu prier au chevet de l'aumônier tué en entrant à Strasbourg.

Ayant fait la preuve de ses qualités et de sa valeur, elle fut autorisée en 1946 à faire ses études d'infirmière en un an. Après avoir obtenu son diplôme, elle revint en chirurgie B. Le 15 juillet 1958 elle fut choisie pour prendre la responsabilité administrative du pavillon neuro-chirurgical " Clovis Vincent " où elle travailla avec les chirurgiens Philippidès, Krutschek et Buchheit. Elle avait abandonné les salles d'opérations mais s'intéressait toujours aux malades.

Le 1<sup>o</sup> mai 1969 elle quitta le milieu médical pour assumer la charge de supérieure de la communauté des soeurs de l'hôpital. Le nombre de ces dernières avait diminué. Elles n'étaient plus que soixante. Ses nouvelles fonctions ne faisaient pas oublier à soeur Jeannette Marie les malades. Elle faisait vraiment partie alors, comme le dit Madame Catherine Trautmann dans son allocution, "de ces femmes admirables qui se sont dépensées sans compter au service de leurs prochains, les accompagnant pendant leur séjour à l'hôpital, tâchant de leur procurer le maximum de confort et la dimension spirituelle d'une présence..." Le 30 novembre 1993 ses responsabilités de supérieure ont pris fin. Elle a vu malheureusement diminuer chaque année la communauté dont elle était responsable et qui ne compte plus maintenant qu'une vingtaine de soeurs, la plupart très âgées.

Soeur Jeannette Marie tint à rappeler, dans son mot de remerciement, le soutien qu'elle reçut et la confiance qui lui fut accordée aussi bien par ses supérieurs que par ses collègues dans ses tâches de responsabilité de soeur infirmière et de supérieure de la communauté des soeurs de l'hôpital.

3 mai 1943 - 30 novembre 1993, telles sont les dates gravées sur la médaille qui a été remise à soeur Jeannette Marie Grivel : plus de cinquante ans au service des malades. C'est non seulement la supérieure d'une communauté, une infirmière reconnue pour sa valeur, une soeur de grande humanité mais aussi une fille du Pays welche qui a été honorée à Strasbourg le 3 février 1994. Soeur Jeannette Marie continuera à trouver quelques jours pour revenir dans le val d'Orbey où elle est reçue par sa famille et ses nombreux amis.

Bernadette SCHEHIN



## LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture de la pomme de terre était entrée dans les traditions de nos montagnes. Chaque fermier en cultivait un ou deux champs. Ces tubercules entraient, en effet, pour une part essentielle dans la nourriture des personnes et des animaux de la ferme. En automne on préparait les champs, encore couverts du chaume du seigle moissonné.

On remontait d'abord la terre du bas des champs afin que d'année en année le champ ne glisse pas vers la bas. On le faisait à la brouette portée : un homme devant et un autre à l'arrière en tenant les deux paires de bras. Ensuite on y apportait du fumier soit avec la hotte, soit, si le champ n'était pas trop pentu, avec une brouette à roue.

A la fin d'avril, lorsque le risque de gelée était passé, la fermière sortait délicatement de la cave, pour ne pas casser les germes, les pommes de terre choisies pour semence. C'était soit des "Abondance de Metz" soit des "Prussiennes" rouges à chair blanche etc... Souvent, faute d'attelage, on devait les planter à la houe. Les enfants, un panier de semences au bras, mettaient une pomme de terre dans chacun des trous bien alignés, faits par leurs parents. Si par contre elles étaient plantées à la charrue, il fallait être nombreux ou avoir recours au voisin. En effet les semences devaient être placées dans le sillon, à espaces réguliers et surtout à temps car le versoir de la charrue, en creusant le sillon suivant, allait recouvrir de terre les semences.

Lorsque les premières feuilles apparaissaient, un léger binage était nécessaire. Puis, après une quinzaine de jours, on ramenait la terre autour de chaque plante. Ainsi butés, les plants allaient se développer et en terre les tubercules se formeraient et grossiraient pendant presque quatre mois. Vers la fin septembre, les bois ayant jaunis, le moment de l'arrachage était venu. On coupait d'abord les fanes avec une faucille et on arrachait les mauvaises herbes. Puis à l'aide du croc à deux dents on arrachait chaque plant avec ses tubercules que l'on faisait tomber sur le sol en les secouant. On les étalait en une bande derrière soi avec, de chaque côté de celle-ci, le restant des fanes.

En fin d'après-midi, le soleil avait bien séché la précieuse récolte et on pouvait procéder à son ramassage. A genoux sur un sac, ayant devant elle trois corbeilles, la fermière faisait le tri. La plus grande recevait les gros tubercules réservés à la consommation du ménage mais aussi à la vente. Dans la seconde étaient placées les pommes de

terre de taille moyenne et sans défaut : c'était les semences pour la saison prochaine. Enfin dans la troisième étaient rassemblées les petites et celles percées ou abîmées par le croc. Ce serait la part des animaux. Le tout, mis en sacs, était amené à la cave et versé dans des "ambeuils" différents selon les catégories. Quant au champ, il était nettoyé, les fanes séchées étaient brûlées sur place et l'on pouvait bientôt ensemercer mais cette fois en céréales.

Aujourd'hui, cette culture a en grande partie disparu. Beaucoup regrettent ces excellentes pommes de terre que le sol léger de nos montagnes nous donnait.

Gaby BAUMANN



Récolte des pommes de terre

LE KULTUR DE KMARTYER

E lè fi do dèyjeuytim siècl, lè kultur dè kmartyèr anntre da lè tradisyo d'noté montèyn. Tchèk morkèr kultivāu inn ou dou tchang. Sal-si antrān po ènn pā èñportant da lè nourritur dè djang èco dè béyt. O wèni an préparāu lé tchang, sau vac an avou séyi lo biè, s'ir dè chtōy.

An rmontāu lè tyèr do dzo do tchang, pok d'èney an ènay lo tchang ne chāuyes mi pa bè. An lo fèyāu èvo ènn svir potāy pa douz amm, inn dèvang, l'aut dèrī, tngang lè dou pèr de brè. Epré è falāu y potè do fē èvo lè ot ; oubē, si lo tchang n'ir mi tro rēycht èvo ènn brouwat è rū.

E lè fi évri, kat lo risk de djalāy ĩr pèssè, lè morkrass rechāu dè kāv lè kmartyer chwèzi po lè smas è fèyang ètānsyo po mi kassè lè djermo. S'ĩr dèz "Abondances de Metz" o dè "Prussiennes" (rotch è byantch deda). Kat an avou pè d'ètlèdj, an lè piantāu è lè ōu. Lèz èfang, inn bochtéy de smas o brè, botān ènn kmartyèr da tchèk pate bé alignè, fē pa lorè para. Si an pyantāu è lè tcharōu è falāu èyt trobé. Lè wèzi vnān édi, an botāu lè smas da lè ray ni tro prè, ni tro lang ènn de l'aut, èco è falāu fēr vit polamou k'lo verswar dè tcharōu, è krūsan ènn aut rāy, erkwètchāu de tyèr lè smas.

Kat lè permér fouyat botān fū, è falāu lè sarkyè. Kiz djo pu tā an rèmèssāu lè tyèr è lè rond de tchèk piant. Sitauw huflāy lè piant se dévolpān, è da tyèr, lè kmartyèr krachān do ta de kwèt mōu. E lè fi septembr, lè djot devnu djaun, èl ĩr ta d'hakè. An kauwpāu lè djot èvo ènn séy è an rāyāu lè myēt. Evo in kretch è dou da, an hakāu tchèk piant k'an skourāu dsu lo tchang è an chtyāu lè kmartyèr dèrī, sa dnāu ènn tȳr è de tchèk kotè lo rèch dè kotch (lè rèsin dè djot).

Dsu lo sā, kat lo slo avou bé rchwè lè rècolt, an pāu èantchi è rèmèssè. E jno dsu in setch, dan léy trā tcharpèñ, lè morkrass lè noyāu. Da lè pu grand, el botāu lè grōs k'servān po lè konsomāsyo do mèynèdj, èco po vānd. Da lè douzim, èl botāu lè mwayèn po lè novel smas, da lè trāzim, lè békāy è lè ptit kè servān po lè bèyt. Torto sla ĩr botè da dè sètch è monè è lè kāv, veuydi da lè ambeuil pu gran ou pu pti slong lè distināsyo. Kat o tchang èl ĩr natī, lè kotch rèmèssāy è taco, berlāy dsu pyès. Eprè sla lo tchang ĩr nivlè è pra po smè lo biè.

O djo d'èney, lè kultur la è bé disparu. Trobé rgrètó lè bonn kmartyèr k'lè ladjīr tyèr d'notè montèyn no dnāu.

Gaby BAUMANN

### LES MARIAGES A FRELAND

#### Relevé des contrats ou traités de mariages et leurs remplacements

1669 - 1791

Charles SCHILLINGER

Les contrats sont établis par devant le notaire royal du Val d'Orbey immatriculé au conseil souverain d'Alsace, résidant à Lapoutroye. Cette étude contient les actes de l'ancien greffe bailliager d'Orbey, seigneurie de Honac, dépendant de la maison de Deux Ponts. Ils sont conservés aux Archives Départementales du Haut-Rhin, série 4E Val d'Orbey n° 73.

Ils peuvent servir pour approfondir les recherches sur l'histoire des familles intéressées. Ces recherches complètent et renvoient au **"Recueil historique et généalogique de la commune de Fréland, des origines à la Révolution Française, 1789"** par Charles SCHILLINGER.

Le numéro de la page et le numéro d'ordre entre parenthèses sous la date concernent ces données.

#### Abréviations et sigles :

- 00 : marié - 2)00 : second mariage
- + : décédé
- p. : page

### INDEXE DES NOMS DE PERSONNES

#### Années de mention

ANCEL	: 1683,84,1700,62,75,79.	DIDIER	: 1720,34,71,72,86.
ANDRE	: 1736.	DIELAINE	: 1767.
ANTOINE	: 1683,96,1766,84.	DIEUDONNE	: 1758.
		DUCHAMP	: 1722,25.
BALLAND	: 1764,87.	DURAIN	: 1768,78.
BALTHAZARD	: 1787.		
BARADEL	: 1779,87,90.	EURAD	: 1711,29,38,58,84.
BARLIER	: 1678,1738,40,41,42,43, 45,50,56,59,60,64,67, 74,87.	FINANCE	: 1701,29,38,45,50,88.
BARTHOLEMY	: 1769,72.	FININGER	: 1784.
BATAILLE	: 1767,72.	FIRER	: 1761,68.
BATO	: 1734,54,78,79.	FLORENTDIDIER	: 1729,33,43,84,88,89.
BERTRAND	: 1741,45?57,59,73,79, 83,84,85,86.	FONNE	: 1758,88.
		FRANCOIS	: 1678,1716,58,84.
BITTLER	: 1775.	FRANTZ	: 1732,46,51,54,79.
BLAISE	: 1707,36,38,60,63,73,74.	FRECHARD	: 1716,21,39,56,67,72.
BONNABE	: 1727.		
		GALAND	: 1768.
CLAUDE	: 1738,40,41,42,46.	GARADOIS	: 1761.
COLLEZ	: 1780.	GARDON	: 1728,42.
COLLIN	: 1773.	GASSMANN	: 1765.
CORDONNIER	: 1743.	GERARD	: 1684,1734,58,74.
CORETTI	: 1774.	GERARDIN	: 1745.
COTTEL	: 1692,1706,87.	GOLDSCHMIDT	: 1745.
COTTME	: 1693.	GORIUS	: 1701,16,54,64,72,79,87.
COUTY	: 1757,84.	GUILLEMIN	: 1736.
CUNIN	: 1771.		
		HAMBERGER	: 1754.
DAUBINE	: 1729.	HAXAIRE	: 1696.
DELANONVILLIER	: 1770.	HENRY	: 1754,63,67.
DEMANGEAT	: 1729,34,42,73,76.	HERQUE	: 1725,31,36,37,43,47,48,49, 56,63,64,67,71,86,88,89.
DEMOULIN	: 1684,1748,63,68,78.	HUIN	: 1734,79,83,85,87.
DEPARIS	: 1743,87.	HUMBERT	: 1692,1712,56,63,64,67,71, 74,76,78,84,87.
DEROSE	: 1762,75.	HUSSON	: 1744,78.

JACQUAT	: 1744.	RAFFNER	: 1693, 1720, 21, 28, 39, 42, 63, 87, 88, 90, 91, .
JACQUE	: 1701, 41.	REMY	: 1742, 73.
JACQUEMIN	: 1699.	RICARD	: 1775.
JEANDEL	: 1779.	RICHARD	: 1768.
JEANOT	: 1720.	RIETTE	: 1700, 11, 24, 27, 34, 38, 49, 63, 64, 67, 72, 73, 75, 78, 84, 85, 87, 90.
JOUCKERT	: 1776.	ROBERT	: 1736, 65, 87.
KEMBLER	: 1752.	RONDEAU	: 1754.
KOCK	: 1768.	ROTENFLUCK	: 1721.
LAURENT	: 1669, 84, 1739, 47, 54, 57, 59, 75, 80, 89, 90.	ROUDO	: 1745.
LOUIS	: 1786, 87.	RUYER	: 1692.
MAIRE	: 1711, 21, 39, 43, 52, 56, 68, 74, 80.	SATTLER	: 1767.
MANCHIN	: 1746.	SAVOYEN	: 1776.
MARCHAL	: 1706, 34, 57, 71, 73, 78.	SCHIRMAN	: 1771, 74.
MASSENE	: 1678, 1707, 36.	SCHNEIDER	: 1774.
MASSON	: 1696, 1706, 20, 24, 36, 38, 71.	SIMON	: 1784.
MATHIEU	: 1743, 56, 67, 69, 77, 90.	STEFF	: 1743, 69.
MATHIS	: 1772, 84.	STEIGER	: 1738, 50, 56, 60, 72.
MAYER	: 1739.	THIEBAUT	: 1764.
MEYER	: 1789.	THIEREMBERG	: 1669, 83, 1727, 44, 84.
MICLO	: 1706, 20, 29, 34, 59, 66, 73.	THIRIAT	: 1701, 29, 31, 37, 63.
MIMBOURG	: 1724.	THOMAS	: 1769.
MOUGE	: 1766.	TISSERAND	: 1716, 86.
MULLER	: 1738.	TOUSSAINT	: 1699, 1738, 47.
MUNIER	: 1736.	VALDAGOT	: 1741.
ORY	: 1732, 51, 71, 87, 88.	VALENTIN	: 1707, 12, 14, 48, 72, 77, 79, 84.
PARMENTIER	: 1740, 41.	VENINGRE	: 1771.
PAULUS	: 1683, 1716.	VINE	: 1734.
PERRIN	: 1757, 68, 73, 78, 87.	VIRTZ	: 1765.
PETIT	: 1774.	VOGLERIN	: 1721.
PETITDEMANGE	: 1684, 1738, 43, 63, 64, 67, 71, 84, 87, 91.	VOINNERICH	: 1724.
PIERREL	: 1729, 33, 34, 66.	VOINSON	: 1768.
PRUD'HOMME	: 1722, 25, 42, 61, 63, 70, 74, 75.	ZALLE	: 1759, 61, 72, 73, 74, 75.
		ZANN	: 1769, 72, 88.

Expedie' en Copie pour  
Catherine Cottin le 24<sup>e</sup> juillet  
1896  
Aussil 1893

Traite de mariage

En devant le Roi & le Prince de Val de Borby  
Soubriqui fu present en personne honnorable Olsie Raffner Douve  
dequelab Dine par, & Catherine Cottin Natif de Chouque  
Dependance du Canton de Lousaine affilee de Rano Cottin son frere  
aussi de mesme lieu de Chouque a present juy Sautepeny lequel  
Olsie Raffner a dit & Descluse Parties on oit le Descluse qui  
y a pres de Deux mois qu'ils le seroient le presé & l'aveu de  
notre mere S<sup>te</sup> Eglise & qu'il avoient Coule presentement le  
Traite & accord entre eux les poins & articles qui sont sui vants  
que led. Olsie Raffner a reconnu que led. Catherine la femme  
avoit apporti en Coute' entre eux lors de leur mariage la somme  
de Cinq<sup>ts</sup> florins faisan Coute' de quatre vingt trois livres six sols  
six deniers Tournois laquelle somme led. Catherine ou ses heirs  
arrivans la dissolution dudit mariage ne reprendra pas principal  
de aucun autres portages, Item le led. Olsie Raffner a promis  
de prouver & veuve qu'on ne soit pas deud, au parant led.  
Catherine elle jure elle prouve & rapporte les B<sup>ps</sup> pleas Chais  
de ses biens & son jouer de vingt florins faisan elle de  
Traite trois livres six sols six deniers Tournois mais a condition  
qu'elle de lui avise seulement, sauf a Chacune de parties lui aviser  
son lieu resident, les acquits fait pendant le Contrat led.  
mariage par mesme la terre ou l'empereur lui en a vu et  
Courant de val de Borby, Car de tout ce qui y est Coule  
de arrester & autres parties qui ont promis aussi pour agreed  
femme de l'Etat Tournois Courant au present sans y Contraindre  
directement ou indirectement de l'oubli obligation Reciproque de  
leur les biens meubles & immeubles present & avenir Ravoient  
a toutes exceptions Contraires fin & joffi a l'elaw le 4<sup>e</sup> au  
1893 present le S<sup>te</sup> Charles Adam procureur fiscal de val  
de Borby M<sup>re</sup> Adam ou le M<sup>re</sup> Nicolas Delguy officier du  
S<sup>te</sup> Charles Adam ou le M<sup>re</sup> Nicolas Delguy parties en  
lequel un fait leur mariage au jour Descluse ne scaient les  
ce Enquis (marque de Olsie BR Raffner) marque de Catherine  
marque de + Hans Cottin Adam + Hans Cottin  
Nicolas Delguy J. L.

En traitant et accordans pour le mariage d'entre Gonneste  
 Homme veuf Philippe Massene, et <sup>et Catherine</sup> Gonneste <sup>et fille</sup>  
 Gonneste Mathis Carlie, tous de freelans, sy nostre meor  
 La Sainte Eglise sy accorde au plus tost que faire  
 ce pourra, et sacordans comme apres l'ambuste, l'este  
 a l'union premierement que l'ent. Philippe Massene  
 donne en Joyau de mariage a la pretendue Epouse  
 La somme de sixante florin memoire de brisede Conte  
 quinze l'az pour chacun florin pour reconnaissance  
 de bien quelle doit faire aux enfans et pere grand  
 dudit Philippe, laquelle somme elle doit prendre  
 sur le plus Claire des bien dudit Philippe apres son  
 decet, pour elle ou Les ben, et sy Lad. Catherine venue  
 a Mourir auparavant son Maris elle prendra Lad. somme  
 sur le plus Claire des bien dudit Philippe apres son decet,  
 Item tous Les acquit ~~de l'union~~ quil aurons et feron  
 par Ensemble ce partagerons par egalle moitie de  
 de mesme avec Les meuble quil aurons apres quil  
 aurons donnei partage a Les enfans de son premiers mariage  
 en feste tous Les meuble quil heriterons constant  
 Leur mariage ce partagerons par egalle moities  
 ce qua este fait et accorde amiablement en presence  
 de Philippe Massene Epoux pretendu Claude fiette  
 Adam Ance d'une part, Mathis Carlie Epoux  
 de l'autre part a Lad. Catherine Egloff Tyremberg omile  
 a Lad. Catherine et Jacques fiette son beaufrere  
 d'autre part le 24<sup>me</sup> Avril 1678

Mathis Carlie de Claude  
 Mathis Carlie  
 Marie de Philippe  
 Massene  
 Tyremberg  
 Adam Ance  
 Marie de Jacques  
 fiette  
 Tyremberg  
 Adam Ance

- 1669, 28 Janvier : LORENT Dominique  
00 TIREMBERG Marie
- 1678, 24 Avril : MASSENE Philippe, veuf de Marie FRANCOIS  
(p. 98, III-1) 00 BARLIER Catherine, fille de Mathis BARLIER  
(p. 179, I)
- 1683, 26 Juin : THIEMBERG Egloff, fils de Laurent TYREMBERG  
(p. 197, II-3) 2)00 PAULUS Odile
- 1683, 10 Septembre : ANTHOINE Anthoine, fils d'Anthon ANTOINE  
00 ANCEL Catherine, fille de Me Adam ANCEL
- 1684, 5 Avril : GERARD Barbe, fille de + Claude GERARD  
00 DUMOULIN Nicolas
- 1684, 19 Juin : LAURENS Nicolas, fils de Colas LAURENS  
(p. 175, II-2) 00 PETITDEMANGE Marguerite, fille de + Nicolas  
PETITDEMANGE
- 1684, 22 Juin : GERARD Nicolas, fils de Gérard GERARD  
00 ANCEL Anne, fille de Me Adam ANCEL
- 1692, 24 Juin : HUMBERT Nicolas, fils de Nicolas HUMBERT  
(p. 126, IV-2) 00 RUYER Barbe, veuve de Pierre COTTEL
- 1693, 4 Avril : RAFFNER Blaise  
00 COTTME Catherine
- 1696, 3 Juin : ANTHOINE Toussaint, veuf d'Anne HAXAIRE  
00 MASSON Marie, fille d'Anthoine MASSON
- 1699, 20 Juin : TOUSSAINT Dominique, fils de + Sébastien TOUSSAINT  
00 JACQUEMIN Marie, fille de + Nicolas JACQUEMIN
- 1700, 5 Novembre : RIETTE Joseph, fils de Jacques RIETTE  
00 ANCEL Marguerite, fille de Me Adam ANCEL
- 1701, 13 Mars : THIRIAT Sébastien, fils de Demange THIRIAT  
00 GORIUS Marie Claire, fille de Me Jean GORIUS
- 1701, 16 Mai : JACQUE Nicolas  
00 FINANCE Anne
- 1706, 6 Janvier : COTTEL Pierre, fils de Jean COTTEL  
(p. 126, IV-2) 00 COTTEL Marie, fille de + Pierre COTTEL
- 1706, 31 Octobre : MASSON Sébastien, fils de Nicolas MASSON  
(p. 184, II-6) 00 MICLO Magdeleine, veuve de Sébastien MARCHAL
- 1707, 14 Janvier : BLAISE Valentin, veuf d'Odile MASSENEZ  
(p. 115-16, III-1) 00 VALENTIN Marguerite, fille de + Michel VALENTIN  
(p. 199, III-4)

- 1711, 24 Juillet : MAIRE Jean, veuf  
(p. 139, III-4) 00 RIETTE Marie, veuve de Dominique EURAD
- 1712, 25 Août : VALENTIN Adam, fils d'Adam VALENTIN  
(p. 202, II-8) 00 HUMBERT Marguerite, fille de Humbert HUMBERT
- 1714, 7 Juillet : LAURENT Jean, veuf d'Anne MASNE  
(p. 177, IV-2) 00 VALENTIN Anne, fille de + Michel VALENTIN  
(p. 199, IV-1)
- 1716, 9 Juillet : GORIUS Joseph, fils de Jean GORIUS  
(p. 197, non rat.) 00 TISSERAND Elisabeth
- 1716, 24 Août : FRANCOIS Antoine, veuf d'Odile FRECHARD  
(p. 144, V-1) 00 PAULUS Barbe, fille de + Humbert PAULUS
- 1720, 14 Mai : JEANOT Georges, de Sainte Marie, Lorraine  
(p. 185, IV-3) 00 MICLO Madeleine, veuve d'Antoine MASSON
- 1720, 13 Novembre : RAFFNER Pierre  
00 DIDIER Catherine
- 1721, 8 Mai : MAIRE Claude, veuf d'Odile RAFFNER  
(p. 151, III-4) 00 FRECHARD Anne, fille de Claude FRECHARD
- 1721, 29 Juillet : ROTENFLUCK Conrad, résidant à Fréland  
2)00 VOGLERIN Marie Barbe, de Sultzmatt
- 1722, 11 Juin : PRUD'HOMME Jean Georges, régent d'école  
(p. 273) 00 DUCHAMP Thérèse, de Lorraine
- 1724, 9 Février : MIMBOURG Dominique, veuf  
00 RIETTE Elisabeth, fille de Joseph RIETTE
- 1724, 8 Juillet : MASSON Nicolas, veuf  
00 VOINNERICH Anne, d'Orbey
- 1725, 16 Mars : PRUD'HOMME Jean Georges, veuf de Thérèse DUCHAMP  
(p. 273, p. 159, V-2) 2)00 HERQUE Catherine, fille de Claude HERQUE
- 1727, 7 Février : RIETTE Jean, fils de RIETTE Joseph  
(p. 123, IV-3) 00 BONNABE Catherine, veuve de Pierre TIREMBERG
- 1728, 29 Mars : RAFFNER Pierre, veuf  
00 GARDON Marie, fille de Jean GARDON de  
Tannenkirch
- 1729, 27 Février : FLORENTDIDIER Pierre, veuf  
00 PIERREL Barbe
- 1729, 8 Avril : DAUBINE Joseph, fils d'Abraham DAUBINE  
(p. 130, II-1) 2)00 FINANCE Odille, fille de + Jacques FINANCE
- 1729, 8 Mai : DEMANGEAT David, veuf  
(p. 184, IV-2) 00 MICLO Marguerite, fille de Toussaint MICLO

- 1729, 30 Mai : EURARD Nicolas, fils de Jean EPURARD  
(p. 139, IV-4) 00 THIRIET Marie, veuve de Jacques DEMOULIN,  
d'Aubure
- 1731, 12 Avril : HERQUEZ Joseph, fils de Claude HERQUEZ  
(p. 160, V-3) 00 THIRIET Anne, fille se Sébastien THIRIET
- 1732, 27 Décembre : ORY Nicolas, fils de Joseph ORY, de Ste Marie,  
Lorraine  
00 FRANTZ Odile
- 1733, 23 Février : FLORENTDIDIER Pierre (cf. 1729,27.2)  
00 PIERREL Barbe
- 1733, 29 Juin : MAIRE Sébastien, veuf  
00 PIERREL Anne, fille de Georges PIERREL
- 1734, 28 Février : BATO Joseph, d'Orbey  
(p. 173, IV-2) 00 MARCHAL Madeleine, veuve de Jean HUIN
- 1734, 15 Avril : RIETTE Nicolas, veuf  
00 GERARD Anne, fille de Charles GERARD, de Fraize  
en Lorraine
- 1734, 2 Mai : PIERREL Nicolas, des Huttes  
(p. 184-85, IV-2) 00 MICLOT Marguerite, veuve de Davide DEMANGEAT
- 1734, 23 Juillet : DIDIER Joseph  
00 VINE Marie
- 1734, 9 Décembre : BATO Joseph d'Orbey (cf. 1734,28.2)  
(p. 173, IV-2) 00 MARCHAL Madeleine, veuve de Jean HUIN
- 1736, 3 Janvier : ROBERT Nicolas, veuf de Barbe MASSENE  
(p. 190-91, II-2) 00 ANDRE Catherine, de Tannekerich
- 1736, 26 Juin : MASSON Joseph, veuf de Marie HERQUE  
(p. 118, IV-3) 00 BLAISE Marie, fille de Joseph BLAISE
- 1736, 2 Août : GUILLEMIN Urbain  
00 MUNIER Pauline
- 1737, 30 Avril : HERQUE Claude, veuf de Françoise VOINNESIN  
(p. 159, V-4) 2)00 THIRIAT Agnès, fille de Sébastien THIRIAT  
(p. 162)
- 1738, 2 Janvier : MULLER Louis, fils de de Michel MULLER  
00 JEADON Anne, veuve de Joseph TOUSSAINT
- 1738, 25 Février : MASSON Joseph (cf.1736,26.6)  
(p. 118, IV-3) 00 BLAISE Marie
- 1738, 18 Mars : RIETTE Jean, Jacques  
00 CLAUDE Marie

- 1738, 4 Avril : BARLIER Joseph, veuf de Marie EURARD  
(p. 104, III-9) 00 PETITDEMANGE Anne
- 1738, 1er Mai : TOUSSAINT Sébastien, veuf  
00 RIETTE Marie, fille de Jacques RIETTE, d'Aubure
- 1738, 25 Novembre : STEIGER Joseph, fils de Jean Adam STEIGER  
00 FINANCE Marie
- 1739, 30 Mars : MAYER Pierre, veuf de Marie LAURENT  
(p. 152, IV-3) 00 FRECHARD Marie, fille de Dominique FRECHARD  
(p. 178, V-2)
- 1739, 28 Août : RAFFNER Pierre, fils de Pierre RAFFNER  
00 MAIRE Marguerite, fille de Claude MAIRE
- 1740, 17 Août : BARLIER Joseph Pierre, veuf d'Elisabeth PARMENTIER  
(p. 99,103, IV-5) 2)00 CLAUDE Marguerite, fille de Nicolas CLAUDE
- 1741, 26 Janvier : BERTRAND Jacques, fils de Valentine BERTRAND  
00 VALDAGOT Anne, fille de Jean Georges VALDAGOT,  
de Ste Croix
- 1741, 27 Décembre : BARLIER Joseph, veuf de Marguerite CLAUDE  
p. 99,103, IV-5) 3)00 JACQUE Marie, veuve de Marc PARMENTIER, de  
Labaroche
- 1742, 8 Octobre : BARLIER Joseph, veuf de Marguerite REMY  
(p. 104,05, IV-4) 00 DEMANGEAT Jeanne, fille de Georges DEMANGEAT,  
d'Orbey
- 1742, 28 Décembre : RAFFNER Pierre, veuf de Marie GARDON  
00 PRUD'HOMME Anne Marie, veuve d'Antoine CLAUDE
- 1743, 25 Avril : MATHIEU Joseph, veuf de Marie FLORENTDIDIER  
00 STEFF Barbe, fille de Nicolas STEFF
- 1743, 25 Avril : MAIRE Joseph, veuf d'Elisabeth BARLIER  
(p. 104, IV-5) 00 DEPARIS Catherine, fille de Laurent DEPARIS, des  
Huttes
- 1743, 22 Juin : CORDONNIER Joseph, fils de Georges CORDONNIER,  
d'Ingersheim  
00 MAIRE Marguerite, fille de Jean MAIRE
- 1743, 20 Juillet : PETITDEMANGE Joseph, veuf  
(p. 167, V-1) 00 HERQUE Catherine, fille d'Antoine HERQUE
- 1744, 20 Novembre : JACQUAT Nicolas, veuf de Marie TIREMBERG  
(p. 198, IV-1) 00 HUSSON Marie, fille de Joseph HUSSON
- 1745, 10 Mars : BERTRAND Jean, fils de Valentin BERTRAND  
(p. 103, V-4) 00 BARLIER Elisabeth, fille de Joseph BARLIER

- 1745, 7 Juin : GERARDIN Marc  
00 FINANCE Madeleine
- 1745, 2 Novembre : GOLDSCHMITD Mathieu  
00 ROUDO Marguerite
- 1746, 4 Janvier : FRANTZ Jean, veuf d'Anne CLAUDE  
(p. 146-47, V-2) 00 MANCHIN Anne, de Lapoutroie
- 1747, 6 Janvier : HERQUE Jean, fils de Jean HERQUE  
(p. 170, V-2) 00 LAURENT Marguerite, veuve de Louis TOUSSAINT
- 1748, 4 Septembre : VALENTIN Joseph, veuf d'Anne HERQUE  
(p. 203, III-2) 00 DESMOULIN Odile, fille de Sébastien DESMOULIN,  
d'Aubure
- 1749, 26 Avril : HERQUE Joseph, veuf d'Anne THIRIET  
(p. 159-60, V-3) 00 RIETTE Marie, fils de Mathis RIETTE
- 1750, 22 Janvier : STEIGER Joseph, veuf de Marie FINANCE  
(p. 107, V-2) 00 BARLIER Marie, fille de + François BARLIER
- 1751, 17 Septembre : ORY Jacques  
2)00 FRANTZ Marie
- 1752, 15 Janvier : MAIRE Joseph, fils de + Claude MAIRE  
00 KEMBLER Ursula, fille de Jean KEMBLER, de  
Metzelen (Suisse)
- 1754, 23 Janvier : HENRY Jean, veuf de Marguerite FRANTZ  
(p. 150, V-6) 00 RONDEAU Marie, fille de + Claude RONDEAU
- 1754, 29 Janvier : BATO Joseph, fils de Joseph BATO  
(p. 176, V-4) 00 LAURENT Marie, fille de Joseph LAURENT
- 1754, 2 Juillet : GORIUS Jean François, Prévôt de Fréland  
00 HAMBERGER Marie, fille d'Ignace HAMBERGER  
d'Ammerschwihr
- 1756, 14 Juin : MAIRE Jean  
00 HUMBERT Marie, veuve de Joseph MATHIEU
- 1756, 9 Décembre : HERQUE Claude, fils de Claude HERQUE  
(p. 162, V-4) 4)00 MATHIEU Marie, fille de Pierre MATHIEU  
(p. 182, IV-1)
- 1756, 31 Décembre : STEIGER Sébastien, veuf de Catherine BARLIER  
(p. 100, V-7) 00 FRECHARD Marie, fille de Joseph FRECHARD  
(p. 155, IV-5)
- 1757, 2 Juillet : PERRIN Jean, veuf de Marie LAURENT  
(p. 188, III-3) 2)00 MARCHAL Elisabeth
- 1757, 5 Novembre : BERTRAND Mathis  
00 COUTY Agnès

- 1758, 7 Septembre : GERARD Mathis  
00 FRANCOIS Odile
- 1758, 11 Novembre : EVRARD Joseph, veuf d'Odile DIEUDONNE  
(p. 139-40, IV-3) 00 FONE Marie, fille de Dominique FONE
- 1759, 2 Janvier : BERTRAND Simon, fils de + Mathis BERTRAND de Ste  
(p. 177, V-6) Croix  
00 LAURENT Marie, fille de + Claude LAURENT
- 1759, 30 Janvier : MICLO Nicolas, veuf d'Anne BARLIER  
(p. 104, IV-11) 00 ZALLE Marie, fille de + Joseph ZALLE  
(p. 185, IV-5)
- 1760, 31 Décembre : BLAISE Nicolas, fils de Nicolas BLAISE  
(p. 119-20, V-3) 00 BARLIER Marie, veuve de Joseph STEIGER  
(p. 107, V-2)
- 1761, 23 Septembre : FIRER Joseph  
00 PRUD'HOMME Odile Thérèse, fille de François  
PRUD'HOMME
- 1761, 30 Novembre : GARADOIS François, fils de François GARADOIS  
(p. 208, IV-3) 00 ZALLEY Odile, fille de Jean Jacques ZALE
- 1762, 2 Janvier : DEROSE Sébastien, veuf  
00 ANCEL Elisabeth, fille de + François ANCEL
- 1763, 27 Janvier : HERQUE Nicolas, fils de Jean David HERQUE  
(p. 165, V-5) 00 BLAISE Elisabeth, fille de Joseph BLAISE  
(p. 121, V-2)
- 1763, 28 Mars : HENRY Jean  
00, + HUMBERT Marguerite
- 1763, 31 Juillet : RIETTE François, veuf de Marie Anne RAFFNER  
00 PRUD'HOMME Anne Barbe, fille de François  
PRUD'HOMME
- 1763, 29 Septembre : DEMOULIN François, fils de Joseph DESMOULIN,  
(p. 135, VI-10) d'Aubure  
00 THIRIET Marie, fille de François THIRIET
- 1763, 28 Octobre : PRUD'HOMME Joseph  
00 LAURENT Odile, veuve de Joseph PETITDEMANGE
- 1764, 3 Février : HUMBERT Antoine, fils de Joseph HUMBERT  
(p. 159-60, V-3) 00 RIETTE Marie, veuve de Joseph HERQUE
- 1764, 1er Mars : GORIUS Joseph, procureur fiscal du Val d'Orbey  
(p. 105-06, V-2) 00 BALLAND Marie Anne, veuve de Jean BARLIER
- 1764, 25 Avril : HUMBERT Nicolas  
00 THIEBAUT Marie, fille de Jean THIEBAUT

- 1764, 28 Septembre : RIETTE Joseph  
00 PETITDEMANGE Barbe
- 1765, 28 Mai : VIRTZ Jean Georges, fils de + Jean Georges VIRTZ  
(p. 195, IV-3) 00 ROBERT Marie, veuve de Jean Beatus GASSMANN
- 1766, 27 Septembre : ANTOINE Urbain, veuf d'Elisabeth MOUGE  
(p. 184-85, IV-2) 00 MICLO Marguerite, veuve de Nicolas PIERREL
- 1767, 12 Janvier : MATHIEU Marie, veuve de Claude HERQUE  
(p. 159,162, V-4) 00 BATAILLE François, fils de Norbert BATAILLE, de  
Fraise, Lorraine
- 1767, 7 Mars : HENRY Jean  
00 SATTLER Marie Rose
- 1767, 25 Mai : BARLIER Joseph  
00 HUMBERT Elisabeth, fille de + Joseph HUMBERT
- 1767, 10 Août : PETITDEMANGE Jacques, fils de Jean Georges  
PETITDEMANGE  
00 DIELAINE Geneviève, fille de Jean Baptiste  
DIELAINE, d'Aubure
- 1767, 15 Décembre : RIETTE Pierre  
00 FRECHARD Marguerite
- 1768, 4 Février : DUMOULIN Pierre, fils de Joseph DUMOULIN, d'Aubure  
00 MAIRE Marie, fille de Valentin MAIRE
- 1768, 16 Février : KOCH Jean Joseph, fils de Christophe KOCH, de Ste  
Croix, Lorraine  
00 VOINSON Elisabeth, veuve de François GALAND
- 1768, 4 Avril : FIRER Joseph  
00 RICHARD Catherine
- 1768, 25 Juin : DURAIN Joseph  
(p. 188-89, III-9) 00 DUMOULIN Marie, veuve de François PERRIN
- 1769, 4 Février : STEFF Jean Pierre, fils de + Nicolas STEFF  
00 THOMAS Marie Thérèse, fille de + Jean Louis  
THOMAS, d'Orbey
- 1769, 28 Mai : ZANN Joseph, veuf de Catherine MATHIEU  
(p. 113, V-2) 00 BARTHOLEMY Anne, fille de + Nicolas BARTHOLEMY
- 1770, 15 Octobre : DELANONVILLIER Joseph François Alexandre, de Colmar  
00 PRUD'HOMME Elisabeth, fille de François  
PRUD'HOMME
- 1771, 2 Janvier : PETITDEMANGE Pierre, fils de Jean Georges  
PETITDEMANGE  
00 VENINGRE Anne, fille de Louis VENINGRE

1771, 18 Janvier : PETITDEMANGE François, veuf d'Anne HERQUE  
(p. 164, VI-7) 00 DIDIER Catherine, fille de + Nicolas DIDIER

1771, 1er Mai : SCHIRMAN Joseph  
00 CUNIN Marguerite, veuve de Claude ORY, d'Orbey

1771, 24 Août : HUMBERT Antoine  
00 MASSON Marguerite, fille de Joseph MASSON

1771, 1er Septembre : BARLIER Nicolas  
00 MARCHAL Jeanne

1772, 27 Mars : BATAILLE Joseph  
00 RIETTE Marie

1772, 4 Avril : MATHIS Jean  
00 STEIGER Anne

1772, 21 Avril : VALENTIN Jean, fils d'Adam VALENTIN  
(p. 203,04, III-13) 00 GORIUS Agnès

1772, 17 Novembre : ZANN Joseph, veuf d'Anne BARTHOLEMY  
(p. 113, V-2) 00 DIDIER Marguerite, fille de + Nicolas Florent  
DIDIER

1772, 13 Décembre : FRECHARD Joseph, fils de Joseph FRECHARD  
(p. 157-58, IV-2) 00 ZALLE Marie Madeleine, fille de Joseph ZALLE  
(p. 209, IV-1)

1773, 24 Janvier : RIETTE Pierre, d'Aubure, veuf de Louise COLLIN  
(p. 209, IV-8) 00 ZALLE Marie, veuve de Nicolas MICLO  
(p. 185, IV-5)

1773, 7 Février : PERRIN Nicolas  
(p. 188, II-3) 00 MARCHAL Elisabeth, veuve de Jean PERREIN

1773, 25 Mars : BERTRAND Jean, fils de Valentin BERTRAND  
(p. 186, V-7) 00 MICLO Marie Anne, fille de Nicolas MICLO

1773, 18 Août : REMY François, veuf de Marguerite DEMANGEAT  
(p. 119, V-5) 00 BLAISE Catherine, fille de + Nicolas BLAISE

1774, 16 Janvier : DEMOULIN Pierre, d'Aubure, veuf de Marie MAIRE  
00 CORETTI Odile, fille de + Claude CORETTI

1774, 29 Septembre : PETIT Antoine  
00 SCHNEIDER Marie Anne

1774, 22 Octobre : SCHIRMANN François  
00 BLAISE Marie Madeleine

1774, 2 Novembre : ZALE Nicolas, veuf de Barbe GERARD  
(p. 210, V-1) 00 SCHIRMANN Anne

1774, 9 Novembre : PETIT Antoine, veuf d'Anne Marie SCHNEIDER  
(p. 110, II-11) 00 BARLIER Marie, veuve de Jean SCHIRMANN

1774, 12 Décembre : PRUD'HOMME Claude  
00 HUMBERT Marie

1775, 6 Février : DESROSES Sébastien, veuf d'Elisabeth ANCEL  
00 BITTLER Anne Marie Barbe, fillé de Marien  
BITTLER, de Suisse

1775, 18 Février : RICHARD François, fils de Joseph RICARD, de Tonnoy  
(p. 210, V-2) 00 ZALLE Marie Barbe, fille de + Nicolas ZALLE

1775, 16 Juin : RIETTE François, veuf de Marie Barbe PRUD'HOMME  
(p. 179, VI-4) 00 LAURENT Marie Anne, fille de Claude LAURENT

1776, 27 Juin : JOUCKERT Joseph  
00 HUMBERT Catherine

1776, 19 Août : DEMANGEAT Dominique  
00 SAVOYEN Marguerite

1777, 24 Septembre : VALENTIN Jean, fils de Joseph VALENTIN  
(p. 204, IV-4) 00 MATHIEU Agnès, fille de Joseph MATHIEU, d'Aubure

1778, 5 Février : BATOT Joseph  
00 RIETTE Marie

1778, 15 Novembre : PERREIN Nicolas, veuf d'Elisabeth MARCHAL  
(p. 188, III-3) 00 HUMBERT Barbe, veuve de Nicolas HUSSON

1778, 15 Novembre : DURAIN Joseph  
00 DEMOULIN Marie (cf. 1768,25.6)

1779, 22 Janvier : BATO Jean Baptiste, veuf d'Anne Marie LOUIS  
(p. 204, IV-5) 00 VALENTIN Marie Anne, fille de Joseph VALENTIN

1779, 29 Mai : BARADEL Jean Baptiste, veuf de Marie Barbe ANCEL  
(p. 204, III-13) 00 GORIUS Agnès, veuve de Jean VALENTIN

1779, 4 Novembre : JEANDEL Jean François, veuf de Marguerite HUIN  
00 BERTRAND Marie, veuve de Jean FRANTZ

1780, 22 Avril : LAURENT Jean François, veuf de Marie Madeleine  
MAIRE  
00 COLLEZ Marie, de Lapoutroie

1784, 14 Février : EURARD Joseph, veuf de Catherine SIMON  
(p. 141, VI-1) 00 COUTY Agathe, fille de Jean COUTY

1784, 5 Mai : VALENTIN Jean, fils de Jean VALENTIN  
(p. 205, IV-2) 00 RIETTE Barbe, fille de Joseph Mathis RIETTE

1784, 29 Mai : PETITDEMANGE Pierre, veuf d'Anne FININGER  
00 FRANCOIS Marie Jeanne, veuve de Joseph HUMBERT

1784, 12 Juillet : MATHIS Jean, veuf d'Anne STEIGER  
00 RIETTE Catherine, fille de Pierre RIETTE

1784, 1er Septembre : BERTRAND Joseph, fils de + Nicolas BERTRAND  
00 PETITDEMANGE Marie Thérèse, fille de Jean  
PETITDEMANGE

1784, 18 Septembre : FLORENTDIDIER Pierre, veuf d'Elisabeth TIREMNERG  
00 ANTOINE Marie Barbe, veuve de Joseph ANTOINE

1785, 30 Janvier : RIETTE Jean, veuf d'Agnès HOUIN  
(p. 174, IV-8) 00 BERTRAND Marie, fille de Valentin BERTRAND

1786, 10 Juin : HERQUE Joseph  
00 DIDIER Véronique

1786, 16 Novembre : BERTRAND Nicolas, fils de + Nicolas BERTRAND  
(p. 197, 3) 00 TISSERAND Marie, fille de Joseph TISSERANT

1786, 7 Décembre : HERQUE Joseph, fils de Jean David HERQUEZ  
(p. 165, V-2) 00 LOUIS Geneviève, de Ste Marie aux Mines

1787, 25 Janvier : PERREIN Jean, fils de Clément PERREIN  
00 PETITDEMANGE Elisabeth, fille de + Jean Georges  
PETITDEMANGE

1787, 30 Janvier : COTTEL Quirin, fils de Jean COTTEL  
(p. 127, V-1) 00 GORIUS Marie, fille de Joseph GORIUS

1787, 14 Février : DEPARIS Jean  
00 LOUIS Anne

1787, 26 Février : HUIJN François, veuf de Barbe BALLAND  
(p. 100, VI-2) 00 BARLIER Marie, fille de + François BARLIER

1787, 18 Mars : ROBERT Jean, soldat  
00 HUMBERT Marie Anne

1787, 9 Mai : BARADEL Joseph, veuf de Marie Anne BALTHAZARD  
d'Orbey  
00 RIETTE Geneviève, fille de Pierre RIETTE

1787, 9 Juin : ORY Nicolas, fils de Nicolas ORY, de Ste Marie aux  
Mines  
00 RAFFNER Catherine, fille de Georges RAFFNER

1788, 3 Septembre : ORY Nicolas  
00 RAFFNER Agnès

1788, 30 Octobre : HERQUE Joseph  
00 FONNE Marie

1788, 20 Décembre : FINANCE Sébastien, né au Bonhomme  
00 FLORENTDIDIER Marguerite, veuve de Joseph ZANN

1789, 21 Juin : MEYER Jean Baptiste, fils de Joseph MEYER  
(p. 169, V-2) 00 HERQUE Catherine, fille de Jean HERQUE

1789, 26 Septembre : LAURENT François  
00 FLORENTDIDIER Marguerite

1790, 17 Avril : BARADEL Joseph, veuf de RIETTE Geneviève  
00 RAFFNER Marie Madeleine, fille de François  
RAFFNER

1790, 29 Avril : RIETTE Jacques, fils de Joseph RIETTE  
00 MATHIEU Marie Thérèse, fille de + Jean Baptiste  
MATHIEU, d'Aubure

1790, 17 Novembre : RIETTE François  
(p. 179, VI-4) 00 LAURENT Marie Anne

1791, 16 Février : RAFFNER Jean Baptiste, fils de Pierre RAFFNER  
00 PETITDEMANGE Marie, fille de François  
PETITDEMANGE

-----

## DERNIERES NOUVELLES CANTONALES DE ....1894

Lucien JECKER

### ORBÈY - 7 janvier 1894 :

Les règlements de nos fabriques et les livrets de nos ouvriers sont, par ordre du Kreisdirektor, exclusivement composés en langue allemande. Les fabricants ont voulu y adjoindre une traduction française mais l'administration s'y est opposée. Franchement, croit-on hâter la germanisation par des pareils enfantillages ? Il faut cependant que les ouvriers puissent lire les règlements qu'ils devront observer et qu'en signant leurs livrets, ils se rendent compte de ce qu'ils signent. Le maintien du texte primitif à côté de la traduction n'eût, nous semble-t-il, pas mis la patrie en danger.

### ORBÈY - 6 février 1894 :

Un mariage devait avoir lieu entre un jeune homme de 28 ans venant de France et une jeune fille des Basses-Huttes. Les invités étaient arrivés en grand nombre et ils accompagnèrent les deux fiancés à la mairie. Là ... au lieu de l'officier de l'état civil, ce fut un ... gendarme qui parut et qui mit la main au collet du jeune homme. Il paraît qu'on l'accuse de s'être soustrait par la fuite au service militaire. Cependant il avait quitté le pays avec ses parents dès l'âge de 6 ans.

### ORBÈY - 10 février 1894 :

Le jeune fiancé que la police avait arrêté au moment où il allait se marier à la mairie, vient de revenir aux Hautes-Huttes. Le mariage a été célébré aussitôt en présence des parents qui n'avaient pas encore quitté le village.

### LABAROCHE - 13 avril 1894 :

Un tronc d'arbre que les bûcherons faisaient descendre le long d'une forte pente, a renversé plusieurs ouvriers qui passaient. L'un d'eux est mort peu d'instants après l'accident, un autre a eu les deux jambes brisées.

### ORBÈY - 13 juin 1894 :

La direction de l'usine Herzog avait annoncé à ses ouvriers que jusqu'à nouvel ordre on travaillerait deux heures de moins chaque jour. Les ouvriers ont demandé à chômer le samedi tout entier en place de cette réduction des heures de travail. L'administration a consenti à cet arrangement.

### LAPOUTROIE - 16 juin 1894 :

Je ne sais vraiment pas pourquoi le Guide qui est entre les mains de tous les touristes en Alsace passe Lapoutroie ou schnierlach sous silence, au point de leur laisser ignorer l'existence de ce chef-lieu de canton. Sans partager l'enthousiasme absolu d'un député au Reichstag (ce qui n'est pas celui du Kreis de Ribeauvillé) qui me disait récemment : "Je ne connais point d'endroit plus charmant que Lapoutroie", il faut avouer que ce centre d'un

canton unique de nos Vosges alsaciennes est remarquablement situé. De quelque côté qu'on l'aperçoive, pour peu qu'on ait l'âme d'un touriste, on est frappé du charme qu'offre son aspect. Et quand on y est, de quelque côté qu'on gravisse les pentes, quelle diversité de paysages, quelle variété de points de vue; et si cédant à l'attrait qu'exercent les hauts sommets qui s'élèvent de toute part, on monte encore, quelle succession de montagnes, quel immense horizon. J'en appelle à notre section du Club vosgien et particulièrement à notre actif et aimable président, M. le Baron de Wedekind.

A vrai dire, je soupçonne les habitants de Lapoutroie d'avoir été un peu la cause de l'oubli dont ils sont victimes. Ils s'endormaient trop dans leur quiétude, sans se soucier de la marche du monde autour d'eux. La preuve en est qu'ils tolèrent encore aujourd'hui qu'on mange leurs excellents fromages, en Allemagne sous le faux nom de fromages de Munster et, en France, sous le faux nom de fromages de Colmar; et si leur excellent kirsch, de plus en plus apprécié, commence à prendre toutes les directions, se soucient-ils le moins du monde qu'on lui conserve son nom ou qu'on l'affuble de l'étiquette de la Forêt-Noire ?

Mais tout va changer. Le réveil s'accroît de jour en jour. Qui eut entendu à l'occasion des processions de la Fête-Dieu les harmonieux échos de notre jeune et vaillante fanfare, qui eut vu étinceler les deux longues files des casques de nos pompiers à l'air martial et à l'allure dégagée, n'eut plus reconnu l'esprit toutinier et somnolent d'autrefois. Mieux encore ! La pauvre église, l'antique sanctuaire dédié à Ste-Odile, délaissé peu à peu par les populations d'alentour, va être transformé et devenir quelque peu digne de sa grande patronne. Bientôt, grâce à la générosité des fidèles, nous pourrions rappeler aux habitants de la Haute-Alsace qu'ils ont aussi, dans leurs montagnes, un sanctuaire où la patronne de l'Alsace est vénérée depuis plus de 800 ans.

### ORBÈY - 28 juin 1894 :

Un jeune horloger de notre village, M. Ancel, pense utiliser les chutes d'eau de l'ancienne fabrique Heyland pour éclairer la commune à l'électricité. Une liste circule en ce moment. Les signatures recueillies permettent l'établissement de 150 à 200 lampes. Nos meilleures félicitations à M. Ancel.

### ORBÈY - 11 juillet 1894 :

On va construire prochainement une nouvelle maison d'école à Pairis. Les devis s'élèvent à 11 000 M.

### ORBÈY - 12 juillet 1894 :

Enfin le temps est de nouveau revenu au beau et le vent violent qui ces jours-ci soufflait, a cessé de faire gémir les bois; nous eussions désiré de la pluie pour un peu désaltérer nos jardins et nos champs, mais cela n'aurait pas arrangé nos fermiers de montagne qui sont encore en pleine fenaison. Le vent ou plutôt la tempête a causé de nombreux dégâts, brisé des arbres chargés de fruits, fait tomber les cerises en train de mûrir, abîmé les pois, les haricots, renversé le blé presque mûr, emporté le foin sec dans les prés des hauteurs. Un fermier m'a raconté qu'il en a eu à lui seul au moins pour 100 marks de perdu. Mais somme toute - nous en pouvons pas encore

nous plaindre, tout est beau - le foin bon et abondant, et le reste également. Seulement le bétail est horriblement cher.

**ORBÉY - 12 août 1894 :**

L'hôtel du Lac Blanc, situé à proximité d'Orbey, vient d'être loué par suite du départ de l'ancien preneur M. Simon, à M. Waltisperger, garde-forestier.

Ce changement mérite d'être signalé par la raison que nous sommes dans la période de l'année où nos beaux lacs connus de loin sont les plus visités. Les touristes peuvent donc se diriger vers nos belles montagnes d'où l'on jouit d'une vue si étendue, ils trouvent chez M. Waltisperger qui s'est muni d'un bon chef de cuisine, une table d'hôte confortable ainsi que des rafraichissements de premier choix.

Le touriste qui a passé ces jours derniers entre les deux lacs a dû remarquer l'abattage d'un grand nombre d'arbres. Cette coupe a été faite aux fins de poursuivre les travaux de la route d'Orbey à l'hôtel du Lac Blanc, déjà terminée jusqu'à la cascade, et dont l'entreprise a été adjugée à la requête de l'administration forestière à l'entrepreneur Franzetti. Cette route sera donc terminée cette année jusqu'à la digue du Lac Blanc et nous espérons que l'année prochaine les fonds permettront son achèvement jusqu'à l'hôtel.

**ORBÉY - 25 octobre 1894 :**

La paroisse d'Orbey est vacante.

Lundi dernier ont eu lieu d'une manière à la fois imposante et touchante, les obsèques de M. le chanoine Jean Georges Labarre qui fut curé d'Orbey pendant 32 ans. 45 prêtres entouraient le cercueil.

**LAPOUTROIE - 29 novembre 1894**

Le mécanicien du tramway à vapeur remarqua avant hier soir un corps étranger sur la voie, peu avant son arrivée en gare de Hachimette. Il renversa la vapeur mais il était trop tard. Les roues avaient passé sur le corps d'un nommé N. Ancel, du Bonhomme, âgé de 31 ans. On releva le malheureux qui avait une jambe complètement écrasée et des blessures à la tête. Transporté à l'hôpital de Lapoutroie, il ne tarda pas à y succomber. On croit qu'il y a eu suicide.

**ORBÉY - 11 décembre 1894 :**

Le cultivateur du Faudé Jules Laurent a trouvé hier soir son domestique mort de froid. L'infortuné, âgé de 57 ans et nommé Boniface Laurent, avait quitté la maison dimanche après avoir bu outre mesure. Depuis lors on ne l'avait plus revu.

Source : Journal de Colmar - 1894

**EPHEMERIDES DU CANTON - 1993**

**A travers la presse locale**

Gérard DUPONT

**1er Janvier 1993 : Une page de l'histoire communale s'est tournée ...**

Le **Café de la Couronne** à Lapoutroie à fermer ses portes.

Jean-Paul **GIRARDIN**, artisan tailleur à Lapoutroie a posé son mètre ruban, ses ciseaux et ses aiguilles pour une retraite bien méritée.

**2 Février 1993 : Un véhicule pour les soins à domicile**

Crées en novembre 88, les aides-soignantes parcourent 30 000 km sur routes et chemins plus ou moins carrossables du canton par an.

**6 Février 1993 : Un nouveau paysage urbain à Labaroche**

Le vieux tilleuil a disparu, la place a trouvé un nouveau locataire.

**9 Avril 1993 : Sur le chemin de la Paix**

Dominique **SCHNEIDER** est parti pour rejoindre le pèlerinage de St Patrick en Irlande. 1 500 km à pied. Il achève avec ce 4e pèlerinage une croix sur l'Europe.

**17 et 18 Avril 1993 : Canton Vert Automobiles**

Un nouveau concept automobile accessible à tous la **Twingo**.

**17 Avril 1993 : Un collège nommé Georges MARTELOT**

Le collège d'Orbey portera désormais le nom de son premier principal.

**2 Mai 1993 : Décès de l'abbé Marcel DIDIERJEAN**

L'abbé Marcel **DIDIERJEAN**, curé de la paroisse Ste Catherine aux Basse-Huttes avait été l'instigateur de la reconstruction de l'église et du presbytère des Basses-Huttes et de la chapelle Ste Barbe des Hautes-Huttes.

**28 Mai 1993 : Vendre la viande en coopérative**

Sauvegarder une vallée en permettant aux éleveurs d'écouler sur place leurs produits, tel est le pari tenu par l'association **PAGE** qui vient d'ouvrir un atelier de découpe de viande à la Croix d'Orbey.

**4-5 et 6 Juin 1994 : 200 Libérateurs à Orbey**

Le grand rassemblement des Libérateurs d'Orbey et des environs a donné lieu à des retrouvailles empreintes d'émotion et pleines de souvenirs.

**16 Juin 1994 : Des vandales dans la forêt**

Philippe JEHIN du Bonhomme vient de publier un livre consacré à l'Exploitation des Forêts dans le Val d'Orbey au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**4 Juillet 1993 : Tannach a fêté l'eau**

Désormais les habitants de Tannach, qui la plupart se ravitaillaient en eau à la source, ont de l'eau à leur robinet.

**12 Juillet 1993 : changement de plan**

Orbey sens unique : dans la rue Charles De Gaulle : la bonne voie

**7 Août 1993 : 46 ans au service d'une paroisse**

Le curé Joseph PETITDEMANGE fête son 90<sup>e</sup>me anniversaire. La moitié de sa vie fut consacrée aux paroissiens de Labaroche.

**4 Septembre 1993 : Une école inaugurée**

Labaroche à sa nouvelle école maternelle et un local pour les sapeurs pompiers.

**8 Septembre 1993 : Séral va fermer**

Un véritable sinistre pour la vallée de la Weiss. Les jantes usinées dans les ateliers de Fréland sont destinées à des modèles haut de gamme de V.W. et BMW, un créneau en berne.

**8 Octobre 1993 : Relier deux réseaux d'eau**

Un réservoir est en cours de construction à Lapoutroie. Il permettra au chef lieu de canton de profiter, à l'occasion, des sources d'Orbey.